

LE
VIEUX PARIS

CONTES HISTORIQUES

PAR

M^{me} EUGÉNIE FOA



PARIS

LOUIS JANET, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

RUE SAINT-JACQUES, 59,

Au fond de la cour.

LE

VIEUX PARIS

CONTES HISTORIQUES

PAR

M^{me} EUGÉNIE FOA

PARIS

LOUIS JANET, LIBRAIRE-ÉDITEUR.
RUE SAINT-JACQUES, 59,
Au fond de la cour.

LE CLOS DE LIAS.

508

I. Jehannette la Paquete.

Sur la voie romaine, à l'endroit où est aujourd'hui situé le joli village d'Issy, on voyait en 508 un petit manoir en chaume, dépendant d'un vaste champ de vignes et d'oliviers, appartenant à Jehan de Mehun ; à gauche du paysage, un bras de la Seine servait de rendez-vous à toutes les blanchisseuses de l'ancienne Lutèce, appelée nouvellement Paris, et que, l'année d'avant seulement, le roi Clovis avait choisie pour capitale de ses États ; à droite finissait *le Clos de Lias*, ou jardin du palais des Thermes.

Une jeune personne filait, assise sur un banc adossé aux murs de la chaumière ; son costume était celui des jeunes filles françaises des premiers temps. — Une cotte-hardie de laine brune, vêtement qui descendait du cou aux talons, serré d'une ceinture et fermé au poignet, cachait modestement ses épaules ; deux longues tresses de beaux cheveux noirs s'échappaient de dessous un morceau d'étoffe blanche qui couvrait le sommet de sa tête, et, encadrant ses joues, venait se croiser sous son menton, au moyen d'une arrête en bois souple et effilé. Des sandales, lacées par des cordons de laine rouge, laissaient à nu ses jambes fines et blanches et son joli pied d'enfant.

Une crainte vague et ingénue se lisait sur le charmant visage de cette jeune fille ; loin de s'occuper de son ouvrage, ses doigts filaient au hasard le lin de sa quenouille ; son esprit paraissait être ailleurs. Tantôt ses yeux suivaient la ligne de l'horizon sur lequel le soleil descendait, un soleil d'hiver, pâle et brumeux ; tantôt les portant sur la voie romaine, du côté de Paris, elle semblait attendre quelqu'un qui ne venait pas. Quelquefois aussi elle prêtait l'oreille aux chants joyeux des blanchisseuses qui, ayant achevé leur besogne, entassaient gaîment leur linge mouillé dans de grandes corbeilles, qu'elles chargeaient ensuite sur leur tête.

Une d'entre elles, dont l'âge avancé la forçait à se ployer sous la charge, traversa le champ où était situé le manoir de Jehan de Mehun ; en

apercevant la jeune fille, elle marcha de ce côté.

— Bonjour, Jehannette, lui dit-elle en approchant.

— Bonjour, Marion la Pichone, répondit Jehannette ; voulez-vous entrer vous reposer et vous chauffer au fourneau qui brûle encore ?

— M'est avis, jeune fille, que s'il brûle encore, mieux vaudrait être dedans à se chauffer, que dehors ; filant et guettant, reprit la vieille Marion en suivant, dans l'intérieur de sa cabane, Jehannette qui s'était levée pour l'y conduire.

— J'attends mon père, dit la jeune fille ; je suis inquiète de son absence.

— Pourquoi, Jehannette ? ton père n'est-il pas homme libre ? ce champ, ce manoir, tout cela ne lui appartient-il pas ? demanda la blanchisseuse, approchant ses mains gelées de la bouche du fourneau. — N'a-t-il pas des esclaves pour labourer ses vignes et tailler ses oliviers ?

— Qu'importe, Marion ? je suis inquiète ; mon père est sorti depuis ce matin pour me chercher une colombe, et il n'est pas encore rentré. J'ai envoyé à sa rencontre les deux esclaves que nous avons, et personne n'est revenu.

— Une colombe ! eh ! bonne Vierge, que veux-tu faire d'une colombe, Jehannette ?

— Oh ! c'est un secret, la Pichone.

— Un secret, Jehannette ! un secret pour moi, Marion la Pichone, blanchisseuse de la reine Clotilde ! J'ai gardé bien d'autres secrets que celui-là, Jehannette.

— Eh bien, asseyez-vous et écoutez, dit Jehannette, approchant un banc sur lequel elle s'assit à côté de la blanchisseuse. Vous savez bien le puits Saint-Germain, dont l'eau fait tant de miracles, que la semaine dernière encore la femme à Saint-Romain, imagier, a été soudainement guérie d'un grand mal de tête...

— Oui, en faisant chauffer l'eau de ce puits, et en s'y baignant trois fois les pieds jusqu'à la cheville ; n'est-ce pas Jehannette ?

— Elle n'aurait pas fait chauffer l'eau, Marion, elle n'y aurait même trempé que le petit bout du petit doigt du pied gauche, qu'elle aurait été guérie tout de même... C'est une eau merveilleuse que l'eau de ce puits... Mais pourquoi secouez-vous la tête, Marion ? est-ce que, par hasard, vous ne croiriez pas aux miracles ?

— A ceux de jadis, oui, Jehannette ; mais à ceux d'aujourd'hui... Hélas ! bonne sainte Vierge, nous sommes devenus trop méchants ; Dieu n'en fait

plus.

— Il ne faut pas dire ça, Marion ; il n'en fait plus lui-même, c'est vrai, mais ses reliques, mais ses châsses, mais ses lieux consacrés en font...

— Voyons ton miracle, Jehannette.

— L'année dernière, mon père, bien qu'il ne fût ni serf ni esclave, n'en avait pas moins quitté ses foyers, moi et ses champs, pour assister à la bataille livrée à dix lieues au midi de Poitiers, dans laquelle bataille notre roi Clovis tua, de sa propre main, Alaric, roi des Visigoths. Seule en notre logis, je m'ennuyais beaucoup ; l'ennui est une maladie, dit-on, et je me disposais à aller consulter un juif fameux qui guérit toutes les maladies, lorsque ma nourrice Agnès, vous savez, celle qu'on appelle la Charronne, parce que son mari est charron, me conseilla de me rendre seule, à midi, au puits Saint-Germain, avec un gobelet d'étain, et de boire de cette eau entre deux *ave*. Le conseil était sage et bon, je n'eus garde de ne pas le suivre, et le lendemain, le dixième jour après Pâques fleuries, le soleil était au-dessus de notre tête, lorsque je me mis en route. Voilà qu'en passant près du *clos de Lias*, la fantaisie me prit de le traverser ; il faisait très chaud, et l'ombre des sicomores me parut préférable à la poussière des rues. J'avais à peine fait quelques pas dans la grande allée qui conduit au palais, lorsque je vis venir à moi un jeune leude, le fils du comte de Poissy, dont notre fief dépend. Il portait une colombe, et était suivi d'un esclave tenant un épervier ; l'épervier faisait de vains efforts pour se jeter sur la colombe ; la colombe effrayée, se serrait tremblante, et essayait de se cacher sous les plis de la tunique du leude. Celui-ci riait et agaçait le farouche épervier, ce qui redoublait l'effroi de la timide colombe. Malgré moi, et sans songer à l'inconvenance de mon indiscretion, je m'arrêtai, inquiète sur le sort de la jolie colombe ; j'aurais donné, je crois, le plus beau de mes oliviers pour l'arracher au péril qui la menaçait. Le comte m'aperçut : Jeune fille, me cria-t-il, cela t'amuserait de voir déchirer cette colombe par cet épervier ? tiens, regarde. Et aussitôt, comme honteuse et rouge de cette apostrophe, j'étais restée sans réponse, il lâcha sa colombe, fit signe à l'esclave, qui lâcha l'épervier ; l'épervier poursuivit sa proie, mais avant qu'il ait pu l'atteindre, je poussai un cri d'horreur et m'enfuis épouvantée.

Poursuivie par ce terrible spectacle, l'oreille remplie des cris discordants de cet oiseau vorace, et des accents plaintifs de son innocente victime, je traversai les jardins du palais des Thermes ; je sortis par la porte qui ouvre sur la Seine, et ne repris haleine que dans la rue, par laquelle on va du Petit

Pont à la place Saint-Michel, et qu'on appelle, je crois, la rue de la Calandre ; de là je gagnai la place Saint-Germain, et j'arrivai au puits encore toute émue. Une foule de monde l'entourait ; impossible d'approcher de la mardelle du puits ; j'allai m'asseoir à l'écart, sous un des chênes antiques qui ombragent ces lieux consacrés. Bientôt, soit la chaleur, soit la fatigue, le Sommeil me prit, je m'endormis, et revis en songe cet épervier poursuivant toujours la colombe.

Quand je me réveillai, la foule s'était éloignée du puits, et, à l'exception d'un vieux ermite qui puisait de l'eau, la place était déserte. Je m'approchai de lui ; il avait une de ces figures saintes et belles, douces et tristes qui appellent la confiance ; je lui racontai mon rêve, et comme j'avais perdu mon gobelet en route, je le priai de me prêter le sien pour puiser de l'eau. Il le fit avec bonté, puis il me dit : Tout rêve est un présage heureux ou malheureux, jeune fille ; voici comment j'explique le tien : Si tu peux avoir la colombe, tu seras heureuse ; si, par un hasard que je ne puis définir, tu te trouvais posséder l'épervier ; garre à toi !... Disant ces mots, et comme j'avais bu, il reprit son vase et disparut : depuis, je ne l'ai plus revu... Mais, depuis ce temps, Marion, je n'ai qu'une idée, celle d'avoir cette colombe... Je ne dors ni jour ni nuit, tant cette fantaisie me tient au cœur ; j'ai perdu le boire et le manger, si bien que mon père a fini par s'apercevoir de ma pâleur ; il m'a questionnée, et je lui ai tout avoué... Depuis ce matin il est sorti pour s'informer ; de ce qu'était devenue la colombe, et me l'apporter si elle est encore en vie... Jugez de mon inquiétude ; voici la nuit, et il n'est pas rentré.

Dans ce moment, un homme grand et maigre, vêtu d'un vêtement à peu près semblable à celui de la jeune fille, à l'exception toutefois qu'il était plus court et plus étroit, mais qui s'appelait aussi *cotte-hardie*, se précipita dans le manoir, en refermant soigneusement la porte derrière lui.

JEHANNETTE LA PAQUOTE.

*Si tu peux avoir la Colombe, tu seras
heureuse,....*



— J'espère qu'ils auront perdu ma trace, dit-il, puis, tirant de dessous le petit manteau que les hommes libres de ce temps-là portaient attaché sur l'épaule droite, un objet enveloppé dans un linge, qui s'agitait et faisait entendre un croassement, sourd, il ajouta : Je n'ai pu avoir la colombe, mais voici l'épervier, Jehannette.

— Malheur ! murmura sourdement Jehannette en faisant le signe de la croix.

II.

En fermant la porte, Jehan de Mehun ayant intercepté les dernières lueurs du jour qui jetait encore une clarté douteuse sur tous les objets, Jehannette fit taire son effroi, et s'empressa d'arranger, dans un vase plein d'huile, un lambeau d'étoffe de coton qu'elle roula au préalable entre ses doigts, et qu'elle alluma. En allant et venant pour accomplir cet emploi domestique, elle jeta par hasard les yeux sur son père, et fut alarmée de sa pâleur.

— Ah ! l'épervier, l'épervier, doit nous portes malheur ! ne peut-elle s'empêcher de répéter.

— Que dis-tu ? reprit vivement son père ; ne l'as-tu pas désiré ? et maintenant que j'ai risqué ma vie pour te le procurer, ne vas-tu pas en faire un funeste présage ?

La vieille Marion, croyant avoir entendu quelque bruit dans la rue, fit signe à Jehan de se taire ; mais le bruit ayant cessé, elle dit :

— Jehan de Mehun, vous connaissez sans doute fort bien l'art militaire et les lois de la guerre, vous gouvernez admirablement votre manoir et vos terres ; mais, m'est avis que les usages de la ville vous sont tout à fait inconnus... Vous avez dérobé cet épervier.

Jehannette interrompit la vieille blanchisseuse par un cri ; Jehan se rapprocha d'elle, et répliqua :

— Eh bien ! quand cela serait ?

— Miséricorde ! et vous le prenez sur ce ton-là, Jehan de Mehun ? s'écria Marion en portant ses deux mains à sa tête avec tous les signes de la plus grande frayeur.

— Que voulez-vous qu'on fasse à un homme libre pour avoir dérobé un méchant oiseau ? dit le père de Jehannette.

— Vous m'effrayez, Marion, parlez, parlez vite ! dit Jehannette, la voix pleine d'angoisse.

— D'abord, à mon âge, on ne parle pas vite, Jehannette, reprit la blanchisseuse ; et puis, avant que je parle, il faut que je sache comment votre père a dérobé l'oiseau, où, et à qui.

— Mon Dieu, c'est bien simple, dit Jehan, s'asseyant sur un escabeau contre le fourneau : ce matin, ma fille m'a dit que sa tristesse se dissiperait si je pouvais lui rapporter une colombe. Je suis sorti dans l'intention de lui trouver ce qu'elle désirait ; mais j'ai parcouru inutilement toute l'île de la Cité, le palais municipal¹, la place du Commerce ; l'oiseleur qui se tient ordinairement sur la première marche de l'autel dédié à Jupiter² n'y était pas. — Je m'en revenais tout penaud, lorsqu'en passant devant le palais des

Thermes, du côté des jardins, j'entendis les cris de différentes espèces d'oiseaux. — Q'est-ce, demandai-je au chaussetier dont la baraque est adossée aux murs des jardins même ? — C'est, me répondit-il, le jeune comte de Poissy, qui habite ce côté du clos de Lias, et qui a un goût passionné pour les oiseaux. — Peut-on les voir, ces oiseaux, lui demandai-je ? — Oui, en escaladant le mur, et, si vous êtes pris, en payant une amende au fisc.

— Et vous l'avez escaladé, mon père ? dit Jehannette pâle d'émotion.

— Comme tu le dis, Jehannette : à peine le chaussetier fut-il rentré dans sa boutique, que j'avisai un coin du mur délabré, tombant en ruines ; je fus bientôt de l'autre côté, et je me mis à chercher la vénerie ; je croyais ce lieu désert, je me trompais : le séjour du roi aux Thermes a donné à ce vieux palais de Constance de Chlore un aspect animé que je ne lui avais pas encore vu. Les deux princesses Alboflède et Landechilde s'y promenaient en compagnie de leurs *filles et servantes*. — D'autres jeunes seigneurs jouaient au palet un peu plus loin ; bref je fus obligé d'attendre que l'heure du souper du roi eût rassemblé sa maison autour de lui. Alors le silence s'étant établi partout, je songeai à accomplir mon projet. Mais, soit l'obscurité, soit la peur d'être surpris, soit enfin que tout ce qui est larcin laisse après lui un trouble inconcevable, je trouvai l'expédition plus difficile que je ne l'avais présumé ; il me fallut briser les mailles de fer d'une cage ; j'en ai les mains écorchées, tiens ; ensuite je saisis par le cou la première bête venue, et me disposais à l'emporter lorsqu'une nouvelle difficulté s'éleva : l'animal cria, se débattit, je serrai plus fort, l'arrachai de son bâton, et n'eus que le temps de l'envelopper dans mon manteau, et de fuir avec lui par le même chemin que j'avais tracé en venant. J'entendis, je crois, du monde à ma poursuite.

— Et tu es sûr, mon père, de n'avoir pas été suivi ? demanda Jehannette écoutant tremblante le bruit de la pluie qui commençait à tomber et fouettait l'auvent avançant sur la porte.

— Je l'espère, dit seulement Jehan.

— Bonne Vierge, si tu l'avais été, mon père, et que les gens du fisc tombassent ici à l'improviste, je serais d'avis de faire disparaître les traces de cette maudite bête... Oh ! je ne respire pas de peur.

— La petite a raison, reprit la blanchisseuse en hochant la tête, bien qu'à vrai dire, si l'on vous a suivi, les épreuves auxquelles on vous appliquera

pour vous faire avouer la vérité, vaudront la peine qu'on vous fera subir si vous avouez.

— Les épreuves ! répétèrent Jehan et sa fille avec terreur.

— Je ne suis pas née d'aujourd'hui, mes voisins, dit la blanchisseuse avec cet accent incisif de toutes les vieilles femmes qui veulent prouver leur science par le nombre de leurs années. Et, si je savais écrire, j'écrirais l'histoire. J'en ai assez vu et retenu pour ça. J'aurai soixante-dix ans à Pâques fleuries, mes voisins ; mon père était Romain, soldat de Pharamond ; il a vu, lui, Clodion-le-Chevelu succéder à son père, mais moi, j'avais dix ans lorsque Mérovée, en 448, tuteur des enfants de Clodion, les déposséda et régna à leur place. Je me rappelle encore l'avènement au trône, en 456, de Childéric le père de notre roi Clovis ; il était brave et aimable. C'est moi qui lavais le linge de son ministre Guyomar ; je fus témoin de la fuite de ce prince séduisant. Il n'y avait qu'un an qu'il régnait. Quelques seigneurs mécontents, comme il y en a encore, et comme il y en aura toujours, conspirèrent contre lui. Obligé de fuir, il partagea une pièce d'or, en donna la moitié à Guyomar, et garda l'autre...

— Bonne Marion, interrompit Jehan avec impatience qu'a de commun...

— Je n'en sais rien, repartit Marion ; mais quand je parle, j'ai l'habitude de parier le plus que je peux, et de dire le plus que je peux ; aussi les physiciens, les écrivains qui voudront écrire l'histoire, pourront-ils me consulter, moi, la vieille Marion, dite la Pichone. Ne m'interrompez donc plus, je vous prie, et écoutez-moi. Où en étais-je ?... Ah ! j'y suis. Donc, Childéric parti, Guyomar devait se charger de calmer les esprits, de regagner les cœurs ; et quand il serait sûr que Childéric pourrait revenir sans danger, de lui envoyer l'autre moitié de la pièce d'or ; il mit huit ans à cela, et ce qui était dit ayant été fait, Childéric revint, augmenta ses États de Paris et d'Orléans ; et ayant épousé Bazine, la veuve du roi de Thuringe, il régna tranquille jusqu'en 482, qu'il mourut, et que Clovis alors âgé de dix-sept ans lui succéda...

— Mais les épreuves ! les épreuves, interrompit Jehannette défaillante ; maintenant que nous sommes au roi actuel, par pitié, dites-nous les épreuves.

— Les épreuves sont au moins autant à redouter que le châtiment... Messire Jehan de Mehun, elles sont au nombre de trois : l'épreuve de l'eau, ou, pour nous servir d'une expression plus vraie, *le Jugement de Dieu par l'eau froide* ; elle consiste à jeter l'accusé dans une grande et profonde cuve

pleine d'eau, après lui avoir, au préalable, lié la main gauche au pied droit et la main droite au pied gauche ; ce qui, comme vous pouvez vous en faire une idée, le force à se tenir dans une singulière position. Si l'accusé enfonce, ce qui arrive presque toujours, il est reconnu innocent ; si, au contraire, il surnage, ce qui est rare, c'est une preuve que l'eau étant trop pure pour y recevoir un coupable, le rejette de son sein... La seconde, l'épreuve du feu, ou le jugement de Dieu par le feu, est plus terrible ; que la merci de notre Seigneur vous dispense de celle-là, messire Jehan de Mehun ! cette épreuve se fait de plusieurs manières : la première consiste à porter à neuf pas et quelquefois à douze, une barre de fer rougie au feu, pesant environ trois livres ; la seconde en mettant la main dans un gantelet de fer sortant de la fournaise, ou bien encore, en plongeant la main dans un vase d'eau bouillante pour y prendre un anneau bénit qu'on y tient suspendu plus ou moins profondément ; après on enveloppe la main du patient dans un linge sur lequel le juge et la partie adverse apposent leur sceau ; au bout de trois jours on lève l'appareil, et s'il ne paraît aucune marque de brûlure, l'accusé est renvoyé absous.

— Mon Dieu !... mon Dieu !... murmura Jehannette défaillante et les yeux tendrement fixés sur son père, qui semblait écouter davantage le bruit du dehors causé par le vent et la pluie, que les paroles de la vieille blanchisseuse.

Continuant à faire preuve d'érudition, Marion reprit :

— Il y a aussi le *jugement de Dieu par la croix*, mais ce n'est que dans le cas où deux parties seraient en discussion ou en procès pour un objet dont la propriété serait douteuse. Dans ce cas, chaque partie envoie un homme, un esclave, un serf, dans la chapelle du palais ; ces deux hommes étendent leurs bras en croix, et le maître dont l'esclave s'est lassé le premier, perd son procès.

LE CLOS DE LIAS.

*Jeune fille, me dit-il cela t'amuserait-il de voir
déchirer cette colombe par cet épervier ?*



— Bast ! dit Jehan de Mehun affectant une insouciance que le froncement de ses sourcils démentait ; bien que mon fief dépende du comte de Poissy, et que je sois obligé de lui payer une redevance, je suis un homme libre !... et on doit y regarder à deux fois avant d'affliger un Franc pour un épervier.

— Un épervier... répéta la vieille... si c'était un chien, au moins, je ne dis pas !

— Pourquoi un chien plutôt qu'un épervier ? demanda Jehannette espérant tromper sa douleur à force de questions.

La Pichone répondit : — Parce qu'un chien, on en est quitte pour lui baiser le dessous de la queue devant tout le monde ; mais un épervier, il faut

se laisser manger par lui six onces de chair, à l'endroit de son corps indiqué par le maître de l'épervier.

— Mon père, je ne t'avais pas demandé un épervier ! s'écria Jehannette se jetant éperdue au cou du leude.

— Du reste, il y a la *compensation*, ajouta Marion : avec six onces d'or au maître de l'oiseau, et deux au fisc, vous serez quitte de tout, même des épreuves, qui sont celles de l'eau, du feu et des serments.

— Huit onces d'or ! où les trouver, Jésus fils de Dieu ! dit le pauvre possesseur du manoir.

Puis il se fit un grand silence, et Marion se disposait à se retirer, lorsqu'un petit coup discrètement frappé à la porte du manoir en fit tressaillir les habitants.

III.

— Entrez, dit Jehan de Mehun, qui fut le premier à reprendre ses esprits ; tirez la ficelle.

Car dans ces temps-là on n'était pas mieux fermé chez soi ; un morceau de bois qu'on faisait jouer au moyen d'un bout de ficelle, servait de serrure à toutes les portes. La personne du dehors à qui s'adressaient les instructions ayant obéi, la porte céda, et le chaussetier, dont l'échoppe était adossée au clos de Lias, parut.

— Cache-toi, Jehan de Mehun, les gens du fisc te cherchent, dit-il ; puis ayant jeté un regard à la dérobée sur Jehannette, qui le remercia des yeux seulement de son avertissement, il disparut presque aussi mystérieusement qu'il était entré.

— Pas de temps à perdre ; vite, Jehan, cachez-vous, dit Marion parcourant la chambre des yeux pour y chercher une cachette.

— Pas ici, pas ici, dit vivement Jehannette : au clos, père, vite, sous la paille qui garantit les oliviers de la gelée, vite, vite.

Et Jehan, ayant trouvé le conseil bon, s'élança par la croisée que Marion s'empressa d'ouvrir et de refermer sur lui.

Elle n'était pas retournée près de Jehannette, que celle-ci prononçait tremblante le nom du comte de Poissy, à la vue d'une multitude de personnes qui remplissaient la chambre et à la tête desquelles on remarquait un seigneur d'une haute et belle stature.

Comme tous les Germains, son vêtement court et serré dessinait les formes de son corps ; mais ce qui marquait sa richesse et la haute origine de ce seigneur, c'était un petit manteau carré attaché sur son épaule droite, et ses cheveux qu'il portait aussi longs par derrière que par devant ; les gens du peuple et les esclaves, comme on le sait, étaient obligés de les couper.

Son monde se composait de quelques écuyers et varlets portant des torches, et de plusieurs hommes armés, les uns de haches à deux tranchants qu'on lançait de près ; d'autres portaient l'*augon* ou *javelot* à crochet, quelques-uns, portaient une massue appelée *cateil* ; mais la plupart n'avaient pour arme qu'une espèce d'*haste* en fer, court, étroit, mais assez acéré pour qu'on pût s'en servir de près ou de loin, suivant que l'occasion le demandait, et qu'on nommait *framée*.

Deux écuyers se tenaient près du comte de Poissy : l'un portait son bouclier, plus long que large, et peint de différentes couleurs ; l'autre avait à la main une épée dont la poignée de fer formait une croix.

Après avoir fait ranger les gens en cercle devant la porte pour empêcher la fuite du coupable, le jeune comte s'avança, l'air haut et fier, vers Jehannette ; mais à peine eut-il jeté les yeux sur cette jeune et charmante fille, dont la pâleur n'altérait en rien la naïve beauté, que ses traits se radoucirent singulièrement.

— Mon épervier m'a été volé, jeune enfant, dit-il ; et dans ce moment, comme si l'épervier entendant la voix de son maître eût voulu de lui-même déceler le voleur, il fit entendre un léger croassement.

— Il est ici, répliqua le seigneur ; et il n'avait pas achevé qu'un de ses varlets s'étant baissé, avait ramassé le paquet où gisait le pauvre oiseau, et le présentait à son maître.

A cette vue, la figure du comte s'alluma. — Le voici le pauvre oiseau, étouffant sous l'enveloppe dont on l'a accablé ; qu'on le rapporte chez moi, ajouta-t-il parlant au varlet qui lui présentait l'oiseau, qu'on le remette dans la cage ; mais qu'avant on examine bien s'il n'est pas blessé.

Son ordre étant exécuté, il se retourna vers la tremblante Jehannette.

Tu fais là un joli métier, ma mie, lui dit-il : voler des éperviers !

Elle ! s'écria la vieille Marion avec impétuosité, elle ! Jehannette voler un épervier ! vous voyez bien, seigneur comte, que c'est impossible !

— Si ce n'est elle, c'est donc toi ! répliqua le comte remarquant pour la première fois la présence de la vieille blanchisseuse.

— Moi ! à d'autres maintenant, dit Marion effrayée ; par Jupiter, où sa seigneurie veut-elle que mes vieilles jambes trouvent assez de vigueur pour grimper sur des murs, et mes mains décharnées assez de forces pour rompre des mailles de fer ?...

— Ah ! on a grimpé sur le mur ; ah ! on a rompu des mailles de fer !... holà, esclaves, saisissez cette femme, et entraînez-la en prison ; elle connaît trop bien les circonstances du vol pour ne l'avoir pas commis.

— Sur votre honneur, messire, s'écria Jehannette surmontant sa timidité pour s'élancer entre la Pichone et les gens du comte de Poissy, ne touchez pas à cette femme, elle est innocente du vol.

— Alors, jeune fille, je répéterai mes paroles de tout à l'heure : si ce n'est elle, c'est donc toi.

— Eh non ! par le nom de Jésus notre doux Seigneur, non, messire, ce n'est ni elle ni moi ! ne put s'empêcher de crier la blanchisseuse savante dans le Code pénal de ce temps-là.

— Il y a alors un troisième personnage caché par ici ; qu'on le cherche, dit le comte.

— Mon Dieu ! cria Jehannette près de se trouver mal ; et, pliant les genoux devant le comte, elle ajouta : Messire, le vol a été trouvé chez moi ; je suis prête à subir toutes les conséquences de cette faute.

— Enfin, tu avoues ? reprit le comte, tandis que Marion stupéfaite regardait, la bouche béante et prête à affirmer le contraire, la pauvre jeune fille agenouillée en pleurant devant le leude ; eh bien ! que ce soit elle qu'on conduise en prison.

Obéissant à l'ordre de leur chef, les soldats entourèrent Jehannette, et allaient porter leurs mains sur elle pour la contraindre à les suivre, lorsque, pour ainsi dire ranimée par la crainte du contact de ces hommes, elle se releva d'elle-même ; et, se reculant avec terreur et dignité à la fois, elle leur dit :

— Ne me touchez pas, mes seigneurs, me voilà prête à vous suivre.

— Arrêtez, arrêtez ! cria à ce moment une voix d'homme qui partait du dehors ; et la fenêtre ouverte avec violence laissa voir Jehan de Mehun s'élançant dans la chambre.

— Voilà le coupable, dit-il ; qu'on laisse cette enfant en paix.

A la vue de son père se livrant lui-même à ses bourreaux, Jehannette tomba évanouie dans les bras de Marion ; quand elle revint à elle, tout le

monde s'était retiré, à l'exception de la blanchisseuse, qui lui jetait de l'eau froide au visage pour la rappeler à la vie.

— Marion, Marion, toi qui sais tout, dis-moi ce qu'il faut faire pour sauver mon père ! s'écria Jehannette fondant en larmes à la vue de l'escabeau de son père, vide et inoccupé.

— Demain nous y aviserons, répondit la blanchisseuse en prenant son paquet de linge pour se retirer : la nuit porte conseil.

IV. Le Jugement.

Le lendemain, le jour était levé depuis longtemps, lorsque Marion la Pichone ouvrit la porte du manoir de Jehan de Mehun. Jehannette n'avait pas changé de place ; assise sur un escabeau, la tête appuyée sur le fourneau, on voyait bien qu'elle avait dû passer la nuit là. Sans doute fatiguée de pleurer, elle s'était assoupie.

Marion s'assit auprès d'elle, et attendit son réveil.

Cela ne tarda pas : un sanglot réveilla bientôt la pauvre fille, qui, en ouvrant les yeux, aperçut la blanchisseuse.

— Oh ! Marion ! mon père ! fit Jehannette en recommençant à pleurer.

— Je viens de l'île Lutécienne³, dit Marion. Je suis entrée au palais de la Cité ; tout s'apprêtait pour y juger ton père.

— Comment, on va le juger ! dit Jehannette se redressant roide.

— Et en règle, ma pauvre enfant.

— Oh ! plus d'espoir plus d'espoir ! Marion, n'est ce pas ?

Marion reprit, sans répondre à la question de Jehannette : — Le comte de Poissy y met des formes ; il aurait pu, — car enfin, ton père a presque été saisi en flagrant délit, — il aurait pu, dis-je, faire raser ton manoir, arracher tes vignes et tes oliviers ; car le pouvoir des leudes est immense. Mais non, il préfère un jugement en règle ; il sait bien ce qu'il fait, Oh ! les leudes ! les leudes !

— Marion ! tu me fais mourir !

— Le comte de Poissy a commandé un *gravion*, un *centenier*, sept adjoints, et le reste des douze juges, nombre voulu par la loi, — en notables.

— Et tu penses, Marion...

— Que tu es ruinée, Jehannette, ruinée sans ressources.

— Que cela, Marion, que cela ; oh ! je passerai bien vite condamnation, pourvu qu'on laisse la vie sauve à mon père.

— Que cela, Jehannette ! Oh ! enfant, enfant, on voit bien que tu ne sais pas ce que c'est que la misère !

— J'entrerai en condition, Marion, je me ferai servante. Oh ! pour sauver mon père, je me ferais esclave s'il le fallait.

— Esclave ou servante, c'est bien la même chose, Jehannette.

— Dans le pays de ton père, Marion, à Rome, où, pour le service de leur personelles Romains ne se servent que d'esclaves ; mais en France, c'est différent ; les esclaves ne sont employés qu'à l'agriculture ou aux travaux mécaniques. — Sais-tu que pour obtenir l'avantage d'être *valet*, *varlet*, *servante* ou *filie d'honneur*, il faut être de naissance illustre, ou tout au moins enfant de leude ou d'homme libre ? Dans ma famille, excepté mon père qui a voulu être soldat volontaire, presque tous les membres ont été domestiques : mon aieul était chargé, chez le roi Childéric, qui habitait Tournai, de la surveillance des chevaux, des écuries et des étables ; on l'appelait le comte de l'étable ; j'avais un oncle *grand bouteiller*, et mon cousin Guillemain de Montfort, de qui je suis la fiancée, est maréchal ; il panse les chevaux et les ferre dans la perfection.

Mais permettez-moi, mes jeunes lecteurs et lectrices, d'interrompre un petit moment mon récit, pour vous expliquer une des coutumes introduites par les Francs dans la Gaule, qui y mit la *domesticité* en honneur. Ayant peu de mémoire, je suis obligée de vous parler des choses au moment qu'elles me viennent ; autrement je les oublierais, et mon ouvrage serait incomplet.

Les Romains, pour le service de leur personne, avaient des esclaves. Les Francs, orgueilleux comme le sont tous les barbares, trouvèrent cet usage indigne d'eux. Ils continuèrent, suivant leur antique coutume, à se faire servir par des hommes d'une naissance illustre, par les fils de leurs parents, de leurs leudes ou fidèles. Ils renvoyèrent à l'agriculture et aux travaux mécaniques les esclaves romains, et les serviles emplois de ces derniers furent remplis par des fils de princes ou de nobles, jeunes gens que Grégoire de Tours qualifie de *pueri*, etc.

De cette coutume barbare est résultée l'espèce d'illustration accordée en France à des places de domestiques.

Celui qui, chez les Francs, était chargé de la surveillance des chevaux, des écuries et des étables, devint le premier dignitaire de la monarchie

française, sous le titre de *comes stabili*, comte de l'étable, dont on a fait *connétable*.

Le titre de *maréchal* désignait ordinairement, et désigne encore aujourd'hui, un homme qui panse et ferre les chevaux. Le nom de ce métier est devenu un titre éminent dans le militaire.

Le *sénéchal* était celui qui veillait à la sûreté de la maison, qui percevait les redevances du maître et le servait à table ; depuis, on en a fait un grand officier de justice.

Il en a été de même pour le *grand pannetier*, qui, dans l'origine, n'était qu'un *boulangier* ; pour le *grand bouteiller*, qui n'était qu'un *sommelier* ; et pour le *grand veneur* et le *grand louvetier*, qui n'étaient que des domestiques chasseurs.

Il n'y a pas encore longtemps que les nobles avaient conservé l'usage d'envoyer leurs enfants, comme jadis *varlets*, *valets*, *servantes* ou filles, dans les maisons des hommes puissants, seulement avec la dénomination plus polie de gentilshommes, filles ou dames d'honneur.

Cela dit, je retourne à mon histoire.

Le silence régnait depuis un moment entre ces deux femmes, lorsque Jehannette s'écria soudainement :

— Marion, te sens-tu le courage de m'accompagner au palais de la Cité ? Oh ! viens, viens, je veux aller les prier pour mon père.

Marion se leva sans répondre ; et, offrant son bras à la fille de Jehan de Mehun, qui tremblait comme la feuille et avait peine à se soutenir sur les jambes, elles sortirent toutes deux du manoir, en se dirigeant vers l'île Lutécienne.

Il avait beaucoup plu la veille, et une boue infecte, des tas d'immondices énormes encombraient les rues, qui n'étaient point encore pavées à cette époque. Toutefois, rien n'était capable d'attiédir l'amour filial de l'une et le courage romain de l'autre ; après une heure de marche, Jehannette et sa compagne se trouvèrent devant une tour de bois, ayant une enceinte palissadée, à l'extrémité occidentale de l'île Lutécienne.

— Voici le palais de la Cité, dit Marion, montrant à la jeune fille la tour de bois ; et ici à côté, — ajouta-t-elle en indiquant une espèce de parc fermé de haies impénétrables et de remparts en terre, — c'est une *place de refuge* ; aucune loi, aucun pouvoir ne peut en arracher le coupable qui s'y réfugie... Une fois...

— Que de monde devant le château ! interrompit Jehannette, incapable d'écouter autre chose que ce qui avait rapport à son père... Oh ! viens, Marion, viens ; tu me raconteras ton histoire plus tard ; viens.

Comme si la vue de ce lieu où la liberté de son père était menacée lui avait rendu toutes ses forces, la frêle jeune fille, oubliant qu'elle avait prié la vieille blanchisseuse de la protéger, quitta son bras, et s'élança seule dans l'enceinte de la tour ; fendant la foule, franchissant sans les voir tous les obstacles qui s'opposaient à sa course, Jehannette arriva enfin, épuisée, haletante, dans une grande pièce, où douze personnes montées sur une estrade en bois, et dans le nombre desquelles se faisait remarquer par sa bonne mine et son air martial le comte de Poissy, jugeaient un homme enchaîné, que des soldats avaient forcé à s'agenouiller devant eux.

— Jehan de Mehun, disait la voix sévère d'un *centenier*, tu es atteint et convaincu d'avoir volé au comte de Poissy, de qui ton fief relève, un épervier, et pour cette faute, condamné à payer au fisc trente écus d'or, à ton seigneur dix écus d'or ; à cette condition celui-ci veut bien le remettre la peine que tu mérites d'avoir six onces de chair mangée par l'épervier à l'endroit le plus sensible de ton corps.

— Trente écus et dix écus font quarante écus d'or, dit Jehan de Mehun d'une voix désolée ; en vendant le toit de mon père, mes champs et mes esclaves, à peine si l'on ferait le quart de la somme.

— Eh bien ! on y ajoutera la vente de ta personne, et le compte y sera, répliqua le sire de Poissy.

— Moi, serf ! s'écria l'homme libre indigné.

— Oh ! grâce, grâce ! dit une voix qui partit suppliante du milieu de la foule ; et soudain Jehannette vint tomber à genoux à côté de son père. — Grâce, messeigneurs ! n'aurez-vous point pitié d'une fille qui vous demande la vie de son père ? voyez, il est vieux, il est couvert de cicatrices, qu'il a reçues en combattant pour son roi. Je n'ai que lui, ma mère est morte ; oh ! ne m'arrachez pas mon père, ne m'arrachez pas mon père !

— L'affaire est jugée, dit l'assemblée des douze hommes en se séparant ; qu'on éloigne cette enfant et qu'on ramène cet homme en prison jusqu'à ce qu'il ait payé les quarante écus d'or, ou qu'il se soit soumis au servage.

En entendant cette horrible sentence, Jehannette s'évanouit. Bientôt, de cette foule de peuple, de seigneurs et de soldats qui remplissaient cette vaste salle, il ne restait que la pauvre jeune fille et Marion, qui lui prodiguait des secours.

— Reviens à toi, Jehannette, lui disait-elle ; reprends tes forces, tout n'est pas perdu : au-dessus du pouvoir des leudes et du pouvoir fiscal, il y a le pouvoir des rois. Allons nous jeter aux pieds de madame Clotilde, allons. Elle est mère, elle aura pitié d'une fille qui prie pour son père.

V. Promenade aux palais des Thermes.

En arrivant à quelque distance dû palais des Thermes, Marion pria Jehannette de s'asseoir un moment sur une pierre le long de la Seine, et de l'attendre l'espace de temps qu'il lui fallait pour aller chez elle et revenir. Dans la douleur où Jehannette était plongée, elle ne fit aucune observation, et s'assit. Marion en revenant la trouva dans le même abattement où elle l'avait laissée. La blanchisseuse portait deux corbeilles de linge séché et plié.

— Des larmes ne sont permises que lorsque tout espoir est déçu, dit-elle à la jeune fille avec cette énergie qu'elle tenait de son origine romaine.

— Oh ! voir mon père garrotté d'indignes liens, lui si noble, si bon, et n'avoir pu les briser ! dit Jehannette avec angoisse.

— Rien n'est désespéré, et madame Clotilde peut beaucoup, reprit Marion. Allons, Jehannette, du courage ; prends une de ces deux corbeilles, et suis moi ; pardonne-moi de te faire passer aux yeux du concierge pour une nièce ; il le faut : ruse et patience, font plus que force et que courage.

— Oh ! sois mille fois bénie, Marion ! dit Jehannette hissant la corbeille sur sa tête et marchant à la suite de la blanchisseuse jusqu'aux portes du palais.

Le palais des Thermes, bâti par Constance de Chlore, qui séjourna quatorze ans dans les Gaules, occupait un espace immense, hors de l'enceinte de Paris, renfermé alors dans la Cité : il s'étendait depuis la rivière jusqu'au sommet de la montagne Sainte-Genève, et se composait de plusieurs constructions fortifiées et entourées de jardins, qui, renfermées par un mur d'enceinte, ne formaient qu'un seul et immense bâtiment. A la voix de Marion qui appela en heurtant, l'entrée du palais leur fut permise sur-le-champ.

— Bonjour, Marion la Pichone, dit le concierge à la blanchisseuse ; tu viens rapporter le linge à madame la reine. Je t'avertis que si tu veux le lui rendre à elle-même, il te faudra l'attendre longtemps : elle vient, avec

mesdames ses belles-sœurs, Alboflède et Landechilde, d'entrer dans les salles de bain.

— Ça n'y fait rien, je ne suis pas pressée, messire Harangier, et je vais, si vous le permettez, montrer à cette enfant qui m'accompagne les merveilles de ce palais à nul autre pareil.

— Promenez, entrez partout, la Pichone ; ce n'est pas d'aujourd'hui que tu connais les murs du palais ?

— Et l'histoire de ces murs aussi, messire Harangier.

— Sans compter l'histoire des personnes qui les ont habitées, n'est-il pas vrai, la Pichone ?

— Comme tu dis, messire Harangier. Et si tu veux....

— Merci, j'en sais autant que toi là-dessus... Laisse ton paquet ici, la Pichone, et si tu veux faire part de ton érudition, que ce soit à des jeunes filles comme celle qui t'accompagne ; moi, je suis trop vieux pour cela.

Disant cela, le vieux concierge tourna le dos aux deux visiteuses, et celles-ci prirent incontinent le chemin du palais.

Si Jehannette n'avait pas été si triste, certes, elle n'eût pas passé insensible devant toutes les merveilles que renfermait ce lieu, devant ces salles de jeux dorées et splendides, devant ces galeries ornées de statues, où l'œil se perdait dans l'immensité, devant ces majestueux appartements supportés de colonnes entourant les lits de pourpre sur lesquels, au sortir des étuves et de l'eau qui coulait dans les bassins de marbre, les patriciens d'Italie et la jeunesse gauloise venaient chercher une nouvelle jouissance. Dans ce temps où Paris, comme je vous l'ai dit, était tout entier renfermé dans la cité, les Thermes se trouvaient être un lieu de plaisance, une résidence royale, comme de nos jours Versailles et Saint-Cloud. Permettez-moi de vous dire en passant, mes jeunes lecteurs, qu'aujourd'hui de cette seule antiquité romaine qui nous reste et qui se trouvait comprise entre les rues de la Harpe, du Foin, Saint-Jacques et des Mathurins, il ne reste plus qu'une grande voûte dont on admire l'étonnante hardiesse. Son architecture, simple et noble, n'a d'autre ornement qu'une poupe de navire et des espèces de figures sculptées à la naissance des arceaux. On remarque, sous le plancher, une étuve pour faire chauffer l'eau, que des conduits en pierres, encore existants, allaient chercher aux sources d'Arcueil. Cette grande chambre reçoit le jour par trois grandes arcades ouvertes du côté de la rue de la Harpe ; quelques degrés d'escaliers aboutissent à des souterrains qui n'ont pas encore été déblayés. Le charmant hôtel de Cluny, que notre savant

et aimable antiquaire M. Dusommerard a su faire renaître de ses cendres, et que je vous engage à demander la permission de visiter, a des caves et des voûtes aussi anciennes que celles des Thermes. Ce majestueux fragment de palais, cette voûte audacieuse dont je vous ai parlé tout à l'heure, était resté jusqu'en 1819 enseveli sous terre ; un jardin s'était élevé sur son sommet ; les arbres y dominaient les cheminées ; on cultivait des légumes à soixante pieds du ruisseau, et l'ancien propriétaire de ces lieux, membre du parlement, prenait le frais sous des ormes, tandis qu'au-dessous de lui un tonnelier martelait en chantant et serrant ses futailles, à l'endroit où les empereurs romains et les rois de notre première race tenaient leur cour plénière, ou donnaient leurs splendides repas.

Mais voilà assez d'archéologie, et pour vous et pour moi, mes jeunes lecteurs ; je me hâte de reprendre mon récit, et de retourner à mon rôle, qui est plutôt de vous amuser que de vous instruire, sans toutefois renoncer à celui de faire tous les deux, si cela m'est possible.

Donc, Marion, tout en guidant Jehannette dans les détours d'un palais qu'elle paraissait connaître aussi bien que celui qui l'avait bâti, voyant qu'elle perdait sa peine à lui en démontrer les beautés, essaya d'attirer son attention ailleurs.

— Veux-tu voir le roi Clovis, dit Marion en s'approchant d'une ouverture qui donnait sur les jardins. Tiens, ajouta-t-elle, voyant Jehannette accourir curieuse, tiens, là, à gauche, celui dont les beaux cheveux blonds tombent en larges boucles sur les épaules, dont la tunique est couleur de pourpre, et la ceinture qui la serre en or ; vois comme son manteau, retenu par une courroie autour de son cou lui donne bonne grâce et lui va bien ; n'est-ce pas Jehannette ? car il a quarante-trois ans, il est né en 465. La première fois que je l'ai vu, il était plus jeune, et par conséquent plus beau ; et puis c'était au milieu d'une cérémonie si touchante !

— Quoi !... est-ce donc le jour de son baptême ? demanda Jehannette, les yeux fixés sur Clovis, qui se promenait dans son préau entouré de ses leudes.

— J'étais allée à Reims exprès pour cela ; mon mari vivait encore ; il m'y avait conduite en croupe sur son cheval. Dieu, que c'était beau, Jehannette ; je vivrais cent ans, que je n'oublierais jamais ce spectacle. Ce fut à madame Clotilde, à ses douces insinuations, à ses pieuses paroles, que nous dûmes un pareil miracle. Clovis hésita longtemps ; il craignait de déplaire à ses leudes. Mais une fois, dans un combat qu'il livrait aux Allemands, à

Tolbiac, se voyant près de succomber, il invoqua hautement le Dieu de madame Clotilde et des chrétiens, et aussitôt, mon mari me l'a assuré car il l'a vu, Jehannette, la victoire tourna subitement du côté de Clovis. L'abbé Remi, qui sera canonisé un jour, je l'espère, fit voir clairement par là au roi que le Dieu qui gagnait des batailles et qu'adorait madame Clotilde, était le seul Dieu puissant, le seul qu'il fallait connaître. Voilà donc notre roi Clovis converti à la foi catholique ; mais il ne veut pas être le seul sauvé, et le voilà qui harangue ses soldats, et leur fait un discours si éloquent, que tous veulent le suivre aux fonts baptismaux. Quelle belle cérémonie ! Elle eut lieu le 25 décembre 496, dans l'église de Reims. Imagine-toi, Jehannette, un roi avec son diadème au front ; un diadème d'or enrichi de pierreries, et trois mille guerriers, vêtus de cuirasses en peaux de bêtes, dans le nombre desquels on remarquait les deux jeunes princesses sœurs de Clovis, mesdames Alboflède et Landechilde, le front baissé, abjurant un culte impie. Partout où le cortège devait passer, les rues étaient tapissées d'étoffes peintes ou d'un blanc éclatant ; dans l'intérieur de l'église on brûlait des parfums, qui répandaient dans l'air une odeur céleste ; la cire qui brûlait était aussi embaumée, elle ajoutait à la bonne odeur qu'on respirait dans ce lieu saint, et il y avait tant de cierges allumés, que cela éblouissait les yeux. Depuis sa conversion, ce qui prouve bien que Dieu lui en sut gré, tout lui a réussi à ce premier fils de l'Eglise, comme l'appelle l'abbé Rémi. L'année d'ensuite, il soumit les cités de l'Armorique, vainquit Gondebaut, roi de Bourgogne, et lui accorda la paix ; et l'année dernière, après avoir jeté les fondements de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul⁴, ce qui lui porta honneur, il battit et tua de sa propre main, dans une bataille livrée à dix lieues de Poitiers, Alaric, roi des Visigoths ; ce qui a réuni l'Aquitaine au royaume des Francs, tu ne m'écoutes pas, Jehannette ; tu es distraite.

— Pardonnez-moi, la Pichone, je ne suis pas distraite, mais triste, et puis une chose m'étonne, comment savez-vous tout cela ?

— Ah ! c'est que je suis de race romaine, Jehannette, et que dans mon pays les femmes élèvent les guerriers et leur apprennent l'histoire, et que, pour l'apprendre, il faut la savoir.

— Tenez, Marion, regardez à votre droite, et dites-moi quelles sont ces grandes dames qui se dirigent vers le préau où est le roi ?

— C'est la reine, Jehannette, c'est madame Clotilde.

— Bonne Vierge ! qu'elle est belle, Marion ! dit Jehannette la regardant émerveillée. Comme sa cotte de mailles, exactement adaptée à son corps,

sert à faire voir la beauté et la richesse de sa taille ; son voile qui lui tombe sur les bras et les genoux, lui donne un air doux et modeste ; n'est-il pas vrai, Marion ? Et que la pièce d'étoffe qui compose sa tunique et la serre au milieu du corps a dû lui coûter cher, ainsi que son manteau retenu par une laçure sur sa poitrine ! puis, quel beau collier enrichi de pierreries elle porte à son cou ! comme cela reluit, et quelle belle chevelure elle a ! voyez, voyez donc, Marion, les nattes en tombent jusqu'à terre ! Oh ! sa vue me remet le courage au cœur ! la voyant si gracieuse et si belle, j'ai l'espoir qu'elle m'écouterà, qu'elle aura pitié de moi ; et si sa voix est aussi douce que son visage, monseigneur, le roi ne pourra rien lui refuser... Il l'aime beaucoup, n'est-ce pas, la Pichone ?

— Beaucoup. Il a eu de la peine à l'obtenir pour femme, Jehannette, sais-tu ; elle est fille de Chilpéric, roi des Bourguignons, que son frère Gondebaud fit assassiner, ainsi que ses trois enfants ; madame Clotilde fut la seule épargnée ; sans doute il voulait l'épouser, mais madame Clotilde ne voulut pas du meurtrier de son père et de ses frères, et elle préféra Clovis, qui l'épousa en 493, après beaucoup de difficultés de la part de son oncle.

— Quel tumulte, Marion, interrompit Jehannette, dont l'attention fut excitée ailleurs par un bruit de cors, d'aboiements de chiens et de piétinements de chevaux.

— C'est le roi qui va partir pour la chasse : les rois, mon enfant, il faut que ça combatte toujours, soit les hommes, soit les animaux.

— Il salue madame la reine, et celle-ci s'avance de notre côté, Marion ; elle monte le perron du palais !... Ah ! sainte Vierge, le leude qui l'accompagne, c'est celui de l'épervier, celui qui tient la vie de mon père dans ses mains, le sire de Poissy ; je suis perdue, Marion, je n'oserai jamais parler devant lui... Et pourtant, mon Dieu, il n'a pas l'air méchant ! à le voir là, sa belle tête blonde inclinée devant madame Clotilde.

— Du courage, Jehannette, madame la reine va venir dans cette pièce ; tenons-nous dans ce coin, elle ne peut manquer de nous apercevoir, et alors... A la grâce de Dieu, du courage, Jehannette, je te dis.

VI. La Piété filiale.

— Oui, messire Amaury de Poissy, disait madame Clotilde en entrant dans la salle où Marion et Jehannette se tenaient coi, et sans oser bouger ;

oui, Anastase, empereur d'Orient, vient de déférer à mon seigneur et maître, à Clovis, roi des Francs, le titre de consul : maintenant, que peut-il désirer de plus, sinon rendre grâce à Dieu tous les jours de la paix dont il fait jouir son peuple ? — Mais que veut Marion ? ajouta la reine, s'asseyant sur un lit de pourpre, et tournant avec bonté son visage gracieux vers la vieille blanchisseuse ; et quelle est cette jolie fille qui l'accompagne ?

— Madame la reine, dit Marion poussant devant elle Jehannette, dont la frayeur rendait les jambes tremblantes, madame la reine... ; et voyant que Jehannette ne parlait pas, elle ajouta, s'adressant à la jeune fille : — Mais parle donc, enfant, parle donc, madame la reine est bonne.

— Dieu me soit en aide ! c'est la jolie fille à Jehan de Mehun, s'écria Amaury.

— Jehannette tomba sur ses deux genoux, en étendant ses deux mains vers lui. Elle voulut parler, ses lèvres se desserrèrent ; mais la pauvre enfant ne trouva aucun son dans son gosier que la peur paralysait.

— Et qu'est-ce que la jolie fille à Jehan de Mehun, demanda la reine au leude.

— Les champs et le manoir en chaume de Jehan de Mehun, bien qu'il soit homme libre, relèvent de mon fief ; mais le mécréant, l'excommunié qu'il est, hier m'a volé le plus beau de mes éperviers.

— C'est mal ! dit la voix douce de la reine.

— Oh ! madame, s'écria Jehannette retrouvant sa voix dans la désapprobation que la reine jetait sur son père, madame, si vous saviez que c'est pour moi qu'il a mal fait, que c'est pour rendre à sa fille indigne la gaîté et la santé qu'un rêve lui avait ravi !... Oh ! madame la reine, prenez pitié de moi.

— J'y suis toute disposée ; mais, fit observer madame Clotilde, m'est avis, jeune fille, que la chose ne me regarde pas.

Amaury regardait avec attention Jehannette anéantie aux pieds de la reine.

— Si madame la reine veut le permettre, dit-il, je demanderai à cette fille ce qu'elle comprend par ce rêve qui lui avait ravi la gaîté, la santé, et quel rapport tout cela peut avoir avec mon épervier volé, presque tué.

— Vous savez qu'après le bain, nous n'avons pas d'autre amusement que les récits, messire Amaury ; faites parler cette enfant.

— Entends-tu, explique-toi, dit le comte de Poissy à Jehannette.

Sans changer de position, elle prit la parole et raconta succinctement, mais avec douceur et naïveté, l'histoire que vous savez ; la reine l'écoutait avec bonté, mais il y avait plus que de l'intérêt, dans la manière dont le comte aspirait, pour ainsi dire, chaque mot sorti de la bouche pure de cette charmante fille ; quand elle eut fini, et comme si la musique harmonieuse de cet organe enchanteur, en cessant de se faire entendre, eût rappelé le comte à lui-même, ou que ce fût seulement à ce moment là qu'il se ressouvînt qu'il n'était que juge, la douceur molle que respiraient ses traits s'évanouit, et sa figure s'arma de sévérité.

— L'histoire peut être vraie, dit-il, mais le crime n'en a pas moins été commis, et à tout crime il faut une punition.

— C'est juste, messire, dit Jehannette, baissant ses beaux yeux noirs devant le regard irrité du jeune leude. Mais je suis la seule coupable, que je sois la seule à la subir... Oh ! messire, ne me refusez pas ! ajouta-t-elle en se traînant sur ses genoux jusqu'aux pieds du comte, et enhardie par le silence de celui ci ; ayez pitié d'un enfant qui prie pour son père ! Pillez nos biens, dévastez nos champs, vendez nos esclaves, prenez-moi pour servante, mais mon père est né homme libre, laissez-le libre.

— Par l'amende à laquelle ton père est condamné, repartit le leude sans que sa figure trahît le secret de son âme, tes biens, tes champs, tes esclaves m'appartiennent, et ton père est encore redevable envers moi ; bénis donc ma clémence qui, au lieu de lui faire subir le supplice de l'épervier, veut bien, en place de sa liberté, lui accorder la vie sauve... Ton père est devenu mon serf, toi seule est libre, jeune fille.

— Serf ! mon père est serf ! s'écria Jehannette en frappant son front de désespoir... Oh ! encore un mot, encore une prière, messire.

— Parle ! dit le comte, presque avec bonté.

Jehannette répliqua, la voix entrecoupée par ses larmes : — Vous êtes jeune, vous ne pouvez pas être bien cruel, vous devez avoir une mère, une sœur, une parente que vous aimiez. Eh bien ! au nom de cette mère, de cette sœur, de cette parente, laissez ma voix arriver jusqu'à votre cœur ; renvoyez mon père, et prenez-moi à sa place ; j'ai le cœur haut, mais n'importe, je serai votre esclave, votre servante ; je vous servirai avec fidélité, soumission et respect, je vous servirai à genoux, oh !... grâce... grâce... pour mon père, messire... et acceptez-moi à sa place !

— La prière de cette enfant est d'une bonne fille, dit la reine ! n'en aurez-vous pas pitié, messire Amaury ?

— Comme vous, j’applaudis aux motifs qui la font agir, répliqua le comte, mais avant d’accepter son sacrifice, je dois la prévenir sur la condition qui l’attend.

— Quelle qu’elle soit, je me sou mets à tout, cria Jehannette, ranimée par l’espérance.

— J’aurai sur toi droit de vie ou de mort, dit le comte.

— Je le sais, dit Jehannette avec force.

— Je peux te revendre si tu me déplaïs..

— Je le sais, dit Jehannette, dont la voix fléchit.

— Pour la faute la plus légère, j’ai le droit de te faire donner cent cinquante coups de fouet.

Tout le corps de la jeune fille tressaillit sous cette menace humiliante, mais elle n’en répondit pas moins :

— Je le sais.

— Et pour une faute plus ou moins grave, te faire couper les oreilles... le nez... un pied... une main, te faire crever les yeux, si tel est mon bon plaisir.

— Je le sais, murmura faiblement Jehannette.

— Et si je me marie... tu serviras ma femme, et te soumettras sans murmure à tous ses caprices.

— Sauvez, sauvez le père de votre esclave Jehannette, dit la pauvre fille, baissant son front sur les pieds du comte de Poissy.

Il la releva vivement.

— Jehannette, lui dit-il, tu es une bonne et brave fille, tu es libre, toi et ton père, je te remets tes biens, tes champs, tes esclaves ; et à ton père, je remets sa faute... Maintenant dis-moi, toi, qui tout à l’heure voulais être mon esclave, veux-tu être ma femme ?

— Moi !... moi !... dit Jehannette, dont les joues pâles se couvraient d’une subite rougeur, et qui essaya de cacher sa rougeur sur l’épaule de Marion stupéfaite.

— Bien... bien... messire Amaury, dit madame Clotilde, ceci est d’un brave et loyal chevalier... Qu’en pensez-vous, mes sœurs ? ajouta-t-elle en se tournant vers les princesses Alboflède et Landechilde, qui avaient assisté à cette scène comme à une pièce de théâtre très-intéressante.

— Je pense que le sire de Poissy ne peut pas trouver une plus jolie femme, dit madame Alboflède.

— Et une meilleure, répliqua madame Landechilde.

— Oui, dit madame Clotilde, car toute bonne fille est bonne épouse.

— Eh bien ! Jehannette, consens-tu à me donner ton cœur, réitéra le sire de Poissy, en prenant la main de la jeune fille.

— Je vous avais donné la personne, messire, dît la fille de Jehan de Mehun les yeux baissés, mais le cœur appartient à mon père.

— Eh bien ! allons le lui demander, répondit le sire de Poissy, en entraînant Jehannette avec lui.

Jehan de Mehun, mes jeunes lecteurs, ne demanda pas mieux que d'accorder la main de sa fille au comte Amaury de Poissy, et moi qui, par métier et par plaisir, m'amuse à lire dans les cœurs, je vous dirai en confidence que celui de Jehannette était séduit depuis longtemps par la bonne mine du sire de Poissy, et par ses beaux exploits à la guerre, dont son père s'amusait à lui faire les récits.

GIZÈLE LA SAGE.

801

I. Les deux Promeneurs.

En 801, époque où nous reporte cette histoire, tout Paris était renfermé dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Cité ; une vaste forêt liait Saint-Germain à Chelles, et couvrait l'espace occupé de nos jours par Neuilly, Chaillot, les Champs-Élysées, la Madeleine, le boulevard des Capucines et la ligne des boulevards jusqu'au canal de la Villette, puis les Tuileries, le Louvre, et enfin tout le côté gauche de la Seine ; le côté droit était presque tout en prairies et en marais, excepté toutefois que de ce même côté se trouvaient aussi le grand Pré-aux-Clercs, les jardins du palais des Thermes, le faubourg dit *Locotitius*, la montagne du même nom (où est bâtie aujourd'hui l'église Sainte-Geneviève), le camp des Romains, puis des vignes et le champ des sépultures.

Or, sur la lisière de la forêt traversée par la voie romaine qui conduisait de Clichy à Paris, une espèce de petit manoir se faisait remarquer ; bâti dans un fond, environné d'eaux et de bois, caché pour ainsi dire à tous les yeux par sa construction basse et presque rampante, il fallait arriver sur les bords du canal qui l'entourait pour en apercevoir les murailles noires et en partie couvertes de lierre. Rien, au premier abord, ne faisait deviner les moyens d'arriver à ce manoir : aucune porte extérieure n'en indiquait l'entrée, jamais aucune lumière n'apparaissait ni aux étroites croisées qui en décoraient l'extérieur, ni ne se faisait remarquer sur l'esplanade construite au-dessus de ce bâtiment.

Ce manoir était-il habité ? ne l'était-il pas ? c'est ce que se demandaient deux hommes cheminant côte à côte, un matin du mois de mai de cette année 801.

La tunique courte, ouverte par devant, et arrêtée par une ceinture d'étoffe au milieu du corps d'un de ces promeneurs, ainsi que ses chausses qui descendaient jusqu'aux pieds, et sa chaussure retenue par une longue courroie dont les deux bouts montaient en s'entrelaçant et se croisant autour de la jambe, indiquaient soit un valet de chasse, soit un laboureur, enfin un homme de la campagne.

Quant à son compagnon, il portait le costume des Francs au temps de Charlemagne ; sa chaussure dorée en dehors était soutenue par de longues courroies, l'étoffe qui couvrait ses jambes était entourée de petites bandelettes qui se croisaient ; ces bandelettes, bien que de la couleur de l'étoffe qu'elles entouraient, étaient d'un travail plus recherché. Le corps du jeune Franc était recouvert d'une camisole ou veste ; à son ceinturon ou baudrier était attachée une épée placée dans son fourreau et fixée par des courroies d'une étoffe très-blanche et très-luisante ; un manteau bleu, doublé de blanc, et de forme carrée, lui servait de surtout. Ce manteau descendait devant et derrière, depuis les épaules jusqu'aux pieds ; sur les côtés il couvrait à peine les genoux. Il portait à la main droite un gros bâton de pommier, dont la pomme d'or était ciselée richement. Il était jeune et d'une taille haute et svelte.

Une chose singulière et qui n'échappait à la sagacité de l'un ni de l'autre de ces deux hommes, c'est que tout en s'accablant de questions sur les habitants de ce manoir mystérieux, chacun semblait inquiet et jetait des regards furtifs sur les murailles noires et sombres, en cherchant à faire prendre le change à son compagnon, et à l'éloigner de cet endroit.

— Je ne sais pourquoi, ce lieu est triste et pourrait bien ne pas être sûr, disait le jeune seigneur au paysan.

— En ce cas, pourquoi vous y engager plus avant ? tournez à droite et suivez la voie romaine jusqu'à Paris, répondait le paysan.

— Oui, mais ce n'est pas mon chemin, répliquait le seigneur.

— Et vous allez ?... sauf votre respect au moins, messire... disait le paysan.

— Et toi, où vas-tu ?... demanda brusquement le seigneur.

Puis, comme le paysan étourdi par cette apostrophe inattendue, restait sans réponse, il ajouta :

— Écoute, l'ami, fais-moi le plaisir de déguerpir d'ici, j'y ai affaire.

— Dam... dam..., fit seulement le paysan, se grattant l'oreille, et regardant le soleil à travers une des fentes du feuillage d'un des hauts arbres qui répandaient un ombrage délicieux sur la terre, mais sans bouger d'une ligne.

Dans ce moment, un petit batelet se détachait d'une des crevasses des murs du manoir.

— L'ami, dit vivement le seigneur à qui ce mouvement qu'il guettait n'avait pas échappé, je t'ai donné un conseil tout à l'heure, maintenant c'est un ordre ; va-t'en.

— Monseigneur Gauthier de Mehun, répliqua à son tour le valet de chasse, sans pour cela se dispenser du respect que tout serf devait à un homme libre ; moi aussi, j'ai affaire ici.

— Dans ce manoir ? manant.

— Dans ce manoir, messire.

Le batelet avançait toujours, et on commençait à distinguer le jeune page à l'écharpe bleu de ciel qui le guidait.

— Qu'y viens-tu faire ? quel est l'audacieux qui t'y envoie, l'imprudent qui t'a enseigné cette route ? et comment me connais-tu, moi qui ne te connais pas ? répliqua vivement Gauthier.

Le paysan, ou valet de chasse, répondit sans s'émouvoir, et l'œil fixé sur le batelet qui s'était arrêté au milieu du canal, comme indécis, sous la main qui le guidait, s'il avancerait ou retournerait sur ses pas.

— Il y a deux ans, — la veille d'un long voyage que je devais entreprendre, et dont je ne reviens qu'aujourd'hui, — j'étais sur ce batelet avec une jeune fille.... le batelet chavira, et cette pauvre enfant allait se noyer, lorsque, attiré par mes cris, vous accourûtes. Votre courageuse témérité la sauva d'une mort inévitable... Je vous conduisis dans la cabane de mon frère, qui est bûcheron dans cette forêt... Là elle reprit ses sens... puis, voulant profiter de la reconnaissance qu'elle vous témoignait pour la connaître, vous lui apprîtes votre nom, votre rang, et vous lui demandâtes qui elle était... je vous le dis...

— Tu mens ! interrompit Gauthier en maître ; mais je me doutais de la fraude, et le lendemain, un de mes gens ayant découvert la retraite de Gizèle, je me présentai chez Iseberg...

— Plus bas, messire, plus bas, dit le valet effrayé, et agitant les mains en l'air, comme s'il eût voulu en fermer la bouche du jeune seigneur.

Gauthier sourit finement. — Tu vois que je sais tout, dit-il.

— Tout ? reprit le valet, de plus en plus effrayé.

— Excepté cependant le motif qui fait ce seigneur se cacher comme un criminel.

Le visage du valet reprit un peu de calme. — Un criminel ! mon bon, mon noble maître... un criminel !...

— Je n'ai pas dit qu'il le fût, mon ami, fit observer Gauthier.

— Et vous avez raison, mon jeune seigneur, dit le valet avec sentiment ; et si on le disait jamais devant vous, tirez votre épée, messire, et jurez le contraire... Mon maître est innocent, innocent comme le pauvre Gérard, son fidèle et dévoué serviteur.

Dans ce moment le page à l'écharpe bleue, ayant sans doute fini, à force d'observer, par reconnaître les deux interlocuteurs, fit avancer le batelet, aborda sans crainte, les reçut à son bord, et reprit avec eux le chemin du manoir, où, s'enfonçant sous une arche en saillie, dont, de l'autre côté du canal, on ne pouvait deviner la destination, le batelet alla échouer juste au milieu d'une cour formant un carré plein d'eau, au milieu de ce vaste bâtiment.

II. Le Gynécée.

Du temps des Romains, les gynécées, ou *gynæceum*, étaient très-communs dans la Gaule ; les Francs les y trouvèrent établis ; chaque roi, chaque homme puissant en avait un dans l'intérieur soit de son palais, soit de sa maison, où les femmes esclaves filaient et tissaient le lin et la laine ; car il n'y avait pas d'autres manufactures ni ateliers pour confectionner les vêtements des habitants ; la plupart des objets de luxe, et même de nécessité, venaient de l'étranger.

Ordinairement les maîtresses de maison présidaient à ces gynécées, et ne dédaignaient point les ouvrages à l'aiguille ni au fuseau ; ainsi Gizèle, la jeune et unique enfant du comte Iseberg, était elle au milieu de ses esclaves, lorsqu'on lui annonça la visite de Gauthier de Mehun.

Elle donna ordre de le faire entrer, car la reconnaissance qu'elle lui devait avait banni l'étiquette, et Gauthier parut bientôt au milieu d'un essaim de femmes vieilles ou jeunes, mais qui toutes l'accueillirent avec plaisir.

— Quelle nouvelle, messire ? demanda Gizèle, quand les premiers saluts furent échangés de part et d'autre.

— Un nouveau personnage a paru à la cour, mesdames, dit Gauthier, s'adressant plus particulièrement à Gizèle. Il arrive du royaume de Pégu, des plages enchantées du golfe de Bengale, dans la partie verdoyante de l'Inde située au delà du Gange ; on l'appelle *Abulabaz*.

— Abulabaz ! voilà un singulier nom, fit observer Gizèle.

— Le personnage qui le porte est bien plus singulier encore, repartit Gauthier. Imaginez-vous un être de treize pieds de haut, d'une force telle, qu'il porte aisément quatre milliers, et qu'il vit au moins deux cents ans.

— Mais ce n'est donc pas un homme ? interrompit Gizèle.

— C'est un monstre ! répondit Gauthier, un monstre d'une race nommée éléphant.

— Un éléphant ! un éléphant ! s'écria Gizèle ; mais c'est la première fois qu'il vient un éléphant en France ; n'est-il pas vrai, messire Gauthier ? Mon Dieu ! comment ça peut-il être fait un éléphant ?

— C'est l'animal le plus gros de ce monde, dit Gauthier, et qui surpasse tous les animaux terrestres en grandeur. Sa couleur est gris cendré, ou noirâtre ; il y en a de blancs, mais c'est fort rare. Par rapport à son gros volume, ses yeux sont très-petits, brillants et spirituels, et remarquables surtout par l'expression pathétique du sentiment ; il a l'ouïe très bonne ; ses oreilles sont très-grandes, aplaties contre la tête, comme celles de l'homme, mais pendantes ; il les relève et les remue avec une grande facilité, s'en essuie les yeux, et s'en sert à se préserver de l'incommodité de la poussière et des mouches ; sa trompe, composée de membranes, de nerfs et de muscles, sert à l'éléphant de nez et de main ; l'extrémité en est terminée par un rebord qui s'allonge par le dessus en forme de doigt, avec lequel l'éléphant fait tout ce que nous faisons avec nos doigts : il ramasse à terre les plus petites pièces de monnaie, il cueille les herbes et les fleurs, en les choisissant une à une, il dénoue les cordes, ouvre et ferme les portes en tournant les clefs et poussant les verroux ; il apprend même à tracer des caractères réguliers avec un instrument aussi petit qu'une plume. Son corps, très-épais est sans aucune souplesse, son cou est court et presque inflexible, sa tête petite et difforme, les oreilles excessives, le nez encore plus excessif ; les jambes massives, droites et roides, le pied si court et si petit qu'il paraît être nul ; sa peau est dure, épaisse et calleuse, et toutes ses difformités paraissent d'autant plus sensibles, que toutes sont modelées en grand, et que jamais encore, à Paris, on n'avait vu d'animal aussi monstrueux, et, si je puis m'exprimer ainsi, aussi ridiculement fait. Son cou est si court qu'il ne peut rien prendre avec la bouche : il faut donc qu'il se serve de son nez, autrement dit sa trompe, pour prendre ses aliments et sa boisson, et les porter ensuite jusqu'à sa bouche.

— Et cet animal est-il méchant, carnassier ? demanda Gizèle.

— Non, répondit Gauthier, ni l'un ni l'autre ; mais si fier et si susceptible, qu'on ne l'offense pas impunément. L'éléphant est orgueilleux et ambitieux ; il se souvient du bien qu'on lui a fait ; mais on ne saurait se moquer de lui, ni l'injurier qu'il ne l'entende ; dans ce cas, il se venge en arrosant d'eau, avec sa trompe, celui qui l'a injurié, ou il le jette par terre, le visage contre la poussière. Les Indiens, à ce que m'a dit le Siamois qui a amené. Abulabaz à Charlemagne, se servent de ces animaux dans la guerre ; d'abord, ils vont plus vite que les chevaux, et ont de plus l'avantage de porter des charges immenses, et quelques-uns des tours avec six hommes dedans et un septième sur le cou, qui les conduit.

— Il doit être bien difficile de les apprivoiser, fit observer Gizèle qui écoutait ce que Gauthier lui disait de cet animal inconnu dans nos parages, comme on écoute un conte merveilleux.

— D'abord, on essaie de les faire tomber dans un piège, dit Gauthier ; puis, ce sont les éléphants déjà apprivoisés qui se chargent du reste. On met l'éléphant sauvage entre deux éléphants privés ; puis, des hommes tenant des lances, leur parient en leur présentant à manger : *Prends cela et mange*, lui disent-ils, dans leur langue ; ce sont de petites bottes de foin, des morceaux de sucre noir, et du riz cuit dans de l'eau avec force grains de poivre ; si l'éléphant sauvage ne veut pas faire ce qu'on lui commande, les hommes ordonnent aux éléphants privés de le battre, ce que ceux-ci font aussitôt ; le premier le frappe sur le front et sur la tête avec sa trompe, et si le sauvage fait mine de se défendre, le second privé le frappe de son côté, de sorte que l'éléphant sauvage ne sachant plus où il en est, se soumet et obéit. On m'a dit aussi, mais j'ai peine à le croire, que lorsqu'on a pris un éléphant sauvage et qu'on lui a lié les pieds, le chasseur l'aborde, le salue, lui fait des excuses de ce qu'il l'a lié, lui proteste que ce n'est pas pour lui faire injure... Il lui expose que la plupart du temps, dans son état de sauvage, il manque souvent de nourriture, tandis que désormais, il sera parfaitement bien traité, et qu'il lui en fait la promesse ; le chasseur n'a pas plutôt achevé, que l'éléphant le suit comme ferait l'agneau le plus doux.

— L'éléphant a donc l'intelligence des langues ? demanda Gizèle.

— Non, dit Gauthier, mais il possède un tact si particulier, que, sans comprendre les paroles, il ne se méprend jamais sur les sentiments de mépris ou d'estime, d'amitié ou de haine, qui agitent les hommes qui lui parlent.

En liberté, ces animaux vivent dans une espèce de société durable ; chaque bande, ou troupe, reste séparée, n'a aucun commerce avec d'autres troupes, et même paraît les éviter très-soigneusement. Lorsqu'une de ces troupes se met en marche, pour voyager ou changer de domicile, les plus forts éléphants, ceux qui ont les défenses les plus grosses et les plus longues, se mettent à la tête, et s'ils rencontrent une rivière un peu profonde, ils la passent à la nage, sondent le terrain, et lorsqu'ils se sont assurés que les autres peuvent passer sans danger, ils leur font signe de les suivre.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! que de belles choses vous me racontez là, messire Gauthier, et que je donnerais gros pour voir un petit brin seulement ce monstrueux animal ; c'est vraiment un beau cadeau que le calife Aaron Rachid, le monarque de l'Orient, a envoyé à Charlemagne ; mais ils se connaissent donc, ces deux rois, puisqu'ils s'envoient des présents, et cependant j'ignorais que Charlemagne eût jamais été en Orient, ni qu'Al-Rachid fût jamais venu à Paris.

— Bien que ces deux monarques ne se soient jamais vus, Gizèle, ils ont conçu l'un pour l'autre, sur leur réputation, une inclination naturelle, bien supérieure aux liaisons intéressées de la politique. Ils cherchent à se complaire, à se prévenir dans les moindres choses, jusque dans les présents qu'ils se font, et qui sont toujours par le choix, ou par le moment, ou par la circonstance, une marque d'estime flatteuse, un témoignage d'amitié touchante. Aaron a su que Charlemagne désirait un éléphant, et il s'est empressé de lui envoyer le seul qu'il ait eu pour le moment... et il a accompagné ce cadeau de choses tout aussi rares encore.

— Oh ! si vous les avez vues, décrivez-nous-les, messire, dit Gizèle avec cette naïve curiosité de son âge.

— D'abord, madame, une tente de lin le plus fin, et d'une grande variété de couleurs, pouvant contenir autant d'appartements que le plus va te palais, puis, élevée à un tel point, qu'un trait lancé par le bras le plus vigoureux n'en pourrait atteindre le sommet ; puis une horloge d'eau, à nulle autre pareille ; je doute que jamais l'art puisse aller plus loin. Imaginez-vous douze portes représentant les douze heures : quand l'heure sonne, une des portes s'ouvre, et il en sort un nombre réglé de petites boules, qui, tombant dans des temps pareillement réglés sur un bassin d'airain, marquent l'heure par le bruit qu'elles font en tombant ; ainsi l'œil peut à la fois juger de l'heure par le nombre des portes ouvertes, et l'oreille par le nombre des boules tombantes ; et pour compléter une si merveilleuse et si ingénieuse invention, à la douzième heure, douze petits cavaliers sortent chacun par une porte, et les referment toutes en faisant le tour du cadran. On appelle ces horloges des clepsydes.

— Mon Dieu ! que ça doit être beau, et que ne donnerais-je pas pour voir de près une chose si extraordinaire, dit Gizèle ravie.

— C'est-à-dire pour aller à la cour de Charlemagne... ; allons, avouez le, madame.

— Non, messire, répondit Gizèle, dont le joli visage se couvrit de tristesse. Non, la retraite a pour moi des charmes, que je doute fort trouver dans un monde brillant... et si mon père... Mais parlons d'autre chose, messire... Quelle simplicité de costume depuis huit jours que nous n'avons eu le plaisir de vous voir. Ah ! messire Gauthier, où donc est ce beau manteau frison et cette belle fourrure du Levant que j'avais recousue de ma main, vous le rappelez-vous ? Ah ! messire, ajouta-t-elle avec une menace de son joli doigt levé en l'air... vous êtes un félon et déloyal chevalier ; vous aviez juré de ne quitter ce manteau de votre vie ?

— Que voulez-vous, madame, répondit Gauthier, l'air moitié honteux, moitié surnois, mon serment et mon manteau ont été la dupe d'une farce jouée par Charlemagne aux jeunes seigneurs de sa cour.

— Conte-la-nous, messire, et nous verrons si vous méritez l'absolution.

Gauthier allait obéir, lorsque la portière du gynécée, se soulevant, donna passage à un homme jeune encore, dans la force de l'âge, et dans les bras duquel Gizèle s'élança en lui donnant le doux titre de père.

III. La Chasse à la pluie et à la neige.

Iseberg s'étant assis près de sa fille, et ayant invité Gauthier à dire ce qu'il se disposait à conter, celui-ci commença son récit.

— Vous savez, messire, combien Charlemagne déteste le luxe, et combien il voudrait éteindre ce goût chez la noblesse de son royaume, mais il a beau faire des lois somptuaires, il a beau faire un capitulaire dans lequel il défend de vendre et d'acheter un savon double plus de vingt sous, et un simple plus de dix, ces lois seront toujours impuissantes devant notre vanité. Comment reconnaîtrait-on les grands d'avec les manants, si tous portaient le même costume.

— Par la noblesse des sentiments, messire Gauthier, reprit Iseberg.

— Mais, comme la roture n'exclut pas cette noblesse-là, seigneur, mon avis est de conserver toujours l'élégante richesse qui nous distingue... or... je reviens... excepté dans les occasions d'éclat, Charlemagne est toujours habillé à la française, et son habillement ordinaire diffère peu de celui du peuple. Un pourpoint de peau de loutre, posé sur une tunique de laine bleue, et son sayon, aussi de laine bleue, composent le vêtement du plus grand monarque du monde. Quant à nous, grâce à la conquête de l'Italie, qui nous envoie, par ses Vénitiens, ses riches pelletteries du Levant, le goût du luxe s'est élevé au plus haut degré... L'autre jour, ainsi parée, nous entourions sa personne, lorsque soudain, après avoir jeté un regard sur son habit, il s'écria : Partons pour la chasse, messieurs, et malgré le vent, la pluie et la neige qui faisaient rage, il s'élança sur son cheval ; force nous fut d'en faire autant, et nous voilà lancés au galop sur ses traces. Grâce à la peau de loutre attachée négligemment sur son épaule, et qu'il tenait à son gré du côté d'où venaient le vent et la pluie, il souffrit peu du temps ; mais nous, il fallait nous voir ; nos magnifiques pelletteries, et nos fragiles soieries déchirées par les ronces et gâtées par la neige, nous mettaient dans l'état le plus piteux du monde. Transis de froid, mouillés jusqu'aux os, nous n'aspirions qu'à voir finir la chasse et aller réparer le désordre de nos habillements ; mais ce moment venu, Charlemagne ne nous en laissa pas les maîtres. Séchons-nous, dit-il, et s'approchant d'un grand feu, il nous força à l'imiter ; souriant sous cape, il ne

paraissait pas s'apercevoir que le feu, en séchant nos habits, faisait retirer et grimacer les bandes de peaux dont ils étaient ornés, et achevait de les mettre hors d'état de servir. Il s'amusait de notre embarras, et en nous congédiant, il nous dit : « *Demain, nous prendrons notre revanche et avec les mêmes habits.* » Hélas ! seigneur, vous ne pouvez vous faire l'idée du spectacle risible que nous offrîmes en reparaisant le lendemain à la cour, couverts d'habits déformés, grimaçants et tombant en lambeaux. Après nous avoir laissés exposés un instant aux railleries de chacun, et nous avoir raillés lui-même de la façon la plus amère, il nous dit ces paroles qui ne sortiront jamais de ma mémoire. « *Fous que vous êtes, connaissez la différence de votre luxe et de ma simplicité ; mon habit me couvre et me défend ; si la fatigue vient à l'user, ou le mauvais temps à le gâter, vous voyez ce qu'il m'en coûte, tandis que le moindre accident vous coûte des trésors.* »

GIZÈLE LA SAGE.

... Il perça le cœur de l'animal qui mourut sur la place.



— Eh bien ! j'aime Charlemagne, moi, dit Gizèle étourdiment. Les mœurs simples sont presque toujours la preuve d'une grande âme... On m'a dit aussi, c'est Girard, le valet de chasse de mon frère qui me l'a raconté, qu'un jour Charlemagne ayant essuyé une fort grosse pluie pendant le voyage qu'il faisait à Metz, fit sécher au feu son capuce. Comme il restait tête nue, Charles, l'aîné de ses fils, lui remontra poliment qu'il pourrait en prendre un autre. Charlemagne souriant lui répondit : *J'ignorais qu'il fallût deux bonnets pour une seule tête...* Oui, je le répète, j'aime Charlemagne.

— Oh ! moi, ce n'est pas pour cela que je l'aime, noble demoiselle, dit Gauthier avec sentiment ; je l'aime, parce que c'est un grand roi et un homme remarquable, un habile conquérant et un grand législateur. Savez-vous que son empire comprend toute la France, lapins grande partie de la Catalogne, la Navarre et l'Arragon ; la Flandre, la Hollande et la Frise ; les provinces de la Westphalie et de la Saxe jusqu'à l'Elbe ; la Franconie, la Souabe, la Thuringe et la Suisse ; l'Autriche et la Hongrie, la Dace, la Bohême, l'Istrie, la Liburnie, la Dalmatie et différents cantons de l'Esclavonie ; enfin toute l'Italie jusqu'à la Calabre inférieure. Je l'aime, moi aussi, reprit Gauthier, parce que son économie n'a d'égale que sa grandeur ; parce qu'en même temps qu'il ordonnait qu'on vendît les œufs de sa basse-cour et les herbes inutiles de son jardin, il faisait distribuer à ses peuples toutes les richesses des Lombards, et les immenses trésors de ces Huns, qui avaient dépouillé l'univers. Un père de famille pourrait apprendre dans ses lois à gouverner sa maison ; on y voit la source pure et sacrée d'où il tire ses richesses. Il suffit à tout, aux affaires, à l'étude et aux plaisirs. Vous, seigneur, qui avez, à ce qu'on m'a dit, vécu à la cour,

vous devez avoir connu quelques-uns de ces savants distingués que Charlemagne a fait venir d'Italie pour fonder son Université de Paris.

— Cette université n'est pas fondée, mais renouvelée, messire Gauthier ; n'y a-t-il pas eu, sous la première race des rois, des écoles tenues dans leur palais, où la jeune noblesse se formait et acquérait les connaissances nécessaires aux places qu'elle était destinée à remplir un jour. N'avions-nous pas aussi les écoles tenues dans les cloîtres ?... Du reste, messire Gauthier, et pour répondre à votre question, j'ai fort connu, dans le temps où j'allais à la cour, Éginard et Alcuin...

Un soupir d'Iseberg acheva cette phrase, et Gizèle se penchant vers son père et lui prenant les mains, lui dit :

— Pourquoi ces regrets, mon bon père, et ne direz-vous donc jamais à votre enfant la cause de cette tristesse et de cette retraite austère dans laquelle nous vivons ?

Pour toute réponse, le comte Iseberg posa sa main sur les lèvres de sa fille, et se levant, il invita Gauthier à venir faire avec lui une course à cheval dans la forêt voisine, ce que ce dernier accepta.

Comme les deux seigneurs venaient de sortir du gynécée, le page de Gizèle entra, et lui remit un billet qu'une flèche lancée en deçà du canal avait fait tomber à ses pieds, comme il se promenait sur l'autre bord.

Gizèle l'ouvrit vivement, il était conçu en ces termes :

Le père de Gauthier de Mehun demande un entretien particulier à la fille du comte Iseberg.

— Tout de suite, dit Gizèle à son page, et ordonnant à ses femmes de sortir du gynécée, elle y attendit seule et le cœur oppressé, sans savoir pourquoi, la visite inattendue et singulière du comte de Mehun.

IV. La singulière Prière.

Le cœur battait bien fort à Gizèle quand elle entendit les pas du comte de Mehun qui approchait ; à peine osa-t-elle lever les yeux sur lui, lorsqu'elle entra dans l'endroit où elle avait donné l'ordre de l'introduire.

C'était un vieillard d'une taille haute et droite, une grande barbe blanche donnait à ses traits austères un aspect plus sévère encore. Sa longue tunique était ornée de broderies dans le bas et au bout des manches ; son manteau attaché sur l'épaule gauche laissait son bras droit libre et découvert, ce qui était un ancien usage du temps de Clotaire II ; un large collier d'or lui descendait sur la poitrine.

Arrêté debout sur le seuil du gynécée, l'œil du comte, qui s'était levé avec audace sur la jeune fille, s'humanisa soudain ; rien, en effet, n'était plus doux, plus simple, et plus naïvement timide que la personne qui se tenait mollement courbée devant lui.

A peine âgée de dix-sept ans, mais n'en paraissant pas quinze, tant il y avait encore d'enfantillage et de mignardise sur ses traits purs et délicats, Gizèle était vêtue d'une cote-hardie ou robe de laine blanche si serrée, qu'elle laissait voir toute la finesse de sa taille, et si haut montée qu'elle lui couvrait entièrement les épaules ; ses beaux cheveux blonds partagés sur le sommet de sa tête, qu'une bandelette de ruban bleu ceignait gracieusement, retombaient en boucles nombreuses et naturelles sur un cou peut être un peu long ; mais d'une grâce parfaite ; une aumonière ou escarcelle pendait à la cordelière de laine bleue qui entourait son corps.

Une espèce d'embarras fit régner un moment le silence entre ces deux personnes, mais Gizèle retrouvant enfin cette chaste courtoisie de maîtresse du logis, à laquelle la mort de sa mère l'avait forcée à se soumettre de bonne heure, fit deux pas vers le comte, et lui présentant une haute chaise de bois, siège d'honneur ou du chef de la famille, elle lui demanda, la voix un peu émue, ce qui lui procurait le motif d'une si noble visite.

— L'honneur de ma famille et de ma parole, répondit le comte en s'asseyant ; et comme ce début avait fait tressaillir la fille d'Iseberg, il reprit en essayant d'adoucir le son âpre de sa voix.

— Ma démarche te sera désagréable, jeune fille, elle est pénible à moi-même. Je n'ai qu'un fils... Gauthier... c'est l'héritier de mon nom, de ma fortune, mais plus particulièrement de mon nom vieux de quatre siècles et que jamais une tache ne souilla.... Il t'aime... il me l'a dit, ajouta-t-il vivement, voyant la rougeur de la surprise couvrir les joues de Gizèle. Il veut t'épouser, il me l'a encore dit... mais ce mariage ne peut avoir lieu... remets-toi, et écoute-moi... Gauthier est promis en mariage à sa cousine, la fille de ma sœur ; les dispenses du pape sont déjà prêtes... Mais, quand même il ne l'épouserait pas, et que le mari de ma sœur me rendrait ma parole, il ne pourrait encore être ton mari.

— Noble comte de Mehun, dit Gizèle, chez qui l'indignation fit taire la timidité naturelle, avant de faire un affront à la fille du noble comte Iseberg, savez-vous si son père voulait de votre fils pour gendre ?

— Alors, pourquoi est-il seul reçu ici ; pourquoi, depuis deux ans, se dérobe-t-il à tous les plaisirs qu'offre la cour de Charlemagne ; pourquoi, enfin, hier a-t-il refusé d'accomplir la parole que j'avais jurée en son nom.

— Je l'ignore, seigneur, répondit Gizèle avec une noble simplicité, et si je ne considérais que vous êtes ici mon hôte, je ne répondrais à aucune de vos questions, aussi insultantes pour moi que pour mon noble père : le hasard a

fait que je dois la vie à votre fils, et les portes du manoir de mon père, fermées à tout le monde, ont dû s'ouvrir pour le libérateur de son enfant ; voilà, messire, et quant à la dernière question, votre fils peut y répondre mieux que moi.

— La fierté de votre réponse me plaît, jeune fille, dit le comte, ne pouvant se soustraire à ce droit puissant qu'impose toujours une femme jeune et chastement belle... Je comprends, en vous voyant, l'entraînement de mon fils... Ah ! pourquoi faut-il que votre père...

— Eh bien, quoi ?... mon père ?... achevez, seigneur, de grâce... dit Gizèle pâlisant à cette réticence.

— Il ne m'appartient pas, jeune fille, de vous révéler ce que votre père vous a probablement caché... Lui avez-vous jamais demandé pourquoi cette retraite ; ce manoir construit d'une manière si singulière ; ces mystérieuses issues ; et jusqu'à la réserve imposée à vos gens pour y introduire un étranger ?...

Et comme Gizèle restait anéantie sous les réflexions que faisaient naître en elle toutes ces choses auxquelles la pauvre enfant, bien qu'elle y eût réfléchi maintes fois, ne s'était jamais arrêtée ; le comte reprit, la voix basse et suppliante :

— Pardonnez-moi, noble enfant, d'éveiller dans votre âme candide des pensées qui, sans moi, n'y seraient jamais venues ; pardonnez-moi de troubler votre innocente tranquillité, et d'imprimer à votre front décent un pli de tristesse ou de chagrin... mais je suis père... mon fils est tout pour moi, c'est ma gloire, c'est mon honneur, c'est ma famille entière... Oh ! je ne m'abuse pas ; votre noble indignation même me l'assure, vous vous joindrez à moi, vous me rendrez mon fils, vous rendrez un soutien à mes cheveux blancs, vous rendrez le plus beau fleuron à ma couronne de comte... Écoutez-moi, fille d'Iseberg... dans ce moment, Gauthier, au mépris de mes ordres, de mes prières, de mes larmes, demande votre main à celui qui vous donna le jour ; Gauthier étant majeur peut se passer de mon consentement ; il faut que vous le refusiez ; il faut que vous lui défendiez de revenir chez vous... Il me désobéirait, à moi, et je ne veux pas risquer mon autorité de père... Jurez-le-moi, Gizèle, jurez-le-moi. Vous ne recevrez plus mon fils ?..

Gizèle se leva, pâle et digne, il lui fallut un moment pour trouver un accent qui ne trahît pas sa souffrance intérieure, puis ayant réussi, elle dit simplement :

— Je vous le promets, seigneur.

Après cette réponse dont le comte comprit trop bien la peine qu'elle devait faire à dire, et l'assurance qu'on la tiendrait, il se disposait à se retirer, mais en levant les yeux pour chercher la sortie du Gynécée, la portière se souleva, et le comte Iseberg parut, suivi de Gauthier.

V. Ce qui mène à une explication.

— Un étranger avec ma fille ! s'écria Iseberg, s'avançant avec précipitation vers le père de Gauthier.

— Comte Iseberg, dit le comte de Mehun, se découvrant et se redressant de toute la hauteur de sa longue taille. Un besoin urgent de causer avec mon fils, m'a fait suivre ses pas jusqu'ici ; que Gauthier se dispose à me suivre, et je vous délivrerai bientôt et pour longtemps, je l'espère, de ma présence et de la sienne.

— Excusez-moi de ne pas vous avoir reconnu au premier abord comte de Mehun, répondit Iseberg avec courtoisie, le père du sauveur de ma fille sera toujours bien reçu dans mon triste manoir.

— Vous m'excuserez à votre tour si je ne reste pas plus longtemps, reprit le père de Gauthier sans rien changer à son ton superbe et tant soit peu méprisant. Mais vous comprendrez, sans que je vous les explique, les raisons d'un ami et d'un fidèle serviteur du grand Charlemagne, qui ne peut accepter même une hospitalité momentanée... chez... le comte... Iseberg.

Cette dernière phrase avait été prononcée lentement, et d'un accent à ne pas se méprendre sur le sens qu'on y attachait.

— Je comprends tout, et j'excuse tout, même l'erreur dans laquelle vous êtes, messire, répondit Iseberg avec une noble et calme majesté.

L'attitude de ces quatre personnages était remarquable ; on lisait sur le front du vieux comte de Mehun tout l'effort qu'il faisait pour se contraindre et paraître seulement poli ; Iseberg renfermait l'humiliation d'un pareil entretien, dans un maintien calme et serein ; la plus affreuse incertitude se lisait dans les beaux yeux du jeune Gauthier, qui les tournait tantôt suppliants vers son père, ou implorant la bienveillance d'Iseberg, mais le plus souvent les portait tremblants et timides sur Gizèle. Quant à la pauvre enfant, l'effroi le plus naïf, la douleur la plus vraie le disputait, dans toute sa personne, à la dignité la plus amère, la plus touchante.

— Mon fils veut-il me prêter l'appui de son escorte pour retourner chez moi, dit le comte de Mehun, se tournant du côté de son fils, qui s'inclina en signe d'assentiment.

Alors le père de Gauthier s'avança en s'inclinant respectueusement vers Gizèle.

— Tenez votre promesse, jeune fille, lui dit-il à voix basse.

Puis saluant légèrement Iseberg, qui lui rendit le même salut, il sortit du gynécée, emmenant son fils avec lui.

— Oh ! mon père ! que signifie tout cela, s'écria Gizèle, en se jetant en pleurant dans les bras du comte... quel affreux mystère, mon Dieu !

— Tu sauras tout, il faut que tu saches tout, répondit le comte, d'un air sombre.

Et il tomba comme accablé par ses souvenirs sur le haut siège en bois qu'occupait un instant avant le comte de Mehun. Gizèle s'assit à ses pieds, ses larmes cessèrent de couler pour mieux écouter ce que son père allait lui apprendre.

VI. La Conspiration.

Après un moment de silence que n'interrompait pas même la respiration de Gizèle, qui semblait avoir suspendu sa vie dans l'inquiétude de ce qui allait suivre, le comte Iseberg commença :

— Bien que tu, ne m'entendes jamais louer ton héros favori, le roi Charlemagne, je ne l'en aime pas moins que toi, ma fille. Nés tous les deux le même jour, le 2 avril 752, au château d'Ingelheim, près de Mayence, Gérard, mon vieux valet de chasse, te racontera notre enfance et l'étroite amitié qui nous lia... Longtemps nous fîmes nos premières armes ensemble, sous son père, Pepin-le-Bref, contre Gaïffre, duc d'Aquitaine, en 761. Nous étions l'un et l'autre âgés de dix-neuf ans... Bien différent de moi, qui n'ai jamais eu qu'une épouse, ma pauvre et douce Emma, ta mère, ma Gizèle, Charlemagne eut neuf femmes... De la quatrième, date mes malheurs, c'est à-dire ma disgrâce... Il épousa d'abord Himiltrude, dont il eut deux enfants : Pepin-le-Bossu, et une fille nommée Rothaïs ; — puis Hermangarde, qui ne lui donna pas d'enfants. — Après, il eut un ange pour femme, la sage et belle Ildegarde, dont il eut neuf enfants ; quatre fils : Charles, Pépin, Louis et Lothaire ; et cinq filles : Adélaïde, Rotrude, Berthe, Gizèle et Hildegarde... puis, hélas ! Fastrade, fille d'un seigneur français, dont il a eu deux filles : Théodrate, abbesse d'Argenteuil, et Hiltrude, abbesse de Farmoutier. Après, Luitgarde, qui fut stérile ; Madelgarde, de qui est née Rothilde ; Gersuinde, qui lui a donné Adeltrude ; Régine, dont il a deux fils : Hugues, qui est abbé de Saint-Berlin, de Saint-Quentin de Noaillé ; Drogon, évêque de Metz, et une fille nommée Adalinde ; enfin Adélaïde, la mère de Thierry, qui embrasse, comme ces deux derniers frères, l'état religieux... — Hélas ! dit Iseberg, en s'interrompant avec un profond soupir... Je te dis des choses, enfant, qui ne t'intéressent pas ; mais que veux-tu... il m'en coûte d'arriver à ce que tu veux... à ce que tu as maintenant le droit de savoir... Gizèle... devant toi, on a méprisé ton père... et il a bu cette coupe d'amertume en silence... Écoute, et juge-le.

— Tu venais de naître... Fastrade, impérieuse et méchante, abusant de son empire sur Charlemagne, avait rendu ce prince complice de ses violences ; elle lui fit faire des coups d'autorité contraires à son inclination... enfin, elle était parvenue, à force d'exactions et d'injustices, à faire haïr ce prince aimable, dont le don suprême était le don de plaire ; on conspira, non-seulement contre sa puissance, mais contre sa personne. Le chef de la conjuration était Hartrude, un des comtes de Thuringe ; il avait à se plaindre de la reine, et n'ayant pu obtenir de Charlemagne justice contre elle, il s'en prenait au roi. Il est inutile, ma fille, de te dire les particularités du sujet de ces mécontentements : qu'il te suffise de savoir qu'une personne... de ma famille... ajouta-t-il en baissant la voix, qui avait aussi à se plaindre de la reine, s'était chargée de les venger tous deux.... S'étant ménagé des intelligences dans le palais, elle s'introduisit une nuit jusque dans la chambre à coucher de Charlemagne, et là, elle aurait sans doute conduit à fin son déplorable dessein, si Charlemagne, réveillé la nuit par son bon génie, n'eût, à la clarté de la lune qui jetait une lueur douce dans son appartement, aperçu une ombre se projeter sur la tapisserie. Se lever, appeler et courir à cette ombre, furent les premiers instincts de Charlemagne : ce mouvement alarma l'assassin, qui prit la fuite par une porte dérobée, dont moi seul, à ce que je pensais, connaissais le secret... Hélas ! cette particularité, jointe à une autre bien plus forte, causa la mort de ta pauvre mère... et cependant pas un reproche ne sortit de ma bouche... pas une plainte ne fut proférée par moi devant elle... mais sa conscience, plus cruelle que tout ce que j'aurais pu lui dire, la punit plus sévèrement que jamais mon cœur n'en aurait eu la pensée.... elle mourut le désespoir dans l'âme, avec le regret amer de ne pouvoir t'élever, Gizèle, et me demandant un pardon que certes je ne lui refusais pas.

La cloche qui sonnait la prière du soir s'étant fait entendre à ce moment, Iseberg cessa de parler. — A demain, dit-il, en prenant la main de sa fille pour la conduire à la chapelle, où l'aumônier et les gens du manoir étaient déjà rassemblés pour prier Dieu,

VII. Le Poignard.

Le lendemain, ce fut dans l'oratoire de Gizèle que le comte reprit son récit.

— En s'enfuyant, l'assassin avait laissé tomber son poignard, et ce poignard, ramassé par Charlemagne, fut reconnu par lui pour m'appartenir ; c'était un don de sa main royale ; mon nom y était gravé tout du long sur la lame. Cette circonstance, jointe à la coïncidence de la porte dérobée, m'accusait si vivement, que Charlemagne n'hésita pas à donner l'ordre de venir m'arrêter ; je fus averti à temps par le comte de Mehun, le père de Gauthier, et je m'enfuis. Cette retraite, que ta mère avait fait construire et cacher ainsi pour t'y élever, ma fille, à l'abri des intrigues de la cour, me servit de refuge ; mais j'ignorais encore et le motif de la colère du roi contre moi, et quel était l'infâme assassin qui avait voulu attenter aux jours de ce monarque chéri, lorsque j'appris par Gérard, qui rôdait toujours aux alentours du palais, recueillant les bruits mensongers ou faux qu'on débitait sur cette affaire, que mon poignard seul m'accusait. Un cri de ta mère, à ces mots, attira mon attention sur elle ; elle était pâle, tremblante et vivement émue : — Tue-moi, mon époux, me dit elle, tue-moi, je suis indigne de voir le jour ! — A force de caresses, de protestations et de pardons, je la forçai enfin à m'avouer que, le jour même de l'assassinat du roi, mon frère semblait troublé, inquiet, et comme cherchant un objet sur lui ; qu'elle lui avait demandé ce qu'il désirait, et qu'il avait répondu que devant rester tard dans une maison où il devait aller en sortant de chez elle, il avait oublié son poignard ; qu'alors ta mère lui avait donné le mien ; puis, que, parlant de Charlemagne, de son appartement aux Thermes, et de la facilité extraordinaire avec laquelle j'entraais et sortais sans passer devant les gardes qui se tenaient de faction à la porte de la chambre, elle lui avait avoué, sous le sceau du secret les mystères d'un panneau dérobé de la boiserie. Je restai accablé, Gizèle ; mais que faire ? me justifier aux dépens de mon frère, jamais ! Protester de mon innocence fut tout ce que je pus ; mais sans preuve, qui me croyait ?... Hélas ! ta pauvre mère mourut de douleur, elle mourut jeune, belle, adorée, et victime d'une indiscretion. Que son triste exemple te serve de leçon pour le reste de tes jours, ma fille : on fait plus de mal avec la langue qu'avec le poignard le mieux affilé ; tu en as la plus cruelle des preuves...

— Et lui, votre frère, qu'est-il devenu ? demanda Gizèle, pendant que son père, affaîssi sous le poids de ses souvenirs, restait silencieux, sombre, et comme oubliant d'achever son histoire.

La douce voix de Gizèle le rappela à lui. — Il vit en pays étranger, répondit-il. Gérard en arrive ; il l'a vu : mon frère ignore et mes malheurs, et que je suis la victime de son affreux complot ; il se porte bien.

— Maintenant, je comprends tout, et vous n'êtes à mes yeux que plus noble, que plus adoré, mon père, dit Gizèle avec une expression charmante. Oh ! si vous saviez combien mon âme est soulagée par cet aveu ! combien je suis heureuse !

— Heureuse ! pauvre enfant ! dit le comte en se levant avec un singulier mélange d'amour et de chagrin...puisses-tu l'être toujours, et pour cela, ne jamais désirer changer ta position !

Disant ces mots, le comte se leva et sortit de l'oratoire ; il fut remplacé par le page de Gizèle, qui, sans parler, remit un billet à sa jeune maîtresse.

VIII. La lettre.

Ce 10 mai 801.

« Noble Gizèle,

Je pars pour combattre les Saxons, pour me faire tuer ou revenir vainqueur, suivant la promesse que j'emporterai de vous en partant. — Mon père m'a défendu d'aller chez le comte Isemberg, mais il ne m'a pas défendu de vous voir. — Trouvez-vous donc demain, à l'aube du jour, dans la forêt sous l'aqueduc de Chaillot, près de ce tombeau antique surmonté d'une tête de Cybèle ; c'est celui qui a juré de n'épouser que vous ou de se jeter dans un cloître, qui vous en prie. Dussé » je mourir de faim, de soif et de froid en cet en »droit, je ne le quitterai pas sans vous avoir vue.

Gauthier de MEHUN. »

La lecture de cette lettre jeta Gizèle dans le plus grand étonnement ; mais, trop innocente pour douter un instant de la véracité de celui qu'elle aimait, et trop pure et trop digne en même temps pour balancer entre un devoir et une crainte, sa lettre à la main, elle alla trouver son père, le comte Isemberg.

— Lisez, mon père, lui dit-elle ; hier j'ai promis au comte de Mehun de renoncer à son fils, je ne peux donc pas accepter l'entrevue que celui-ci me demande, je ne peux pas non plus le laisser se morfondre à cette place, il faut que mon meilleur ami aille lui faire entendre raison, et mon meilleur ami c'est vous ! Allez-y mon père, portez à Gauthier mes vœux les plus sincères pour son bonheur ; dites-lui que, comme lui, je n'épouserai que lui, ou le cloître ; que toutefois je n'accepte pas son serment, et que je l'en relève, car au-dessus de notre volonté il y en a une : celle de Dieu au ciel, ou celle de notre père sur la terre, mais enfin qu'il y en a une dont la nôtre dépend.

Vivement touché de cette marque de confiance de sa fille, Iseberg lui dit en l'embrassant tendrement :

GIZELE LA SAGE.

Gizèle s'assit à ses pieds...



— Dieu m'a accordé la meilleure, la plus chère de toutes les récompenses en te donnant à moi, mon enfant chéri... jusqu'ici, tu m'as fait bénir la vie, aujourd'hui, tu me la rends douce et facile à porter. — J'irai demain trouver Gauthier.

En quittant son père, Gizèle se rendit dans son gynécée, et ce fut en s'occupant avec ses femmes des ouvrages de la maison qu'elle réussit, non peut-être à oublier le chagrin que lui causait le départ de Gauthier, mais au moins à l'adoucir.

IX. Berthe au grand pied.

Le soleil commençait à descendre à l'horizon, et Iseberg, parti avant le jour, n'était pas encore revenu. L'inquiétude de Gizèle était extrême : assise au milieu de son gynécée, devant son métier de broderie, sa main laissait échapper, sans la rattraper, la soie dont elle se servait, et sa fleur restait inachevée devant elle.

Gérard, le vieux valet de chasse, voyant l'état de Gizèle, et le partageant, car son maître ne lui avait pas laissé ignorer sa démarche, voulut néanmoins chercher à la distraire de ses tristes pensées. Jetant un regard sur toutes ces jeunes filles, sur les charmants visages desquelles l'abattement de celui de Gizèle se reflétait pour ainsi dire, il s'écria :

— La gaîté est faite pour la jeunesse, et la tristesse pour l'âge mûr ; est-ce donc à moi, vieux serviteur, qui ai connu jeune Pepin-le-Bref et Berthe au grand pied, à faire revivre le sourire sur vos lèvres ?

— Pourquoi appelait-on la mère de Charlemagne Berthe au grand pied ? demanda Gizèle domptant son chagrin et se forçant à parler. — Parce qu'elle avait un pied plus grand que l'autre, et que bien lui en prit de l'avoir ainsi, répondit Gérard.

Cette réflexion ayant excité la curiosité générale, chacune des femmes de Gizèle en demanda l'explication, que Gérard donna ainsi :

(Mais avant de vous raconter l'histoire de Berthe au grand pied, mesdemoiselles, je commence par vous dire que je n'en garantis pas l'authenticité : dans ce temps-là, le merveilleux était tellement mêlé à la vérité, qu'il était souvent bien difficile de distinguer l'un d'avec l'autre ; toutefois je vais vous la dire telle que je l'ai déchiffrée dans un vieux manuscrit de la Bibliothèque royale, vous avertissant par avance que ne sera pas damnée, je vous l'assure, celle d'entrevous qui la croira ; pas plus que celle qui a l'honneur de vous la raconter.)

C'est sur cette assurance que je commence.

— Berthe, surnommée *au grand pied*, parce qu'elle avait un pied plus grand que l'autre, ou Berthe la *débonnaire*, tant elle était bonne et d'un caractère doux et affable, est née en 700, et est morte en 783, à Choisy ; elle est enterrée à Saint-Denis. Fille de Charibert, comte de Laon, elle quitta Liège, sa patrie, en 720, pour venir en France épouser le roi Pépin. Sa mère, qui s'appelait Blanche-Fleur, aimait sa fille avec passion, et ne se sépara d'elle qu'avec les plus grands regrets, et en la confiant dans les termes les plus pressants à sa nourrice, nommée Margiste. Cette Margiste avait une fille nommée Alise, du même âge que Berthe, et lui ressemblant pour le port, la taille, la blancheur du visage et la couleur brune des cheveux. Cette ressemblance excita la cupidité et l'ambition de Margiste, qui imagina de substituer sa fille à la fille de Blanche-Fleur... Avec une enfant aussi timide que Berthe, c'était chose facile ; retenant Berthe dans son appartement, elle présenta sous son nom Alise sa fille, au roi, qui l'épousa, et le lendemain, elle dit à Berthe de l'accompagner dans la chambre du roi. Celle-ci obéit. En y entrant, Margiste s'approcha de sa fille, lui fit une petite égratignure au bras, et se sauva en laissant Berthe seule devant le roi et Alise ; cette dernière se sentant blessée se mit à crier qu'on l'assassinait. Aussitôt le roi appelle, on accourt, on ne trouve que Berthe avec un couteau à terre près d'elle ; Margiste, la scélérate de Margiste, excusez, noble Gizèle, mais je ne puis rapporter de sang-froid un trait aussi affreux, aussi noir, Margiste... donc... était accourue avec les autres ; elle fait l'étonnée, et avoue avec une fureur simulée qu'elle voit trop que sa fille est l'assassin ; puis, priant qu'on s'en rapportât à elle du soin de punir une enfant si coupable, et qui la déshonorait, elle supplia le roi de lui abandonner la coupable. La fausse Berthe se joignit à elle, et la véritable Berthe, interdite, tremblante, ne sachant si ce qu'elle voyait était un songe ou une réalité, fut bâillonnée avant d'avoir eu le temps de parler, et entraînée par sa fausse mère... Celle-ci la confia à quatre sergents, avec ordre de la conduire dans la forêt d'Orléans, de la mettre à mort et de lui rapporter son cœur.

Voilà donc, noble Gizèle, la pauvre Berthe dans la forêt, au pouvoir de quatre hommes, qui ont déjà tiré leurs grands sabres pour exécuter les ordres de la barbare Margiste. La fille de Blanche-Fleur leur demande en pleurant le temps de recommander son âme à Dieu, leur promettant qu'après cela, elle se résignera à son sort.

Cette action pieuse, la grande douleur de cette pauvre jeune fille qui, depuis son malheur, n'avait pas laissé échapper un seul murmure, et qui, au contraire, ne cessait de pleurer en priant Dieu pour les méchants qui l'avaient réduite à un si piteux état, excita la compassion de ces quatre sergents. Habitué savoir des coupables, ils n'eurent pas de peine à penser que Berthe ne l'était pas, et, ne pouvant se décider à mettre à mort une femme aussi douce et aussi patiente que Berthe, ils lui dirent de se lever et de s'en aller où elle voudrait ; mais le plus loin possible pour ne pas les compromettre vis-à-vis du roi ; puis, écorchant un pourceau, ils en prirent le cœur qu'ils portèrent tout sanglant à l'infâme Margiste...

— Pardon, si je t'interromps, Gérard, dit Gizèle, dont, depuis un moment, l'impatience et l'inquiétude l'empêchaient de se tenir en place... mais il m'a semblé entendre le bruit des rames sur le canal.... Mon Dieu ! que mon père tarde à rentrer !... Va voir si ce n'est pas lui.

Gérard se leva pour obéir, et ne tarda pas à revenir en disant qu'effectivement les rames avaient agité l'eau du canal, mais que c'était le page qui revenait de voir s'il n'apercevait pas son maître.

Et le vieux serviteur se rassit, s'attendant à ce que Gizèle allait le prier de continuer son récit... mais cette jeune fille avait bien d'autres pensées en tête. Heureusement pour le vieillard, qui aimait à parler, sa seule distraction depuis qu'il habitait ce manoir, les servantes de Gizèle, qui se mouraient d'envie de savoir la fin de l'histoire de Berthe *au grand pied*, prièrent leur maîtresse de lui permettre de la continuer.

La fille d'Isemberg y ayant consenti d'un léger signe de tête, Gérard reprit :

X. Continuation de l'histoire de Berthe au grand pied et comme quoi souvent une difformité n'est pas un malheur.

— Donc, jeunes filles, avec la permission de ma noble maîtresse, dit Gérard, laissons un moment la malheureuse Berthe s'éloigner aussi vite que ses forces le lui permettaient, et revenons au roi Pépin et à Alise qui partageait son trône sous le nom de Berthe ; ou plutôt revenons à Blanche-Fleur qui, s'ennuyant de ne plus voir sa fille, se mit en route pour venir lui faire une visite.

En arrivant sur les terres de France, Blanche Fleur n'entendit dire que du mal de la reine, et la pauvre mère ne pouvait reconnaître sa douce et candide Berthe dans les plaintes qu'elle recevait de toutes parts sur l'injustice et la tyrannie de la femme de Pepin. Mais en arrivant à Paris, ce fut bien un nouveau chagrin, lorsqu'on vint lui dire que sa fille était malade et refusait de la recevoir.

— Ma fille refuser de me voir ! s'écria Blanche Fleur désolée, c'est impossible ; il y a là une manigance que je ne conçois pas. Et, faisant venir Margiste, elle l'interrogea de toutes les manières sur la maladie de sa fille. Celle-ci, comme vous sentez bien, lui fit mille contes : elle lui dit que c'était la joie et la surprise de l'arrivée de sa mère qui l'avait mise dans cet état, mais que bientôt sans doute elle aurait assez de force pour supporter une vue aussi chère... Enfin, cette femme dit tant de paroles incohérentes, que Blanche-Fleur, à qui on n'en imposait guère, et qui d'ailleurs voulait éclaircir les bruits scandaleux qui calomniaient la fille qu'elle avait élevée, renvoie Margiste sans lui faire part de son projet ; et, après son départ, elle monte dans sa charrette à bœufs, se rend au palais, y descend, et marche droit à l'appartement de sa fille.

C'est encore Margiste qui se présente, et qui, éperdue, veut l'empêcher d'avancer ; mais Blanche Fleur l'écartant d'un geste impérieux, franchit tous les obstacles, et entre dans la chambre de la fausse Berthe. Une obscurité presque complète y régnait et laissait à peine distinguer un lit, dans lequel une femme le visage caché dans des cornettes de nuit se mit à dire d'une voix mourante :

— *Reine, n'approchez pas, je suis jaune comme cire.*

Jamais Berthe malade, Berthe à la mort, n'eût fait cet accueil à sa mère ; le cœur de Blanche-Fleur lui en dit plus sur cette réception que toutes les réflexions du monde. Sans rien dire, elle s'avance vers le lit ; Berthe avait un pied beaucoup plus grand que l'autre, la supercherie était donc facile à prouver. Blanche-Fleur soulève la couverture, et, mettant au jour deux petits pieds bien égaux, elle s'écrie : « Ce n'est pas ma fille ! » et court vers le roi lui déclarer ce qui en est. Aussitôt, Margiste est appliquée à la question, elle avoue l'intrigue, elle est brûlée vive et Alize renfermée à l'abbaye de Montmartre.

Mais qu'était devenue la véritable Berthe ? C'était ce que chacun se demandait, jeunes filles, et vous aussi), sans doute : vos yeux, à défaut de vos lettres, m'adressent cette question. Permettez-moi d'aller voir si chacun au manoir est à son poste, et je reviens vous l'apprendre.

XI. Fin de l'histoire de Berthe au grand pied, et comme quoi elle reçut aussi le surnom de Berthe la fileuse.

Le désir de savoir la fin de cette histoire intéressante, avait tenu toutes ces jeunes bouches silencieuses jusqu'au retour de Gérard, qui reprit son récit en ces termes :

— Obligée de regarder comme une faveur l'abandon affreux où elle avait été laissée dans la forêt d'Orléans, Berthe avait longtemps erré à travers les bois et les champs, mendiant son pain de village en village, et exposée à tous les dangers et les fatigues d'une longue route pédestre. Dans la province du Maine, un vieil et saint ermite lui donna un asile ; puis, charmé de sa douceur et de sa piété, il l'adressa à une famille pauvre mais charitable, qui se chargea de sa misère, et Berthe l'en dédommagea, en se rendant utile par ses travaux. Simon et Constance sa femme, Isabeau et Aiglantine leurs filles composaient cette vertueuse famille. Sans s'expliquer ni se déguiser davantage, la fille de Blanche-Fleur se donna pour une infortunée qui fuyait des persécutions domestiques. On lui demanda son nom ; elle dit qu'elle se nommait Berthe. On remarqua que c'était le nom de la reine ; elle rougit, se tut, et les servit. Bientôt elle devint la fille de Simon et de Constance, la sœur d'Isabeau et d'Aiglantine ; tout le monde l'aimait ; on la proposait pour modèle ; sa bonté et sa douceur charmaient tous les cœurs ; on admirait ses vertus et ses talents, et lorsque l'aventure de la fausse Berthe éclata, Simon et Constance commencèrent à soupçonner qu'ils possédaient chez eux la véritable reine ; mais Berthe, trouvant son bonheur dans une retraite douce et tranquille, passant son temps à coudre et à filer, était attentive à écarter de pareilles idées ; toutefois un air de noblesse et de grandeur trahissait la princesse et décelait une reine.

Au bout de plusieurs années, Pépin s'étant égaré à la chasse dans la province du Maine, rencontra une jeune paysanne à laquelle il demanda son chemin.

— Je suis un officier du roi, lui dit-il, et me suis perdu à la chasse à suivre sa majesté.

La jeune paysanne s'offrit à lui servir de guide, il accepta son offre avec plaisir. Tout en cheminant, la conversation s'engagea, et Pépin fut étonné de trouver dans une paysanne des paroles si pleines de sens et d'esprit ; il la regarda, et ses grossiers vêtements trahissaient plutôt qu'ils ne cachaient un maintien noble et distingué.

L'attention avec laquelle ce soi-disant officier du roi l'examinait, le ton de ce jeune soldat, qui de brusque était devenu doux et presque galant, alarma la pudeur de la jeune fille ; profitant d'un éclairci de là forêt, au travers duquel on apercevait une maison, elle la lui indiqua en le saluant, s'enfonça dans un taillis impénétrable où elle échappa ainsi aux regards de Pépin.

Celui-ci gagna la maison ; c'était celle de Simon. A force de questionner ces gens simples et véridiques, qui ne lui cachèrent point leurs soupçons, Pépin calcula le temps et les circonstances de l'arrivée de Berthe chez Simon, qui s'accordaient avec l'aventure de sa femme ; il conclut qu'en effet cette jeune paysanne pourrait bien être la véritable Berthe. Dans ce moment, Aiglantine ayant signalé le retour de sa sœur adoptive, Pépin pria ses hôtes de la questionner, et se cacha pour écouter ses réponses.

Berthe n'avait point reconnu le roi, de sorte que lorsqu'elle entra dans la maison, son premier mot fut de demander si un jeune officier y était venu et qui s'était chargé de le remettre en son chemin. Constance éluda la question ; puis, remettant la conversation sur les malheurs de Berthe, que par délicatesse ces braves gens n'avaient jamais bien approfondis, elle finit par lui avouer ses soupçons et ceux de son mari.

— Si cela était vrai, ajouta cette bonne paysanne essayant, mais en vain de retenir ses larmes, — il faudrait profiter du passage du roi dans cette province pour vous faire connaître à lui.

— Non, non, dit Berthe en pleurant de tendresse. — Je n'ai plus, je ne veux plus d'autre père que Simon, d'autre mère que Constance, d'autres sœurs qu'Aiglantine et Isabeau : j'en suis aimée, je les aime, j'aime Dieu surtout qui m'a tout donné en me donnant à eux...

— Il vous a donné de plus un mari, s'écria Pépin en paraissant tout à coup et en allant tomber aux pieds de Berthe, un mari dont le destin est de vous aimer en tous temps, en tous lieux, sous toutes les formes, lors même qu'il ne vous connaissait pas et qui n'a plus qu'un désir, celui de vous faire agréer son empressement comme mari.

La reconnaissance se fit ; on regretta seulement que Blanche-Fleur n'en fût pas témoin. Ce fut de son séjour chez Simon que la reine conserva ce goût extrême de filer qui lui faisait filer des vêtements pour les pauvres, n'osant plus en filer pour elle, ce qui lui fit donner le surnom de *Berthe la Fileuse*. C'est la mère de notre grand roi Charlemagne, ajouta Gérard.

Et comme si un écho eut répété ce nom, on entendit au dehors des voix crier : *Vive le grand Charlemagne !* puis, au grand étonnement de Gizèle, la portière du gynécée en se soulevant laissa voir Iseberg ayant à sa droite le comte de Mehun et à sa gauche le jeune Gauthier.

XII. La Chasse au sanglier.

Un air de bonheur et de bienveillance réciproque régnait si intimement entre ces trois nouveaux personnages, que Gizèle, les yeux tournés alternativement sur l'un ou sur l'autre, semblait demander et attendre une explication, qu'on ne s'empressait pas de lui donner. Enfin, Iseberg ayant invité chacun de ses hôtes à prendre place, il se tourna, vers sa fille, et lui dit :

— Il était juste, Gizèle, que ta sage conduite fût récompensée : ta noble confiance en ton père est cause du plus grand bonheur qui pouvait m'arriver ; car à la place où tu m'as envoyé, j'ai reconquis l'amitié de mon roi, et toi l'époux de ton choix, chère fille.

Puis, comme Gizèle rougissante et interdite ne savait si elle avait bien ou mal entendu, le comte de Mehun ajouta en s'adressant à elle.

— Oui, ce que j'ai refusé hier, je viens le solliciter aujourd'hui, et c'est votre sagesse plus encore que tous les événements qui me décident à vous prier de devenir ma bru, charmante Gizèle,

— Vous n'hésitez pas, au moins, Gizèle ? demanda Gauthier le corps plié en deux devant la jeune fille et tremblant de ce long silence.

— Oh ! mon Dieu, est-ce que je ne rêve pas ! dit-elle enfin laissant tomber une de ses mains dans la main de son père et tendant l'autre à Gauthier pour l'inviter à se relever,

— Non, noble et généreuse fille, vous ne rêvez pas, dit le comte de Mehun, et je demande au comte Iseberg la permission de faire moi-même le récit d'un événement que sa modestie lui empêcherait sans doute de nous raconter en entier.

Tout le monde s'étant assis, à l'exception toute fois des serviteurs d'Iseberg qui se tenaient debout et groupés dans un coin du gynécée, le sire de Mehun commença :

— Charlemagne ayant voulu donner aux ambassadeurs de la Perse le divertissement d'une chasse au sanglier, nous assembla tous au point du jour dans la forêt ici près. La chasse commença ; un sanglier affreux et d'une taille gigantesque parut tout à coup au milieu de nous, jetant le désordre et l'épouvante partout. Aucun de nous n'osait l'attaquer, lorsque le roi, ne consultant que son courage et son audace, courut sur lui, le sabre haut et comme s'il eût voulu lui abattre la tête d'un seul coup ; mais le sanglier, seulement blessé, s'élance sur le prince, qui se détourne pour éviter l'attaque, mais pas assez vite cependant pour l'animal, qui avait saisi la jambe de Charlemagne. La botte fut déchirée et la jambe effleurée. Le sanglier allait redoubler lorsqu'un homme qu'on n'attendait pas là, et qu'on fut très-surpris d'y voir, parut tout à coup, comme s'il eût été envoyé du ciel pour

sauver l'empereur, et, armé seulement d'un poignard, perça le cœur de l'animal, qui mourut sur la place. Charlemagne parut ne pas avoir remarqué cet homme ; on n'en fut point étonné : nous nous empressions tous tellement autour de lui, qu'il ne pouvait s'occuper d'autre chose. Nous voulions lui ôter sa botte, visiter et panser sa jambe.

— *Non, non*, nous répondit-il, *je veux paraître en cet état devant la reine Hermengarde.*

C'est la femme de Louis son fils. — Il y va, il lui montre sa botte déchirée, sa jambe sanglante et la tête armée des défenses effroyables du sanglier.

— Que croyez-vous, dit-il, que je doive à celui qui m'a tiré d'un tel péril ?

— Ah ! que ne lui devons-nous pas tous ? répond Hermengarde tout éplorée et tout effrayée.

— Eh bien, dit l'empereur, demandez-moi donc sa grâce : c'est Iseberg.

— A ces mots, ajoute le comte de Mehun, je cours moi-même à l'endroit où mon noble ami attendait encore mon fils, qui n'avait garde de s'y rendre, puisque, par ma prière, le prince Louis le retenait près de sa personne ; je le force à monter sur le cheval d'un de mes gens, et je l'emmène auprès de Charlemagne, qui, sans explication, sans en vouloir, le reçoit comme un ancien ami, l'embrasse et lui rend ses honneurs, sa charge et son amitié. Sans vous, noble Gizèle, sans votre sage et belle conduite, votre père ne se serait pas trouvé là, il n'aurait pas sauvé la vie du roi, il ne se serait pas, par cette courageuse action, lavé de l'assassinat qu'on lui reprochait, et dont sa témérité a mieux prouvé l'innocence que toutes les preuves qu'il aurait pu donner. Vous avez conservé la dignité de votre sexe, vous avez rendu l'honneur à votre père, vous m'avez rendu un fils dont je voulais me priver pour l'arracher à l'amour de la fille d'un homme que je supposais coupable ; enfin, belle et sage Gizèle, joignez à tous les bienfaits dont vous nous comblez aujourd'hui, la grâce d'accepter la main de mon fils.

— Je n'ai d'autre volonté que celle de mon père, dit-elle d'une voix basse et heureuse.

— Et moi, d'autre bonheur que le tien, répondit Iseberg.

Ainsi, mes jeunes lecteurs, se termina l'histoire de Gizèle la sage, ainsi la nomma-t-on toujours.

LA DISGRACIÉE.

Que faites vous, Madame ?



LA DISGRACIÉE.

1200

I. Les deux Pensionnaires du monastère des Carmélites à Soissons.

Les matines venaient de finir, lorsque deux jeunes filles sortirent de l'église du couvent des Carmélites à Soissons, et, au lieu de se retirer dans leur cellule, se dirigèrent vers un petit bois situé au bout du jardin de la communauté, en face même du corps de logis du monastère. Le soleil qui venait de se lever faisait présager une grande chaleur : on était au 10 juillet de l'année 1200. — Après avoir choisi un endroit frais et agréable, les deux jeunes filles s'assirent sur un banc de gazon, au pied d'un grand sycomore qui étendait sur leur tête un ombrage frais et protecteur.

Ces deux jeunes filles différaient autant de visage que de tournure. L'une portait le voile de novice, et l'autre le costume d'une demoiselle de condition noble : la première, petite, bossue, boiteuse, avait la joue gauche noircie par un coup de pied de cheval ; l'autre, grande, svelte, avait les traits les plus beaux du monde, bien qu'un peu altiers. Mademoiselle Agnès Hallebic, ainsi s'appelait cette dernière, portait sur sa figure les traces d'une contrariété plutôt colère que chagrine ; ses beaux cheveux, de cette couleur parisienne qui n'est ni blonde ni brune, arrangés avec soin, et roulés largement sans être nattés autour de sa tête, lui donnaient un certain air piquant et coquet, auquel sa robe blanche, large de la jupe et étroite du corsage, avec des manches à la bombarde, prêtait un nouveau charme. Elle se taisait, mais sa tête haute se portait souvent autour d'elle avec ce sentiment intime qu'elle avait de sa beauté, ou bien laissant comme tomber sur sa modeste compagne ce coup d'œil à la fois de mépris et de pitié qu'on accorde ordinairement à tout être disgracié de la nature ; elle semblait autant la plaindre d'être laide, que se féliciter elle-même de ses avantages extérieurs.

Et cependant, il faut le dire, malgré tous les défauts physiques de sœur sainte Thérèse, — ainsi s'appelait la jeune novice, — si elle déplaisait souverainement au premier abord, peu à peu la pauvre fille parvenait à s'insinuer dans votre cœur et finissait par le gagner. Ses traits, sans être réguliers, étaient doux et agréables ; sa bouche gracieuse et bonne ; et ses yeux, ni bleus ni noirs, possédaient la plus grande de toutes les beautés, celle qui ne dépend ni de la forme des paupières, ni de la couleur de la prunelle, mais qui gît seulement dans le regard.

Le regard de sœur sainte Thérèse, doux sans fadeur, mélancolique sans tristesse, spirituel sans gaîté, fier sans insolence, et digne sans hauteur, la plupart du temps baissés craintif et timide, semblait se défier de lui aussi bien que des autres ; on aurait dit qu'il avait peur de lire autour de lui ce

qu'il inspirait ; en même temps qu'il sollicitait l'indulgence, il semblait la redouter.

Le silence fut enfin interrompu par la jeune novice.

— Ma chère Agnès, lui dit-elle avec ce son de voix doux et pur qui fait toujours supposer que celle qui le possède est jolie, saurai-je enfin la cause du profond abattement dans lequel tu es plongée depuis hier ? il faut qu'il soit bien visible pour que la reine, cette bonne et infortunée Isemberge, s'en soit aperçue.

— Oui, tu sauras tout, sœur sainte Thérèse, répondit Agnès en essuyant une larme, et tu verras si je ne suis pas au moins aussi à plaindre qu'Isemberge.

— Ça, c'est impossible, affirma la jeune novice.

— Écoute, dit la belle pensionnaire, tu n'es jamais allée à la cour, ma chère enfant, tu ne connais aucun de nos beaux jeunes seigneurs, et je parie bien que le nom d'Aimeri de Guillaume Bérard, n'est pas même venu jusqu'à toi.....

Un mouvement très-prononcé, suivi d'une grande rougeur, décela le trouble que ce nom éleva soudainement dans l'âme de la pauvre disgraciée.

— Tu le connais ?... demanda Agnès, la regardant avec étonnement.

— Achève... répondit seulement sœur sainte Thérèse.

— Oh ! ce n'est pas bien long, ma sœur ; Aimeri est le plus brave comme le plus noble de tous les guerriers ; il sollicite ma main depuis deux ans, je serais heureuse d'être sa femme, et il me faut y renoncer.

— Pourquoi ? demanda la novice, cachant sous une indifférence affectée l'émotion de ces dernières paroles.

— Agnès reprit. Le comte Aimeri de Guillaume Bérard avait un oncle, dont j'ignore le nom, mais sur la fortune duquel il comptait ; cet oncle est mort l'année dernière en Palestine, et son testament, dont la teneur ne m'est parvenue qu'hier, me jette dans la plus étrange des perplexités. — Cet oncle a un neveu, fils de sa sœur, qui est Aimeri ; et de son frère, il a une nièce qu'on ne sait où trouver, mais qui certes ne tardera pas à paraître, surtout quand elle aura eu connaissance du testament. — Imagine-toi, sœur sainte Thérèse, que cet oncle au lieu de laisser sa fortune à son neveu, au mâle de la famille comme cela se fait toujours...

— L'a laissé à sa nièce ?... interrompit la novice, dont le trouble croissait avec le récit d'Agnès.

— Non, non, Dieu merci non, dit la pensionnaire, sans remarquer l'émotion de sa compagne ; — mais ça n'en va guère mieux pour moi : il laisse sa fortune à son neveu et à sa nièce, à condition que tous les deux se marieront ensemble, à moins toute fois qu'un des deux ne refuse l'alliance ; alors celui de qui viendra le refus doit aussi renoncer à l'héritage.

— Eh bien, si Aimeri t'aime, il doit renoncer à l'héritage et t'épouser, fit observer sœur sainte Thérèse.

— C'est bien ce qu'il voulait faire, ma sœur ; mais ça ne l'avancerait pas de beaucoup, car alors Aimeri serait ruiné, et moi, Agnès Hallebic, dernier rejeton d'une des plus anciennes familles de Paris... je ne puis donner ma main à un chevalier qui n'aurait pour toute fortune que sa cape et son épée.

— Eh quoi ! Agnès, l'obstacle viendrait de toi dans ce cas-là, s'écria la pauvre novice dans le plus naïf étonnement.

— Ah ça ! mais d'où sors-tu donc, sœur sainte Thérèse ? tu veux que j'épouse un homme qui n'a rien !

— Mais n'as-tu pas de la fortune pour deux, Agnès ?

— Non, ma petite, non : j'en ai tout juste pour moi, bien juste même.

— Oh ! Agnès, Agnès ! comme nous pensons différemment ! dit la novice, levant au ciel son œil brun et mélancolique.

— Oh ! sœur sainte Thérèse, sœur sainte Thérèse ! répondit Agnès sur le même ton, c'est que j'ai vingt-quatre ans et que tu n'en as que dix-sept, c'est que j'ai vu le monde et que tu n'es pas sortie de ton couvent, c'est que j'ai de la raison et que tu n'en as pas.

— Cela se peut ; répondit froidement la jeune novice ; alors changeons de conversation, ou plutôt allons retrouver la reine Isemberge.

Comme les deux jeunes filles s'en retournaient, l'une pensive et l'autre triste seulement, vers le couvent, elles crurent remarquer parmi les saintes filles qu'elles rencontraient, un air d'activité et de curiosité qui ne leur était pas habituel.

— Qu'est-ce donc, sœur Opportune ? demanda Agnès s'adressant à la religieuse qui passait le plus près d'elle.

— Un beau jeune chevalier avec deux pages et deux écuyers, tous cinq montés sur des chevaux richement caparaçonnés viennent d'arriver au couvent, répondit la tourrière ; les varlets et les chevaux campent au dehors des murs, quant au chevalier, il a été admis en audience particulière auprès de madame la reine Isemberge.

— Et quel est le nom de ce chevalier ? demanda Agnès avec assez d'indifférence.

— C'est le neveu de madame la comtesse de Rethel.

— Le comte Aimeri de Guillaume Berard, répondit la tourière ; il porte une missive de la part de sa tante à notre chère reine.

Un cri de surprise échappa à la fois aux deux jeunes personnes, puis elles se dirigèrent précipitamment vers le parloir, mais Agnès Hollebic seule y pénétra ; sœur sainte Thérèse se contenta de jeter un regard dans l'intérieur, puis elle passa outre.

II. La reine Isemberge.

Isemberge, la femme répudiée de Philippe-Auguste, était alors âgée de vingt-quatre ans, et dans tout l'éclat de sa beauté. Assise dans le parloir sur un haut siège en bois, on reconnaissait la reine autant à son riche costume qu'à son air noble et distingué.

Coiffée à la *grecque*, sa couronne était fixée au sommet de sa tête par un voile qui passait sous le menton. N'ayant pas voulu accepter sa répudiation, elle continuait à porter le manteau royal bleu, bordé d'hermine et chargé de fleurs de lis d'or. Ce manteau entr'ouvert laissait voir une robe dont les manches brunes avec des dessins en or tranchaient sur la jupe d'un violet clair avec des dessins de la même couleur, mais plus foncés. Par-dessus cette robe, dont le bas était brodé en perles et en pierreries, était le surcot d'hermine, espèce de vêtement que les dames du huitième siècle portaient par-dessus une robe à manches, et qu'elles enrichissaient et variaient à l'infini. — Aussi, par derrière comme par devant, échancré sur les côtés, le surcot se passait sur les épaules et retombait jusqu'au bas des hanches, où il s'attachait à une longue jupe traînante.

Quelques religieuses mêlées aux femmes de la reine étaient debout derrière le haut dossier de son siège, et au moment où Agnès Hollebic entra dans le parloir, un jeune chevalier, le corps plié, se tenait incliné respectueusement devant la reine, qui lisait une dépêche.

Vêtu d'une tunique couleur de laque à manches larges, ce chevalier portait un manteau vert rattaché sur la poitrine par une agrafe en diamant ; il tenait à la main son bonnet de drap brun et orné de boutons d'or, ce qui laissait voir sa belle tête blonde ; ses chausses avaient la couleur du plomb.

— Cette lettre de ma chère Adélaïde me fait un plaisir infini, messire, dit la reine ployant sa missive et levant ses beaux yeux bruns vers le chevalier ; — cependant je vois avec peine que cette chère comtesse est toujours exilée dans ses terres, par suite de son dévouement pour moi... Mais quelle nouvelle m’apportez-vous de la cour, messire Aimeri de Guillaume Berard, ajouta la reine essayant un gracieux sourire qui s’acheva par un soupir, — Parlez-moi un peu du mariage de la princesse Blanche de Castille avec le prince Louis, ce cher enfant que j’aime comme s’il était mon fils. — D’abord prenez un siège, messire : c’est fatigant de parler debout.

Aimeri, ayant obéi, répondit : — Hélas ! madame, les Français regrettent toujours leur reine ; et si les charmantes qualités de la jeune princesse Blanche les distraient un peu de leur douleur, elles ne vous font pas oublier, madame.

— Étiez-vous à Rouen, messire, lors de l’entrevue du prince Louis et de la princesse de Castille ? demanda la reine. — Racontez-nous cela : nous sommes de pauvres recluses ici d’autant plus curieuses de tout ce qui se passe qu’aucune nouvelle n’arrive jusqu’à nous.

— Oui, madame. Vous savez sans doute que c’est la reine Alienor qui a fait ce mariage : accompagnée des ambassadeurs de France, elle est allée en personne chercher sa petite fille Blanche, fille d’Alphonse VIII, roi de Castille et d’Éléonore d’Angleterre, sœur de Richard Cœur-de-Lion et de Jean sans terre, et l’a amenée à Rouen, où le prince Louis, suivi d’un cortège digne de la splendeur de Philippe Auguste, est allé la recevoir.

Les noces ont été célébrées avec une magnificence incroyable, madame ; mais ce qui charmait tous les cœurs et attachait tous les regards, c’était ces jeunes époux âgés chacun de quatorze ans, et dont les nobles figures témoignaient de leurs belles et grandes qualités.

— *Hélas ! dit Isemberge à qui les larmes vinrent aux yeux, puisse cette jeune princesse trouver en France un sort plus heureux que le mien ! puisse-t-elle un jour concourir au bonheur d’une nation qui ne m’a vue sur le trône que pour lui coûter des larmes !*

— Si le roi vous a causé du chagrin, il en est bien puni, madame, répliqua le chevalier. — Le pape a déclaré nul son mariage avec Agnès de Méranie. Agnès s’est retirée dans un couvent, et bien que Philippe n’aime pas sa femme, que la politique seule lui avait fait épouser, il s’est révolté contre cette sentence ; le royaume est en interdit, le peuple, privé des saints sacrements, murmure à haute voix !...

— Mon Dieu ! mon Dieu ! dit Isemberge joignant ses belles mains avec force. Protégez mon roi, protégez mon époux !

— Eh quoi ! madame, dit Agnès se penchant vers la reine, au pied de laquelle elle était assise, — eh quoi ! vous aimez encore un époux qui vous a rendue si malheureuse ?

— Oh ! oui, bien malheureuse ! dit Isemberge le visage baigné de larmes, bien malheureuse !

Puis, voyant le long silence que ces mots avaient pour ainsi dire fait peser sur l'assemblée, elle continua.

III. Heureuse comme une reine n'est pas toujours vrai.

— Le 14 mars 1187, je venais d'accomplir mes dix-sept ans, lorsqu'un matin le roi de Danemarck Valdemar le grand, mon père, parut dans mon appartement et m'annonça que l'évêque de Noyon et le comte de Rethel, ambassadeurs de France, arrivés de la veille, étaient venus faire la demande de ma main au nom de leur roi Philippe-Auguste, veuf d'Isabelle de Hainaut, qui en mourant lui avait laissé un fils, le prince Louis. — J'avais entendu vanter par mon frère Canut les bonnes qualités du roi de France, et j'acceptai avec plaisir une alliance qui mettait d'accord et la politique de mon père et mon cœur. — Les ambassadeurs étaient suivis d'un cortège bien propre à faire connaître aux Danois la splendeur de la France et l'honneur que Philippe faisait à mon père. De son côté, mon père, pour marquer aux ministres de France combien il était flatté de l'alliance qu'il allait contracter, leur rendit des honneurs tels qu'il les aurait rendus au roi de France lui-même, et leur donna des fêtes dont le Nord n'avait point encore eu d'exemple. Bientôt je me mis en route. Mon cortège était digne de mon nouveau titre de reine de France. A la frontière, je trouvai la comtesse de Rethel, cette fière et illustre Adélaïde de Coucy que le roi avait choisie pour venir au-devant de moi, et qui à la première vue gagna mon amitié et me donna le désir de gagner la sienne. — Cène fut qu'à Arras que je vis le roi pour la première fois. — L'émotion qui s'empare encore de moi à ce souvenir vous dit, messire, ce que sa vue opéra sur moi. Il était accompagné des princes de son sang, des prélats et des grands du royaume ; il me reçut avec plaisir ; nous fûmes fiancés à Arras, et trois jours après nous partîmes pour Amiens, où, le 13 août 1193, l'archevêque de Reims

nous maria. — Une heure après cette union, le bonheur, qui n'avait fait que luire sur moi, s'était déjà évanoui : mon époux reçut une lettre de mon frère Canut, qui le jeta dans une très-grande colère : mon frère refusait sa coopération à la guerre contre l'Angleterre, et Philippe, outré de ce refus, me témoigna dès ce moment l'aversion la plus prononcée. — Ce fut en vain que, par ma douceur et mon silence, j'essayai de le ramener à moi ; ce fut en vain que je cachai les larmes versées en cachette dans la solitude des nuits, et que je forçai mon visage à paraître riant... Je me rappelle encore mon entrée à Paris... ces arcs de triomphe, ces rues tapissées et jonchées de fleurs, ces cris d'allégresse de tout un peuple saluant l'arrivée de leur reine. — Hélas ! ce qui devait faire mon premier bonheur en recevant ce titre sacré me manquait : le cœur de Philippe m'était refusé... Mon Dieu ! mon Dieu ! je suis bien jeune encore, mais j'ai déjà bien souffert, messire.

La reine ayant cessé de parler, accablée qu'elle était par ses souvenirs, Agnès se hasarda à lui demander.

— Mais la reine Aliénor vous consolait sans doute, madame ?

— Hélas ! chère petite, répondit la reine caressant de sa main royalement belle les cheveux bruns d'Agnès, — hélas ! elle osa parler à son fils, elle osa lui représenter le mécontentement que causait à tous ses sujets sa conduite envers moi, elle osa la lui reprocher et lui dire qu'il devait se servir de sa raison pour vaincre une indifférence qui faisait tort à sa sagesse ordinaire. Philippe l'arrêta net, et, de ce ton de roi qui va si bien à son front noble et couronné, il lui dit qu'il n'aimait les conseils et les avis que lorsqu'il les demandait... Et cette réflexion de la reine Aliénor, loin de me ramener le cœur de mon époux, ne réussit même dès ce moment, par la manière dont elle fut accueillie, qu'à m'aliéner celui de cette princesse ! Dès ce moment, encore plus politique que généreuse, Aliénor n'écoula plus les mouvements de pitié qui lui parlaient en ma faveur ; et, craignant que ses bontés pour mon infortune ne fussent interprétées par le roi comme un reproche tacite de sa conduite envers moi, elle cessa presque de me voir et de me parler. La cour imita son exemple, ajouta la reine avec un de ses sourires qui donnaient à sa beauté une expression amère et dédaigneuse. — Chacun réglait sa conduite sur celle de Philippe et de sa mère : les personnes même attachées à mon service se dispensaient de le remplir, et au milieu d'une cour où, moi la reine, la femme du roi, j'aurais dû être entourée et respectée, je n'étais qu'abandonnée. — Les humiliations même ne m'étaient pas épargnées. Ainsi, dans les voyages du roi, dans ses

campagnes, je voyais tous les jours arriver à la reine-mère et à l'archevêque de Reims des courriers qui n'étaient seulement pas chargés de la part de Philippe de me voir. — Tu pleures, ajouta cette infortunée princesse en se tournant vers une jeune novice, qui, depuis un moment, s'était glissée dans le parloir, et était doucement venue partager le tabouret, — tu pleures, pauvre sœur sainte Thérèse !... Eh bien, tout cela n'était rien en comparaison de ce que j'ai souffert depuis. Pauvre femme sans époux !... pauvre reine sans son âme !

La cloche qui appelait les sœurs à la prière s'étant fait entendre, la reine se leva, et, donnant par là le signal au chevalier de se retirer, elle dit d'une voix émue :

— A ce soir, messire Guillaume ; je vais préparer ma réponse à la comtesse de Rethel, et je vous la remettrai.

Puis, s'appuyant de préférence sur l'épaule de sœur sainte Thérèse, la reine sortit lentement du parloir.

IV. Suite de l'histoire d'Isemberge.

La soirée était douée et fraîche, et la sœur tourière ayant été avertir Aimeri de Guillaume Bérard que la reine l'attendait dans son clos particulier, il s'y rendit.

La reine était assise sur un banc de gazon, ayant à ses pieds, sur l'herbe, la pauvre novice disgraciée et la belle et séduisante Agnès.

— Voici une lettre pour madame de Rethel, dit elle en présentant au jeune chevalier un parchemin scellé d'un ruban vert. — Pauvre Adélaïde ! son attachement pour moi lui a été fatal ; la voilà jeune, belle et faite pour briller, renfermée dans un château et obligée de passer dans la solitude des jours que le monde réclamait... Elle souffre pour moi et par moi.

— Ce n'est pas déjà si malheureux, madame la reine ! murmura doucement sœur sainte Thérèse dans les beaux yeux de laquelle l'âme de cette naïve enfant semblait passer en regardant la reine.

— Chère petite ! dit Isemberge la remerciant encore plus par l'inflexion caressante de sa voix que par ces deux paroles amicales.

— Votre Majesté me paraît plus gaie que ce matin, fit observer Agnès essayant d'attirer à elle l'attention de la reine.

— Cela m'a soulagée de dire un peu mes chagrins, dit Isemberge.

— Achevez-les, chère madame la reine, et puisse Dieu, au moment où vous direz le dernier, vous les ôter tout à fait ! dit la jeune novice avec expression.

— Dieu t'entende et t'exauce, cher ange ! reprit la Beine ; puis, ayant fait signe au chevalier de s'asseoir lui aussi sur le gazon, Isemberge reprit son récit :

— La comtesse de Réthel seule tenait à mon égard une conduite bien opposée à celle que tenait la cour ; née avec un caractère ferme, droit et vertueux, ennemie de l'injustice et de la flatterie, touchée des mortifications que je recevais à chaque instant, la noble Adélaïde de Coucy semblait les remarquer avec plus d'indignation que je ne les recevais moi même, et s'étudiait à les compenser par tout ce que l'amitié la plus généreuse, le dévouement le plus absolu, a de touchant et de gracieux... et moi, ingrate ! j'avais peur de me fier à tant de noblesse et de générosité, j'avais peur de voir encore déchirer une illusion et de n'avoir pas la force d'en supporter le des enchantement. — Ah ! madame, lui dis-je un jour accablée de tristesse, quelle, cruauté ce serait à vous de m'inspirer une si tendre amitié, si vous deviez, pour vous conformer à l'esprit de la cour, m'abandonner un jour. Vous faites aujourd'hui mon unique consolation, et j'aime à déposer dans votre sein, mes chagrins et mes larmes... Mon devoir avant que j'aie vu le roi m'ordonnait de l'aimer, mais les lois du devoir me furent bientôt inutiles. Sa vue me causa une émotion qui m'était inconnue, et m'apprit que mon cœur se donnait de lui-même à qui devait le posséder. Fille de roi, ajouta Isemberge dans le plus grand abattement, accoutumée aux respects qu'on rend aux personnes de mon rang ; jeune, aimable, à ce que l'on dit, n'être venue en France que pour connaître le mépris... Taisez-vous, dit-elle au chevalier Aimeri de Guillaume qui se disposait à prendre la parole pour lui ôter sans doute d'aussi sinistres pensées, — taisez-vous, chevalier : mieux vaut le silence que de méchantes excuses.

— Non, madame la reine, je ne veux pas chercher à excuser le roi, dit Aimeri ; je veux dire seulement à ces demoiselles ce que votre modestie vous fait cacher. Cette maladie du prince Louis dans laquelle, n'écoutant ni la délicatesse de votre tempérament, ni les fatigues des veilles, vous vous êtes établie au chevet de son lit ; et, aussi bonne mère que patiente épouse, et reine ingénieuse, vous saviez trouver, et des soins pour le malade, et des consolations pour votre époux, et des paroles pleines d'affection aux Parisiens, inquiets de l'héritier du trône.

Isemberge répliqua vivement :

— Et n'en ai-je pas été bien payé, messire, d'abord parce que les accidents qui avaient fait craindre pour la vie du prince Louis cessèrent, et puis, par le peuple, qui, transporté de joie me donna la satisfaction d'entendre dans mille cris d'allégresse mon nom confondu avec le nom du fils de mon époux. Mais hélas ! cette satisfaction ne devait pas durer : Philippe, non content de me refuser son cœur, voulait m'ôter celui de ses sujets, ou du moins le droit de me faire aimer d'eux. Il pensa à un divorce, et chargea Humbert, chapelain adroit et savant d'avoir à ce sujet des conférences avec l'archevêque de Reims. Ce prélat, éclairé dans les matières d'État, dont il avait toujours fait une particulière étude, était moins versé dans la science des canons et de la discipline ecclésiastique. Aussi, ayant plus de confiance dans les lumières du chapelain que dans les siennes propres, il adopta les raisons qui semblaient avoir déterminé le chapelain à croire le mariage du roi avec moi absolument nul. Ce fut donc avec l'assurance de la droiture et de la bonne foi que l'archevêque rendit compte au roi des instructions qu'il avait reçues d'Humbert. Philippe le chargea de convoquer le clergé et de le faire secrètement, afin que je ne susse rien, et que je n'allasse pas ainsi à rencontre de son projet.

Tout réussit au gré du désir du roi. Un matin je me réveillai sans époux, sans trône, sans amie : mon divorce était prononcé, mon départ ordonné, et madame de Réthel exilée à Rethel sans qu'il lui eut été donné la faculté de me voir seulement avant de quitter Paris ! Mais n'anticipons pas dans mon récit, il m'a fallu passer par bien des tourments avant d'arriver à ce dernier de tous.

La reine en était là de son récit, lorsque le page d'Aimeri de Guillaume Bérard parut à l'entrée du clos, comme ayant quelques dépêches à remettre à son maître.

— Voyez, messire, dit la reine en le congédiant ; il se fait tard, je vais rentrer... Si une reine détrônée ose encore exprimer un vœu, c'est celui de vous prier de retarder votre départ jusqu'à ce que j'aie achevé la broderie d'un mouchoir de soie que je vous prierai volontiers de remettre à votre noble tante, ma chère Adélaïde, avec ma missive.

Aimeri s'étant incliné respectueusement sur la main qu'Isemberge lui tendait, et qu'il effleura de ses lèvres, il lui promit de ne quitter le monastère qu'après un ordre formel de sa part.

V. Le Testament qui fiance.

Le lendemain, la reine Isemberge était dans son appartement particulier, en compagnie seulement des deux jeunes filles que nous connaissons, et dont elle affectionnait beaucoup le caractère, lorsqu'une religieuse vint demander à Isemberge de vouloir bien recevoir Aimeri de Guillaume Bérard. La reine donna ordre de le laisser entrer, et Aimeri parut.

Il paraissait fort agité, et tenait une lettre à la main.

— Qu'avez-vous à nous annoncer de nouveau, messire ? lui dit la reine ; sont-ce des nouvelles du roi ?

— Hélas ! madame la reine, répondit le chevalier d'un air piteux, ceci ne concerne que moi, et je demande pardon à votre Majesté de ne l'entretenir que de son serviteur.

— Prenez ce tabouret, et parlez, messire, dit la reine avec bonté : je suis trop à plaindre moi-même pour ne pas prendre une part très-sensible à vos chagrins... Restez donc, sœur sainte Thérèse, ajouta Isemberge en s'adressant à la jeune novice qu'un sentiment de convenance, ou tout autre que nous ne pouvons encore deviner, avait fait lever pour se retirer.

Sœur sainte Thérèse se rassit, mais de manière à être entièrement cachée par le large siège de la reine.

Le chevalier Aimeri commença :

— Madame la reine sait que je suis orphelin, sans fortune et tenant tout, excepté mon nom, de la libéralité de mon oncle, le duc de Brézé, mort l'année dernière à mes côtés en Palestine... Revenu depuis peu de ces lointains rivages, je n'ai appris qu'il y a une semaine seulement l'étrange testament de mon oncle, et à quelle condition il me laissait une fortune immense. — Je suis le fils de sa sœur, mais son frère aussi a laissé une fille, mademoiselle Aveline de Brézé, orpheline comme moi, sans fortune comme moi, et que je ne connais pas du tout, mais qui plus que moi porte le nom de mon oncle. — Il faut que j'épouse cette Aveline, il faut qu'Aveline m'épouse : celui des deux qui refusera d'épouser l'autre doit aussi renoncer à la fortune.

— Eh bien, épousez, messire : où est le mal ? Cette Aveline est sans doute jeune, belle, aimable, dit la reine.

— Elle serait jeune, belle, aimable, madame la reine, que je n'en serais pas moins, si je l'épousais, l'homme le plus malheureux du monde.

— Je ne vous comprends pas, messire ; et à moins que vous ne soyez amoureux d'une autre personne...

— Votre Majesté l'a dit, s'écria Aimeri d'un air désolé. — Puis, regardant tendrement Agnès qui baissait les yeux, il ajouta, la voix tremblante : — J'aime Agnès Hollebic... Mais, madame la reine, mais vous aussi Agnès, lisez cette lettre que mon page m'a remise hier, et voyez s'il me convient d'être surpassé en générosité par le petit monstre auquel je suis fiancé... Oh ! je suis bien malheureux, madame.

La jeune novice s'étant une seconde fois levée pour se retirer, la reine l'appela.

— Veux-tu me lire cette missive, petite ?

— Oui, madame la reine, dit sœur sainte Thérèse en hésitant.

A ce son de voix doux et plaintif, Aimeri leva les yeux sur celle qui parlait, et les en détourna bientôt avec la plus froide indifférence.

— Je ne sens bien une lecture que lorsqu'elle m'est faite par ce pauvre ange, messire, dit la reine au chevalier ; voulez-vous lui passer la lettre de ce petit monstre, comme vous l'appellez, je ne sais pourquoi.

— Vous allez le voir, madame, dit Aimeri en passant la lettre à sœur sainte Thérèse, qui la prit d'une main tremblante.

VI. La Lettre du petit monstre.

« Messire et cher cousin,

Avant de paraître à vos yeux et de lire sur votre visage une hésitation à accomplir les conditions du testament de notre oncle, messire le duc de Brézé, hésitation que ma vue ne manquerait pas de faire naître, permettez-moi, messire et cher cousin, de vous avertir de ce que je suis, de ce que je pense, et des moyens de vous affranchir d'une clause qui doit beaucoup vous peser à accomplir.

Hélas ! j'en juge au moins par l'effet que ma première entrée dans le monde a produite.

O vous ! mon seul parent, et, par droit du sang, mon seul ami, recevez les aveux de mon cœur tristement froissé, et que de vous, de qui je devais attendre toutes mes joies, il ne me vienne jamais l'apparence d'un chagrin.

C'est pour éviter à vous et à moi, à vous, celui de m'en causer et à moi, celui d'en recevoir, que je me décide à vous écrire.

Quel long préambule, messire ! mais ce que j'ai à dire me coûte tant ! Écoutez donc.

Je n'ai pas toujours été triste comme je le suis aujourd'hui. Élevée au couvent, je le quittai il y a trois ans pour la première fois ; je ne le quittai que trois heures, ces trois heures furent pour moi un siècle de vie, d'expérience et d'affreuses révélations.

Vivant avec des amies de mon âge, bonnes, gentilles, qui m'aimaient comme je les aimais, je ne savais pas que je fusse ni plus laide, ni moins laide qu'elles ; je ne savais pas seulement ce que c'était que d'être laide, ni que ce fût un mal !

La mère d'une de nos pensionnaires imagina de donner une fête pour célébrer l'anniversaire de sa fille, nous y fûmes toutes invitées.

Que ce moment tardait à venir, et avec quelle impatience je l'attendais ! N'être plus renfermée dans un horizon de murailles et de charmilles, voir s'ouvrir devant moi cette porte garnie de fer, qui depuis l'âge de huit ans, j'en avais quinze alors, s'était fermée sur moi ; aller dans un château, voir du monde, de beaux cavaliers, de riches toilettes de femmes, des visages rians et heureux, entendre du bruit, de la musique, le piétinement des chevaux ; pouvoir courir, sauter et rire tout à mon aise, sans avoir auprès de moi une vieille religieuse pour arrêter l'éclair de mon âme, comprimer ma gaîté, enchaîner mes jambes ; non, c'était trop de bonheur rêvé, trop de bonheur mondain, surtout ; le ciel m'en a punie, et, vous le dirai-je, mon cousin, au milieu de cette ivresse qui me faisait déraisonner et paraître injuste pour cette vie si calme et si tranquille du couvent, je sentais au dedans de moi comme un malaise général, comme une fièvre d'inquiétude ; il me semblait que quelque événement, quelque chose d'imprévu que je ne pouvais définir, devait venir contrarier mon plaisir et se jeter à la traverse dans ce bonheur que mon imagination brûlante et exaltée me faisait imaginer si beau, si désirable.

Enfin, mon cousin, le moment de partir arriva, et quand la porte du couvent, ouverte pour me laisser passer, se referma sur moi, ce bruit de clefs et de verroux me fit éprouver une commotion électrique, suivie d'une tristesse indéfinissable. J'avais presque les larmes aux yeux, et il me fallut un moment pour retrouver et rappeler à mon esprit l'idée du plaisir que j'allais chercher.

Je vous ai dit toutes mes appréhensions, mon cousin, pour que vous puissiez mieux juger de toutes mes souffrances, à ce qui s'ensuivit.

Nous arrivons ; on revenait de la chasse ; un tumulte épouvantable régnait dans les cours, dans les jardins, dans les appartements ; ce fut à grand peine que nous pûmes trouver des pages et des valets pour nous conduire à nos chambres, et des femmes pour réparer le désordre de nos toilettes. Puis l'heure du repas sonna ; nous descendîmes dans la grand salle, et là commença pour moi le prélude des humiliations que je devais éprouver.

On avait pris place à la table du banquet, lorsque la maîtresse du château remarqua dans un coin une pauvre petite fille oubliée, et tellement honteuse de l'être qu'elle en pleurait. La comtesse l'appela, l'encouragea, la fit asseoir : c'était moi.

Le repas fini, on se dispersa dans les jardins ; je voyais chaque cavalier empressé auprès de mes compagnes, leur offrir la main, leur cueillir des fleurs et les leur présenter, leur proposer différents jeux qui pussent les récréer ; moi seule, on me laissait de côté ; moi seule j'errais à l'aventure dans les grands jardins, dans le parc ; pas une main ne s'offrit pour me guider, pas un visage ne s'occupait de moi, pas une bouche ne me souriait.

Toutefois je me trompe, quand je dis qu'on ne me regardait pas : souvent du milieu des groupes joyeux qui passaient et repassaient devant mes yeux, il partait d'étranges regards qui venaient me chercher, me parcouraient des pieds à la tête et me rendaient confuse. Je ne les comprenais pas ; mais un instinct secret me révélait tout ce qu'ils renfermaient de dédain, de pitié, et de railleries.

O mes bonnes vieilles religieuses ! pourquoi n'étiez-vous pas auprès de moi ? ou plutôt, mes bonnes et vieilles religieuses, pourquoi vous avais je quittées.

Assise sur un banc solitaire au fond d'une charmille, je voyais la nuit s'avancer sans avoir goûté aucun de ces plaisirs que je rêvais, et cruellement froissée par tout ce que je voyais.

Plusieurs personnes s'approchèrent en causant de l'endroit où j'étais.

— Quelle est donc cette petite bossue qui se trouve ici comme un mauvais œil qui vous regarde ? se demandait-on.

— C'est une de nos compagnes du couvent, répondit une jeune personne. Je reconnus la voix de Manette, la fille de la châtelaine..

— Sans doute, elle va bientôt prendre le voile ? dit une autre.

— Je ne pense pas, répondit Manette.

— Quoi ! laide, bossue, et boiteuse ! Mais ce qu'elle a de mieux à faire, c'est de se cacher au monde entier.

— Bast ! elle sera riche, dit Manette, et elle trouvera un mari.

— Pour son argent, ça se pourrait bien, répondit un jeune homme.

Je me levai doucement, me glissai hors du bosquet, et remontai en larmes dans ma chambre, que je ne quittai plus, jusqu'au départ pour le couvent.

Vous voyez d'après cela, mon cousin, que je n'ai aucun mérite à vous dire ce qui va s'en suivre.

Je renonce à vôtre main, et par conséquent à la fortune de notre oncle. La seule chose que je vous demande comme à mon seul parent et ami, c'est de vouloir bien me payer une dot dans le couvent que je choisirai.

En attendant votre réponse que je vous prie de m'adresser au château de Brézé, agréez, mon cher cousin, les vœux que je fais pour que vous trouviez une femme digne de vous, et qui fasse votre bonheur.

AVELINE DE BRÉZÉ. »

VI. Différents commentaires de la lettre d'Aveline.

La lecture de cette lettre, si simple et si noble en même temps, avait attendri tous les assistants.

Une seule personne toutefois ne put déguiser sa joie.

— Eh bien, messire, dit Agnès, tout vient au comble de nos souhaits ! rien ne s'oppose plus maintenant à notre union.

— Pauvre Aveline ! dit la reine tristement.

Sœur sainte Thérèse s'agenouilla devant la reine en baisant la frange de son voile.

— Agnès, dit Aimeri avec force, avec ta permission de madame la reine, je vous dirai ici que mon caractère s'oppose à ce que je profite de la générosité d'une pauvre jeune fille ; mon intention était de refuser sa main, puisque je vous aime, Agnès... Ce n'est point le même motif qui la fait agir ; il est donc de mon honneur, de ma gloire, de ma dignité, je me dois à moi-même de refuser l'offre qu'elle me fait : mon bonheur acheté au prix du sacrifice de cette parente, me pèserait et en serait troublé... Agnès, je suis jeune, j'ai de la force, de la santé ; si je n'ai pas assez de fortune pour deux, j'ai assez de courage pour deux. Agnès, ne refusez pas ma main... Madame

la reine, intercédez pour moi, je vous en supplie, ajouta-t-il en voyant le silence de mademoiselle Hollebic.

— Que voulez-vous que je vous dise, messire ? dit la reine en hésitant ; je ne sais pourquoi, mais mon cœur me parle en faveur de cette pauvre Aveline... Laide, disgraciée... Disgraciée, oui ! mais laide, c'est impossible... Est-on laide avec une âme aussi belle, avec des sentiments aussi nobles !... Tenez, messire, c'est comme si on voulait me prouver que sœur sainte Thérèse est laide.

Aimeri jeta alors pour la première fois les yeux sur la jeune novice, dont une rougeur subite couvrit les traits.

— Et on aurait raison, ma chère reine, répondit la jeune sœur : je suis laide, bien laide.

— Hélas ! ma sœur, dit Aimeri lentement et regardant toujours la novice, — je souhaiterais votre physique à Agnès, et qu'elle fût mieux disposée en ma faveur.

— Oh ! messire, mais voyez-moi donc, dit sœur sainte Thérèse, affectant une gaîté que le tremblement de sa voix démentait.

— Ma bosse n'est pas des plus apparentes, c'est vrai, mais elle n'en existe pas moins ; je ne boite pas assise, c'est encore vrai, mais faites-moi faire le tour de la chambre, et vous verrez... Puis, ma joue....

— Alte là, chère enfant, dit la reine avec tendresse ; ne redouble pas mon chagrin, et...

— C'est à votre tour, madame la reine, interrompit Thérèse avec ce petit ton câlin d'un enfant gâté qui se sent aimé. — Chut, et si mademoiselle Aveline me ressemble physiquement, elle a très bien fait d'agir comme elle l'a fait.

— Certainement qu'elle a bien fait, dit Agnès d'un ton d'humeur ; et je dirai plus, messire Aimeri : il y a plus d'orgueil dans votre conduite que d'amour.

Un éclair d'impatience brilla dans les yeux d'Aimeri en même temps qu'il ouvrait la bouche pour répondre ; mais, soit la présence de la reine, soit que, piqué de la conduite d'Agnès, il craignît de le laisser voir dans sa réponse, il se contenta seulement de saluer la pensionnaire sans lui répondre, et, se tournant vers sœur sainte Thérèse, il lui dit :

— Il se peut, ma sœur, que vous approuviez Aveline d'agir comme elle le fait ; mais, dans votre âme et conscience, avouez que vous me trouveriez

bien cruel d'ôter à cette pauvre enfant le seul avantage qui puisse l'aider à trouver un mari.

— Et pensez-vous, messire, — toujours en jugeant d'Aveline par moi-même, répliqua la jeune novice, — qu'Aveline consentirait à accepter un mari que ce seul avantage lui amènerait ? — Non. — Croyez-moi, accédez au vœu de cette pauvre enfant, comme vous la nommez, jouissez d'une fortune qui vous est légitimement acquise ; à qui les avantages du monde sont refusés, laissez la paix du cloître, l'obscurité et l'abandon : où voulez-vous qu'une pauvre dis graciée se montre ? pourquoi l'exposer au sourire de la pitié, si ce n'est à celui du dédain ? d'un être seulement à plaindre, pourquoi en faire un objet de dégoût ou de ridicule ?... Et puis, quand même, que demandez-vous ? En refusant de vous épouser, Aveline ne vous autorise-t-elle pas à entrer tout de suite en jouissance de la fortune de votre oncle ? Elle va même plus loin que le testament ou la volonté de son oncle, car elle vous demande une dot que vous êtes en droit de lui refuser si vous le voulez.

Pendant que sur sainte Thérèse parlait, Aimeri l'écoutait et ne pouvait détacher ses yeux de ce visage sur lequel la noblesse de l'âme de cette jeune novice se reflétait et en effaçait peu à peu la laideur.

Se voyant ainsi écoutée et regardée, la pauvre fille devint toute rouge, et cette rougeur prêta pendant un instant à ses traits un éclat qui remplaçait presque la beauté.

— Vous êtes bien sévère, sœur sainte Thérèse, lui dit Aimeri avec émotion.

— Je suis juste, messire, dit-elle en baissant les yeux.

— Tu es juste pour tout le monde, excepté pour toi, petite, dit la reine posant amicalement sa main sur l'épaule de la jeune novice. Tu t'obstines à te croire laide ; non, tu ne l'es pas, ma sœur ; non, quand on a ton cœur, ton âme, on n'est pas laide ; quand Dieu vous a donné un regard comme le tien et un son de voix si pur qu'on dirait un ange qui parle, non, Dieu ne t'a pas oubliée ; mais ce qu'il faut que l'on sache ici, c'est que, sans moi, tu serais aussi belle que tu es bonne ; c'est que le premier pas que la reine de France a fait dans Paris, la capitale de son royaume, a été aussi fatal à toi, pauvre enfant, qu'à moi, infortunée princesse !

Et, sans écouter les signes respectueux de sœur sainte Thérèse qui la suppliait de se taire, la reine ajouta.

VII. Le Coup de pied du cheval de la reine.

La reine ayant repris son ouvrage, que la lecture de la lettre d'Aveline avait suspendu, commença ainsi :

— Le jour de mon entrée à Paris, je montais un cheval très-fougueux, présent qu'un Arabe avait fait au roi de France, et, au milieu de ce peuple que le désir de voir la reine attirait sur mes pas, je le contenais avec peine. Soudain, à un soubresaut de mon cheval, j'entends un cri affreux, je me retourne et je vois, ou pour mieux dire, j'entrevois une enfant que l'on emportait tout ensanglantée ; mais c'est en vain, que j'accablais de questions les yeux de ceux qui m'entouraient : on craignait sans doute de troubler mon triomphe par le récit d'un fatal événement, et je ne sus pas même le nom de la victime que ma maladresse avait faite.

En arrivant ici dans ce couvent, sœur sainte Thérèse me frappa, il faut que je l'avoue, autant par l'injustice du sort à son égard que par sa douceur enchanteresse, son inaltérable patience ; et l'abbesse m'apprit que c'était à moi qu'elle devait son malheur !... Pauvre enfant, ce malheur nous rassemble, il l'a faite ma sœur, il l'a faite ma fille, jamais elle ne me quittera : le ciel doit un dédommagement à toutes mes infortunes, et sœur sainte Thérèse ne sera pas plus cruelle que le ciel en me refusant de m'accorder la seule consolation qui puisse encore me faire supporter la vie ; sa douce société, ses soins ingénieux et adorables... Mais qu'a donc Agnès ? dit la reine remarquant pour la première fois la contenance sérieuse de la jeune pensionnaire et son air embarrassé.

— Agnès n'est pas raisonnable, madame, s'empresse de dire messire Aimeri de Guillaume Bérard, mais en attendant qu'elle veuille bien accepter pour époux celui qui lui promet plus d'attachement et de constance que de fortune, soyez assez bonne pour nous continuer l'intéressant récit de vos infortunes royales.

— Fais-moi passer la soie bleue, petite, dit la reine à la novice ; et l'ayant reçue, elle reprit, sans discontinuer son ouvrage :

Jusqu'au moment où l'on me sépara de madame de Rethel, j'avais montré un visage content aux gentilshommes danois qui avaient paru en différents temps à la cour de Philippe ; mais dénuée des secours de cette sage et prudente amie, je crus ne devoir plus rien dissimuler au seigneur de Reginald, l'un des plus illustres sujets du roi mon frère. Je sentais la nécessité de lui confier les mortifications et les mépris dont Philippe

m'accablait. J'espérais que Reginald me donnerait un conseil que mon inexpérience des choses et ma jeunesse m'empêchaient de prendre en moi-même ; mais au moment où j'allais faire prier ce seigneur de passer chez moi, je me rappelai que ni Reginald ni les autres seigneurs danois n'avaient paru chez moi depuis le jour où Philippe avait éloigné de la cour madame de Rethel... Ne serait-il donc plus permis aux Danois de me voir, m'écriai-je ? veut-on m'enlever jusqu'à cette faible consolation ? Oui, on craint leur zèle pour la sœur de leur roi ; on a prévu que ma douleur, en voyant Reginald, ne pourrait rester muette ; on veut empêcher qu'il ne fasse ce que je n'ai osé faire contre un époux que le devoir et les sentiments de mon cœur m'ont forcé de respecter. Je ne serai donc ni instruite de ce que j'ai à redouter, ni secourue d'aucun conseil. Puis-je en douter ? Philippe n'a-t-il pas éloigné de moi, et mes fidèles Danois, et mon amie aussi fidèle encore ? et ne vois-je pas que je suis sans cesse observée ? Malheureuse princesse que j'étais, je n'avais pas même la liberté de donner des larmes à ma cruelle destinée, sans être entourée de témoins aussi attentifs à m'examiner qu'insensibles à mes malheurs ! Ils étaient tels cependant ces malheurs, qu'ils auraient dû exciter la compassion même dans les cœurs les plus endurcis. Détestée de mon souverain, de mon époux, aux injustices duquel je n'opposais que ma douceur et mes larmes, j'aurais voulu aller me jeter à ses pieds, lui demander ses ordres, et dans quelle obscure prison il me condamnait à passer une vie qu'il aurait été moins barbare à lui de me ravir ; mais le pouvais-je ? Philippe n'était-il pas invisible pour moi ! Hélas ! j'attendais avec constance le dernier coup dont Philippe voulait m'accabler.

Les gens qui souffrent, aiment à parler de leurs souffrances et je vous ennuie peut-être de leur longueur, mes jeunes amies, dit la reine s'interrompant pour jeter un regard mouillé de larmes autour d'elle ; mais la sympathie qu'elle lut sur tous les visages la rassurant, elle continua :

VIII. Fin de l'histoire de la reine Isemberge.

— Depuis l'instant où Philippe avait éloigné de la cour madame de Rethel, j'étais livrée aux horreurs de ma triste destinée ; oubliée d'un époux, négligée des grands, abandonnée à moi-même, le présent m'accablait, l'avenir m'effrayait, tout m'annonçait un malheur inévitable et prochain ; mille craintes assiégeaient mon esprit : tantôt je me voyais

conduite dans un lieu retiré, où, délaissée et oubliée, il deviendrait une éternelle prison ; ou bien, renvoyée avec ignominie à mon frère, je voyais la guerre s'allumer entre les deux êtres que j'aimais le plus sur la terre... Hélas ! dans tout ce que je rêvais d'affreux, mon imagination n'avait pas porté mes malheurs au point où ils devaient arriver.

La visite de l'archevêque de Reims me fut, un jour, annoncée, et bien que cette visite extraordinaire me révélât quelque chose de funeste, j'appelai à moi tout mon courage et je le reçus.

— Madame, me dit-il, c'est avec une extrême affliction que je vous apprends que les prélats de ce royaume viennent de déclarer nul votre mariage.

Je ne sais où je pris mon assurance ; ce fut, sans doute, dans la noble fierté de mon origine ; mais je répondis sans laisser voir le trouble de mon âme :

— Je ne sais si je dois me plaindre de cette violence, et si la liberté qu'on a prétendu me rendre n'est pas préférable à la manière dont Philippe a vécu avec moi ; mais puis-je savoir les prétextes dont on s'est servi pour consommer un projet aussi odieux qu'il est injuste ?

— Le degré de parenté du roi et vous, madame, me répondit l'archevêque, n'a fourni que de trop valables raisons pour attaquer et dissoudre votre mariage ; cette parenté s'est trouvée au degré prohibé par les canons.

— Si Philippe m'eût aimée, repris-je avec un accent de douleur modifiée toutefois par une fierté naturelle, nous n'eussions pas été parents ! Mais avez vous encore quelque chose à me dire ?

— Madame, répliqua l'archevêque, le roi pense qu'il est convenable de vous faire remettre dans les mains du roi votre frère ; vous y serez conduite avec la décence que demande le titre auguste de princesse du Danemarck, la grandeur de Philippe et le respect qu'il a pour vous.

— C'est assez, dis-je aussi froidement qu'il me fut possible ; je suis prête à quitter une cour où je n'ai rien à regretter et où j'ai toujours eu tout à craindre ; Philippe ne sera point embarrassé de mes adieux, je ne le verrai point, je lui épargnerai la honte de rougir aux yeux d'une princesse dont la triste destinée sera pour lui un reproche éternel.

Surpris et touché de ma tranquillité chagrine, l'archevêque de Reims fit une profonde révérence, et se retira.

Mon sort n'est donc plus uni à celui de Philippe, m'écriai-je aussitôt que je me vis seule ! Il n'est donc plus mon époux.

Et un déluge de larmes m'inonda. Je regardais avec effroi ces murs, ce palais que j'allais quitter pour toujours, je pensais à madame de Rethel, à cette généreuse Adélaïde que je ne devais plus revoir. Je pensais à Philippe, toujours mon époux, malgré l'affreuse sentence qu'on avait lancée entre nous deux ; mais accablée par tant de coups si cruels, et ne demandant qu'à Dieu seul de la force et du courage, je me résignai à mon malheureux sort !

— Hélas ! madame, j'étais alors à Paris, dit Aimeri profitant du silence douloureux de la reine pour prendre la parole, et je fus témoin de la douleur des Parisiens à la nouvelle de ce divorce ; ils respectaient dans leur reine autant sa vertu que son malheur !... Oh ! si vous aviez pu juger, madame, combien ils étaient inquiets sur vous, et la consternation générale que causa la nouvelle de votre départ pour aller retrouver votre illustre frère !

Isemberge remercia d'un triste regard les paroles obligeantes d'Aimeri, et reprit.

— Soutenue par un juste ressentiment et par le sentiment de ma propre dignité, je ne me laissai point abattre ; mon cœur étonné du coup ne sentait point qu'il gémirait bientôt, et il n'y avait que quatre jours que je savais que Philippe m'avait dépouillée du titre de reine de France, lorsque je fis dire à l'archevêque de Reims que j'étais prête à partir. Cependant je ne pus me mettre en route aussitôt : il me fallut attendre que le cortège qui devait me conduire jusqu'à la frontière fût en état.

Depuis l'instant où j'avais été instruite de mon sort par l'archevêque de Reims, je n'avais pas eu l'idée de revoir le seigneur de Reginald : résignée à mon sort, je ne pensais pas seulement que je pusse m'y soustraire. Aussi lorsque ce seigneur parut à mes yeux, son air consterné me troubla.

— Il vous est donc permis de me voir ? lui dis-je.. Le temps est passé où on pouvait craindre vos conseils et où ils pouvaient m'être nécessaires ; si je ne suis plus femme de Philippe, au moins ai-je la douceur de ne plus être prisonnière à la cour : je vais la quitter ; Philippe est instruit que je suis prête à m'en éloigner pour jamais, c'en est fait, je pars.

— Plaise au ciel, madame, repartit le seigneur de Reginald, que le roi, mon maître, outragé de l'affront que vous fait le roi de France, ne vous reproche pas d'avoir, sans son aveu, donné votre consentement pour sortir de France ! — Pouvais-je ne pas le donner ? demandai-je surprise, car cette réflexion de Reginald élevait un doute dans mon âme, doute qu'effaça

bientôt le désir extrême de revoir un frère de qui j'attendais toute ma consolation. — Hélas ! messire, ce fut avec un air tranquille que je vis arriver le cortège qui devait me conduire jusqu'à la frontière de France. — Mais lorsqu'en traversant Paris, je vis le peuple donner des larmes à ma triste destinée, mon cœur s'émut et mes larmes aussi coulèrent. Je ne puis vous dire, messire Aimeri et mes jeunes amies, combien ce voyage me fut pénible et combien il me tardait d'être débarrassée de ce nombreux cortège, dont la marche, les livrées et la tristesse aigrissaient encore mes maux. Dès que j'eus atteint la frontière, je renvoyai tous les Français à qui Philippe avait recommandé le soin de me conduire, non toutefois sans être vivement émue des pleurs que chacun répandait en prenant congé de moi.

Mais alors le caractère courageux que j'avais montré dans ma disgrâce et qui m'avait soutenu pendant ce long et pénible voyage, m'abandonna à ce moment : je ne trouvai plus de force pour aller plus avant ; c'était Dieu sans doute qui me l'avait retirée, car, après deux jours de repos, je vis paraître devant mes yeux ma noble et sincère Adélaïde.

— Je viens, s'écria-t-elle, sans me donner le temps de parler, je viens arrêter vos pas ? Où allez-vous ?... Il faut mourir dans les États de Philippe, ou il faut régner : tout vous y condamne, et l'honneur que vous a fait ce monarque, et même l'affront qu'il vous a fait : telle est votre destinée, reine de France !

— Ah ! comtesse, m'écriai-je, l'étonnement où je suis de vous voir, cède à l'admiration que vous m'inspirez ! Quoi la comtesse de Rethel se livre au ressentiment de Philippe pour voler à mon secours ! elle vient m'aider de ses conseils ! elle vient me prêter une main secourable pour guider ma conduite ! Quelle généreuse amie !

— Qu'avez-vous fait, madame ? reprit la comtesse ; ah ! si Philippe est injuste, Isemberge est encore plus imprudente ! Quoi ! madame, vous vous laissez enlever la couronne que Philippe a mise lui-même sur votre tête, sans y porter seulement la main pour la retenir ?

— Étrangère et sans appui à la cour d'un roi qui n'était plus mon époux, repartis-je, que pouvais-je faire ?

— Rester, répliqua madame de Rethel. — Rester, étonner Philippe de votre courage, instruire le roi de Danemarck de ce qui se passait, et attendre avec fermeté qu'il ordonnât de votre sort. Philippe, dites-vous, madame, n'est plus votre époux ! y pensez-vous donc ? Qu'est-elle donc aujourd'hui la sœur de ce fameux Canut ? L'auguste et respectable Isemberge ne peut

plus sans rougir s'entendre nommer la princesse du Danemarck ! S'il était vrai qu'elle eût perdu sans retour le titre de reine de France, il ne lui resterait, au cas qu'elle pût survivre à ce malheur, qu'à se soustraire pour jamais aux yeux de l'univers.

Ce discours, aussi sévère que noble, ranima mon cœur : l'énergie d'Adélaïde me gagna. — Ah ! que Philippe a eu de prévoyance, m'écriai-je, en m'ôtant l'appui de vos conseils ! Votre démarche me reproche ma fuite, elle m'instruit de ce que je devais faire ; hélas ! habituée à n'opposer aux injustices de mon époux que ma douceur et mes larmes, l'idée ne m'était pas venue seulement d'avoir une volonté à mettre en opposition avec la sienne ; votre présence me donne du courage, l'espoir renaît dans mon cœur. Cependant encore deux heures de marche, et je suis hors de France, que faire ? Comtesse, quel parti prendre ?...

— Celui de revenir sur vos pas, reprit la comtesse de Rethel ; armez-vous de fermeté et de constance : il est temps encore de prévenir les malheurs qui étaient prêts à tomber sur vous.

Après un acte de dévouement aussi grand que celui que la comtesse de Rethel venait de me donner, vous comprenez, messire, que je me livrai aveuglément à son zèle et à sa prudence. Elle me fit aussitôt écrire à mon frère, et il n'y avait pas deux heures que cette amie incomparable était arrivée, que le seigneur de Reginald avait reçu de moi des dépêches pour mon frère et l'ordre de partir sur-le champ pour les porter.

— Jamais le Danemarck ne me reverra, dis-je à ce jeune seigneur : je reste en France, ou pour vaincre ou pour y mourir. C'était peut-être à la cour de Philippe que je devais vous tenir ce langage, fidèle Reginald ; j'ai manqué de prudence, je l'avoue ; mais ma jeunesse, — je n'avais que vingt ans alors, messire Aimeri, dit Isemberge en s'interrompant — mais ma jeunesse, dis-je, et mon malheur imprévu excusent ma faute, trop heureuse si je puis la réparer.

A peine Reginald eut-il pris congé de moi, que je me mis en chemin avec la comtesse de Rethel pour me rendre à Soissons, dans ce monastère où je prie et pleure chaque jour depuis quatre ans, hélas ! sans que le jour qui suit apporte un soulagement aux peines de la veille, sans qu'un moment d'espoir fasse luire en mon cœur ulcéré un éclair de bonheur ! Philippe me hait, me rejette ; mais c'est mon époux, je l'aime et l'aimerai toujours.

— Chut... dit soudain Agnès, se levant et écoutant ; chut ! quel bruit, quel mouvement agite tout le monastère ? Mon Dieu, madame la reine,

écoutez donc.

Effectivement des cris inaccoutumés troublaient le calme de ce lieu saint : c'était un murmure de pas et de voix confuses qui, en approchant de l'endroit où se tenait Isemberge devenaient plus fortes et plus distinctes.

Bientôt ces mots parvinrent aux oreilles de la reine, qui se leva pâle et tremblante :

— Le roi ! le roi !...

Et la porte de la cellule s'ouvrit vivement.

IX. Le roi Philippe-Auguste.

— Venez, madame, dit Philippe allant à Isemberge et lui présentant la main, venez reprendre votre place, et qu'Isemberge, reine de France et femme de Philippe, oublie à jamais ce qui s'est passé depuis notre séparation.

Saisie d'étonnement et de joie, la pauvre Isemberge ne savait si elle devait en croire ses yeux et ses oreilles.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! dit-elle. Et se précipitant sur cette main que Philippe lui tendait, elle voulut se prosterner aux pieds du roi.

— Que faites-vous, madame ? dit ce prince la relevant avec vivacité ; ce n'est point à vous à demander grâce : cette humble posture me reproche trop amèrement ce que j'ai fait ; venez, j'ai hâte de montrer à mes sujets la reine qu'ils aiment, et à laquelle ils ont rendu plus de justice que moi.

Puis la tenant toujours par la main, il l'entraîna hors de l'appartement qu'elle occupait au couvent. Isemberge le suivait sans avoir la force de proférer une parole ; son visage couvert de larmes exprimait la joie dont son cœur était pénétré.

Ils sortirent ainsi du monastère, à la porte duquel était le cheval du roi tout bridé et tout sellé. Philippe fit monter Isemberge en croupe derrière lui ; et, piquant des deux, dit aux seigneurs de sa suite :

— A Paris.

Pendant que l'heureuse Isemberge galopait en compagnie de son époux et recevait partout sur son passage des marques non équivoques de la satisfaction que le peuple laissait éclater à la vue de la bonne intelligence régnant entre les deux époux, les portes du couvent se refermaient sur les

saintes filles, et messire Aimeri de Guillaume Bérard, prenait congé d'Agnès Hollebic.

Réfléchissez avant de refuser la proposition d'Aveline, disait sèchement la belle pensionnaire au jeune preux ; songez que de cela seul dépend notre union.

S'inclinant sans répondre, messire Aimeri s'élança sur son coursier, et disparut bientôt aux regards d'Agnès étonnée de ce silence.

Où allait-il ? c'était ce que le chapitre suivant nous apprendra. Mais Isemberge doit encore vous intéresser assez, jeunes lecteurs, pour que je consacre la fin de celui-ci à vous parler de cette jeune et intéressante femme.

En quittant le couvent le roi avait expédié un courrier à sa mère, la reine Aliénor, pour lui donner avis d'un événement qu'elle pouvait hardiment publier, lui mandait-il.

A cette nouvelle, dont la reine-mère instruisit tout de suite les principaux magistrats, la joie la plus vive se répandit dans tout Paris ; les marchands et les artisans suspendirent leurs occupations, et le peuple courait en foule dans les églises pour rendre grâce au ciel du changement qui leur rendait Isemberge et rétablissait la paix dans le royaume.

Paris passa de ce jour au lendemain sans avoir vu de nuit : les illuminations, les feux qui éclairaient la ville, le mouvement de ses habitants, l'avaient fait disparaître. Les magistrats, suivis d'un peuple innombrable, marchaient vers les portes de la ville ; le roi et la reine y furent reçus avec les marques d'une joie excessive.

— Vive le roi ! criait cette multitude ; vive Isemberge ! qu'ils soient heureux ! qu'ils fassent notre bonheur !...

Ce fut avec ce cortège tumultueux et cette joie bruyante d'un peuple enchanté que Philippe et Isemberge arrivèrent au palais.

Aliénor, ayant à ses côtés le prince Louis et la princesse Blanche⁵, vint recevoir leurs Majestés.

— C'est avec une satisfaction extrême, dit-elle à Isemberge en la serrant dans ses bras, que je vous embrasse, et vous vois reprendre sur le trône, la place que vous êtes si digne d'occuper ; croyez, ma fille, que je vous ai toujours aimée et soyez sensible à la joie que ces enfants d'un époux qui vous est si cher, ressentent en ce moment, — ajouta la reine mère, présentant Louis et Blanche — et recevez avec des sentiments de mère les marques de tendresse et de respect qu'ils vous donneront toujours.

— Mon cœur, repartit Isemberge, est trop plein de différents mouvements pour qu'il me soit permis de les exprimer ; je ne puis que vous jurer, madame, un éternel et inviolable attachement et protester à ce jeune prince et à cette adorable princesse un amour égal à celui que vous avez pour eux.

Puis cette jeune femme tournant ses yeux remplis, de larmes vers son époux, le supplia de ne pas lui refuser la première grâce qu'elle allait lui demander.

— Parlez, madame, lui dit le roi avec bonté.

— Sire, dit aussitôt Isemberge, j'ose vous supplier de m'accorder le retour de madame de Rethel ; la punirez-vous plus longtemps d'un excès de zèle pour moi, que votre conduite justifie ?

— Je n'ai rien à vous refuser, madame, répondit le roi ; annoncez vous-même à madame de Rethel qu'elle peut revenir à ma cour, et que je la recevrai avec plaisir.

Maintenant que tout le monde est heureux à la cour de Philippe, retournons au couvent trouver, notre belle Agnès et notre pauvre disgraciée Aveline.

X. Paris en 1200, sous Philippe surnommé Auguste, parce qu'il était né dans le mois d'août.

Le premier août de cette année 1200, deux varlets montés sur des chevaux et ayant chacun une jeune fille en croupe, approchaient du mur d'enceinte que Philippe-Auguste avait fait construire autour de Paris.

Arrivés à un grosse tour qui s'élevait sur le rivage de Saint-Denis, c'est-à-dire sur la rive droite de la Seine, à peu près où est situé aujourd'hui le pont des Arts, et qu'on appelait la *tour qui fait le coin*. Les deux varlets arrêterent leurs chevaux et invitèrent leurs compagnes à descendre.

— Pourquoi n'allons nous pas ainsi jusqu'au *Palais-Royal*⁶ ? demanda la plus jeune de ces demoiselles dont la santé délicate et la taille courbée prouvaient que ce n'était pas seulement la paresse de marcher qui lui dictait cette observation ; son voile blanc qui lui couvrait le visage et son costume tout blanc désignaient une novice de quelque couvent de province.

— C'est que nos chevaux qui ont marché toute la nuit sont harassés de fatigue, ma sœur, lui répondit son compagnon de voyage ; d'ailleurs nous

n'avons que deux pas à faire pour arriver chez la reine Isemberge.

— Le Palais-Royal a-t-il donc changé de place, et n'est-il donc plus situé dans la cité ? demanda la seconde jeune fille dont le costume était celui d'une demoiselle noble.

— C'est le roi qui a changé de place, mademoiselle, répondit le premier varlet qui avait déjà parlé et qui paraissait avoir la priorité sur son camarade. Philippe habite depuis peu, hors Paris, une tour qu'il a fait bâtir et qu'on nomme le *Louvre*. Il a laissé la reine Aliénor, le prince Louis et la princesse Blanche en possession du Palais-Royal ; c'est au Louvre qu'il a conduit la reine Isemberge.

Ces quatre personnages ayant alors mis pied à terre, Agnès Hollebic, car sans doute vous avez déjà deviné, mes jeunes lectrices, les deux amies du couvent de Soissons, Agnès Hollebic, dis-je, s'écria :

— Mais je ne reconnais plus mon Paris que j'ai quitté il y a quatre ans, si sale en hiver, si plein de poussière en été ; eh quoi on a pavé les rues !

— Pas toutes, mademoiselle, répondit le premier varlet ; seulement *la croisée de Paris*, c'est-à-dire les deux principales rues qui croisent Paris. Avancez le pas, mesdemoiselles, nous voici au Louvre.

Le Louvre n'était à cette époque qu'une seule tour flanquée d'énormes murailles, et servant à la fois d'habitation au roi, de forteresse et de prison. — Plus tard, en 1214, Philippe ayant vaincu à la bataille de Bouvines, Ferdinand, comte de Flandre, et l'ayant fait prisonnier, le Louvre lui servit de prison. Il y languit jusqu'à ce qu'il eut consenti à céder tous ses États au roi Philippe.

Mais laissons l'histoire, et revenons à nos jeunes filles du couvent de Soissons :

Isemberge les reçut avec la plus tendre amitié.

— Bien que je sois heureuse, leur dit-elle, et que Philippe m'ait rendu sa tendresse, il me fallait mes jeunes compagnes de malheur.

— Et madame de Rethel ? demanda sœur sainte Thérèse.

— Elle est ici, près de moi, je l'attends pour vous présenter à elle.

Au même instant la comtesse arrivait une lettre à la main.

— Chère Adélaïde, lui dit la reine, promettez-moi votre amitié pour ces deux jeunes filles, l'une est Agnès Hollebic, et l'autre sœur sainte Thérèse.

— Sœur sainte Thérèse ! s'écria Adélaïde de Rethel, courant à cette jeune novice, sœur sainte Thérèse, oh ! béni soit Dieu, je l'ai trouvée.

Et comme cette exclamation jetait tout le monde dans l'étonnement, même celle qui en était l'objet, la comtesse reprit :

— Permettez-moi, chère reine, de vous expliquer ma joie et mon bonheur, de trouver ici cette jeune et intéressante enfant, que certes vous ne connaissez pas si bien que moi, qui cependant la vois aujourd'hui pour la première fois. Je tiens une lettre du neveu de mon mari, d'Aimeri de Guillaume Betard, écoutez-la.

XI. Ce qu'était sœur sainte Thérèse.

« Ma chère tante,

Vous savez mon chagrin de la conduite de mademoiselle Hollebic, et mon désappointement d'être vaincu en générosité par une petite bossue, ainsi je l'appelais... Oh ! quelle injustice de ma part, et comme cette noble et touchante enfant s'est dignement vengée de ce sarcasme !

J'avais quitté le couvent de Soissons, le même jour qui avait rendu à notre charmante et adorée reine et son trône et le cœur de Philippe, et je chevauchais tristement vers le château de Brézé.

En y arrivant, je trouvai tous les gens en émoi et le tabellion au milieu d'eux, leur lisant un papier.

C'était un second testament de mon oncle, postérieur à celui que vous connaissez ; par ce second testament, mon oncle, ayant appris la disgrâce d'Aveline, me dispensait de l'épouser si toutefois j'y avais la moindre répugnance, puis il m'instituait son seul et unique héritier à la charge par moi de payer à cette jeune fille une dot de quatre mille écus. Pauvre Aveline, laide et ruinée ! je demandai à la voir ; je voulais augmenter cette dot, je voulais partager avec elle, je ne sais trop enfin ce que je voulais, car la lettre de cette enfant me bourdonnait aux oreilles comme un remords, lorsqu'on me dit qu'elle était au couvent, à Soissons, sous le nom de sœur sainte Thérèse...

Un cri de la reine et d'Agnès interrompit cette lecture, et toutes deux se tournèrent simultanément vers la jeune novice.

Le front rouge, les yeux baissés, l'air confus et presque honteux, la pauvre disgraciée se tenait tremblante à l'écart.

— Vous êtes Aveline ! cria Agnès en se reculant.

— Aveline ! dit doucement la reine, en tendant la main à la novice, qui la prit et la porta à ses lèvres.

— Eh bien ! après, dit-elle souriante et encouragée par les bontés de la reine. — Qu’y a-t-il d’étonnant ? Aveline est bossue, boiteuse et défigurée, ni plus ni moins que sœur sainte Thérèse, voilà tout.

— Aveline ! répétait Agnès anéantie.

— Le chevalier Aimeri de Guillaume Bérard, demande un moment d’audience à sa Majesté, dit un page en soulevant la portière de l’appartement de la reine.

— Qu’il entre, dit Isemberge.

— Ah ! il est riche, et je vais donc l’épouser, dit Agnès Hollebic presque haut, et faisant sans y penser un pas au-devant de Guillaume.

XII. Comme quoi la laideur peut souvent l’emporter sur la beauté.

En entrant, Aimeri posa un genou en terre devant Isemberge.

— Je viens solliciter de vos bontés, madame la reine, dit-il, que vous vouliez bien intercéder en ma faveur auprès de ma cousine.

— A quelle fin, messire, dit la reine en souriant. Est-ce afin qu’elle vous libère des quatre mille écus de dot comme elle vous avait d’abord libéré de la fortune entière de votre oncle, puis de votre main.

— Hélas ! madame la reine, je mérite ce sarcasme, pour avoir hésité seulement un instant à accomplir les seules, les véritables intentions du meilleur des oncles. — Aveline, dit le chevalier en se tournant vers celle-ci, dont la pâleur était extrême : Aveline, voulez-vous m’accepter pour époux ?

— C’est sans doute un badinage, beau cousin, répondit Aveline, en devenant aussi rouge qu’un moment avant elle était pâle. Regardez-moi bien d’abord en face, et renouvez donc votre proposition si vous *en* avez le courage.

— Dites l’audace, chère cousine, reprit Aimeri se relevant pour aller reprendre la même position devant Aveline. Je vous regarde, et comme disait madame la reine au couvent, quand on possède une belle âme, on ne peut être laid ; je renouvelle ma proposition, voulez-vous de moi pour époux, chère cousine ?

— Mais le testament qui vous forçait à cela, se trouve annulé par le second, beau cousin, dit Aveline abandonnant toutefois sa main dans celle

du chevalier.

— Mais mon cœur le fait revivre, et ne veut point en reconnaître d'autre, Aveline, ajouta Aimeri en lançant un regard sévère sur Agnès, qui semblait rêver et ne pouvoir croire ce qu'elle voyait. — Mademoiselle Hollebic a refusé ma main, je suis donc libre de choisir une femme meilleure que belle, c'est vrai ; mais croyez-le, Aveline, une union fondée sur l'estime est plus durable que celle qui n'a pour base que l'amour ; l'amour vient des yeux et l'estime vient du cœur.

Le désespoir d'Agnès Hollebic à cette déclaration ne peut se peindre ; il éclata par mille sanglots, et il fut tel, qu'en peu de jours on craignit pour sa vie. La leçon était forte pour elle, je ne sais si elle en profita ; l'histoire ne dit rien de cette belle et orgueilleuse jeune fille, si ce n'est qu'elle n'en mourut pas ; on croit qu'elle alla plus tard s'enfermer dans le couvent de Soissons où elle avait été élevée.

Quant à Aveline, après avoir entouré son amie de tous les soins et de toutes les consolations dont sa belle âme était capable ; elle épousa Aimeri de Guillaume Bérard, avec qui elle vécut fort heureuse.

LA FILLE DU SORCIER.

*Bourgeois, Ecrivain public, dit le soldat en se
penchant par la lucarne.*



LA FILLE DU SORCIER.

1393

I. L'Échoppe de l'écrivain.

La veille de Pâques fleuries, qui, en l'année 1393 où se passait cette histoire, se trouvait être le 9 avril, un jeune homme sortait de grand matin de l'hôtel de l'image de Saint-Nicolas, situé rue de la Pierre-au-Lait. La rue était déserte, et le soleil, qui n'était pas encore levé, n'avait pas dissipé le brouillard de la nuit.

Ce jeune homme était d'une belle et haute stature, un peu grêle toutefois, et comme tenant encore à cet âge qui n'est pas tout à fait celui de l'adolescence et qui cependant n'appartient pas encore à l'âge mûr.

Son costume était celui d'un corps d'armée qui accompagnait plus particulièrement le roi Charles VI, lorsqu'il chevauchait en guerre, et que l'on appelait *les chaperons blancs* ; sa jaque ou *juste-au corps de buffle* qui lui descendait un peu plus bas que la hanche, était couverte de laîches, c'est-à-dire de minces lames ou plaques de fer superposées les unes sur les autres comme des écailles de poisson ; la forme gracieuse de sa *cappelle* en fer laissait à découvert des traits jeunes et pleins d'une expression mélancolique ; une longue rapière ou *coustel* lui pendait au côté. Du reste, il n'avait point d'autres armes, ni *son panier de tremble*, bouclier des piétons, ainsi nommé parce qu'on le faisait d'osier recouvert de tremble ou de peuplier noir avec du cuir dessus, et d'une telle grandeur qu'il leur couvrait le corps en entier, à la guerre.

Après avoir regardé indécis le chemin qu'il devait prendre, il s'avança vers le côté gauche de l'église Saint-Jacques-la-Boucherie où était située la rue des Écrivains, et, avisant contre le petit portail bâti dessous le clocher, en face la rue Marivaux, deux petites échoppes dont le volet d'une d'elles venait de s'ouvrir, il se dirigea de ce côté.

Une personne était assise dans l'intérieur de cette dernière échoppe ; elle tournait le dos au jour et empêchait par cette position qu'on ne vît ses traits de la rue. Son costume était celui des bourgeois de Paris de cette époque. Sa robe, bleu outre-mer, ornée de fourrure autour du cou, au bout des manches et dans le bas, était serrée autour des reins par une ceinture à laquelle pendait une aumônière ; un chaperon noir, dont une partie de la cornette retombait sur les épaules, avait l'autre partie tournée autour du cou et relevée de manière à cacher le visage. Un très-petit pied semblait jouer dans d'énormes souliers-bottines noirs.

Après avoir examiné avec attention ce bourgeois écrivain, dans l'accoutrement duquel il régnait comme une espèce de mystère, quelque chose qui ne semblait pas naturel, un corps trop petit et trop menu pour

l'ample vêtement qui le couvrait, et surtout qui assis devant une table, dans cet endroit de cinq pieds de long sur deux de large, n'avait pas seulement tourné la tête pour savoir quel était cet individu arrêté devant l'échoppe, il se hasarda à l'interpeller.

— Bourgeois, écrivain public, dit le soldat en se penchant par la lucarne, tu sais écrire, à ce que je vois ; moi qui ne suis point initié dans ces hautes œuvres, j'aurais besoin de ton ministère.

Sans répondre, l'écrivain rabattit un peu plus son chaperon sur les yeux, prit une feuille de papier blanc, trempa sa plume dans l'encre et la main prête à tracer ce qu'on lui dicterait, il attendait les ordres du soldat.

— Eh bien, dit-il enfin, voyant le silence du soldat,

Mais celui-ci paraissait occupé de toute autre chose que de ce qu'il était venu faire ; fasciné à sa place, le soin que prenait l'écrivain de se cacher le visage, l'aurait peut-être fort peu occupé si ses yeux n'eussent été attirés par cette petite main bien blanche, bien potelée, qui sortait, armée de la plume, de dessous une large manche de bure.

Comment un homme, car dans ce temps-là les hommes seuls, et bien peu d'hommes encore, possédaient le rare talent d'écrire, comment, se disait-il, un homme peut-il avoir une main d'une délicatesse de forme telle, qu'une demoiselle noble l'eût enviée ; et tout occupé de cette main, il aurait voulu soulever de son regard curieux la grossière manche de bure qui jouait sur ce poignet mince et élégant, et l'énorme capuchon qui ne laissait pas même entrevoir le bout du nez de l'écrivain.

Rappelé cependant à lui par cet *eh bien* prononcé d'une voix si basse, qu'on n'aurait pu en distinguer le timbre, il dit :

— C'est une lettre très-difficile à faire, bourgeois écrivain, mais ne pourriez-vous lever un tantinet votre capuchon, que l'on voie la couleur de vos yeux.

— Dicter toujours, dit l'écrivain de sa même voix sourde et basse.

— Dicter, dictez ; ça vous est bien facile à dire, homme savant dans l'art d'écrire, répéta le soldat, l'air inquiet et regardant avec une sorte d'effroi la rue déserte, et cette haute et noire église qui répandait une ombre lugubre sur tous les objets environnants. — Certes, je n'ai pas peur, pas peur des vivants, s'entend, je suis soldat du roi, j'étais à la bataille de Rosbec, et je peux dire que j'ai fait mordre la poussière à plus d'un ennemi... Mais cette heure matinale... cette solitude... et votre aspect, homme vénérable qui possédez une petite main qui ressemble plutôt à la main d'une jeune fille

qu'à celle d'un savant... Enfin, que vous dirai-je, je n'ai pas peur, mais je tremble... On voit tant de sorciers au siècle où nous sommes !

Un petit éclat de rire saccadé, moqueur, et qui parut même au soldat tant soit peu satanique, sortit de dessous le chaperon, puis la petite main qui s'agitait avec impatience semblait dire si clairement, « Allons donc, mais allons donc, » que le soldat répliqua :

— Ne vous fâchez pas, homme respectable et savant, je vais vous dire le motif qui m'a conduit ici ; vous priant seulement de mettre en bon français ce que je dirai peut-être en mauvais ; et aussi d'enjoliver les paroles et de les adoucir si vous vous apercevez qu'elles soient trop crues... Dame ! voyez vous, je suis soldat, je sais me battre, mais peu parler ; j'ai de l'honneur, mais peu de douceur dans le caractère. Enfin, Dieu m'a fait brutal, et le maître d'armes aidant m'a fait parfait sur ce chapitre-là... Écoutez donc, homme savant et respectable, et corrigez avant d'écrire, voici :

II. La Lettre du Chaperon Blanc.

« Ma chère marraine,

Il y a dix ans... j'en avais treize... vous m'avez donné une casaque gris perle foncé, à peu près neuve, un surtout bleu céleste fait d'une de vos cottes-hardies, un chapel blanc tout neuf, des chausses noires trouées, et une escarcelle contenant une livre et dix sous parisis, puis vous avez accompagné le tout de ces paroles sages et mémorables qui m'ont profité comme vous allez le voir :

Pars, mon filleul ; le roi Charles VI a besoin de soldats et moi, je n'ai pas besoin de toi ; si j'avais de la fortune, tu en aurais ; je n'en ai pas, vas en faire une... Sois bon chrétien, homme d'honneur, pieux, dévot, craintif en Dieu, en la sainte Vierge, en tous les saints du Paradis, en ton roi, et en tes capitaines, ou fais-toi tuer ; mais, si tu ne te fais pas tuer, et que tu te conserves fidèle aux principes que tu as puisés dans ma maison, j'ai une fille, que je t'élève, que je ferai pieuse, sage, économe, craignant Dieu, ses père, mère et son mari, et que je te baillerai pour femme et épouse à ton retour.

Donc, ma marraine, je suis de retour ; j'ai usé au service du roi ma casaque gris perle foncé, mon surtout bleu céleste, mon chapel blanc et mes chausses trouées, j'ai dépensé pour mes besoins particuliers et à différentes reprises la livre et les dix sous parisis dont votre générosité m'avait fait don ; mais je n'ai oublié mes devoirs de bon chrétien, de fidèle sujet et de brave soldat, et je vous dirai avec tous les ménagements et toutes les précautions usités en pareil cas, que je ne veux pas de votre fille pour femme et épouse.

— Ouf... c'était joliment difficile à dire cette phrase-là ; mais arrangez ça galamment, bourgeois écrivain, dit le soldat en s'interrompant et remarquant un léger frémissement dans la main de l'écrivain, bien qu'il me semble que je n'ai pas mal dicté ce refus honnête, et surtout que j'y ai mis la politesse qu'un galant homme doit toujours avoir vis-à-vis une femme... c'est écrit ?... oui... continuons :

Oui, ma marraine, oui, je ne veux pas épouser votre fille, mais comme je ne veux pas paraître un ingrat à vos yeux, ni un mal appris, ni que vous croyiez que ce soit parce que j'en aime une autre, je vais vous expliquer ça.

Voilà :

Votre mari, à ce qu'on m'a assuré... C'est très difficile à répéter ce qu'on m'a dit de votre mari ; n'importe, je vais essayer et vous lâcher le mot avec la politesse et la franchise d'un soldat. Eh bien, on dit donc comme ça que votre mari est un homme qui lit dans des grimoires affreux, un homme qui fait des choses incroyables et épouvantables, qui fait un commerce que je n'ose pas qualifier d'inferral, avec une certaine personne chassée jadis du ciel pour ses méfaits atroces ; à ce que m'a bien affirmé l'aumônier du régiment qui est un saint personnage. Bref, ma chère marraine, on dit que votre mari est un sorcier, et comme le diable, son intime ami, pourrait bien venir un jour lui tordre le cou, si j'étais de la famille, il n'aurait qu'à se tromper, et mon cou y passerait... Je préfère, chère marraine, le risquer et le perdre sur un champ de bataille, au service de mon roi et de mon pays, et ne pas épouser la fille d'un sorcier.

Et comme à ce mot l'écrivain fit un mouvement d'étonnement visible, le soldat reprit :

Oui, d'un sorcier et à telles preuves, que cette fille sait lire et écrire, dit-on, et que certes il faut être la fille de quelque chose de surnaturel, pour être experte dans ces arts si difficiles à apprendre.

— Mais écrivez donc, homme respectable, ajouta le soldat voyant la plume rester suspendue entre les doigts de l'écrivain, ou n'êtes-vous pas de

mon avis ?

Et comme la plume reprit son exercice, il ajouta : — J'étais bien sûr que vous penseriez comme moi ; quel est l'homme qui voudrait épouser une femme écrivain ? Autant prendre pour femme madame Lucifer en personne ; maintenant saluons :

Mes respects très-humbles à messire votre mari, à messire mon parrain et à mademoiselle votre fille.

Je suis avec le plus profond respect, ma chère marraine,

Votre très-humble et très-obéissant
filleul, qui fait une croix au bas de
cette lettre, ne sachant pas signer,
PERRINET,
Soldat au bataillon surnommé
le Chaperon-Blanc. »

— Perrinet, répéta l'écrivain, et il y avait dans sa voix un tel accent de surprise, de douleur et de douceur féminine, que le soldat regarda à deux fois dans l'échoppe si par hasard une seconde personne ne s'y était pas glissée ; mais la barra que étant trop petite pour même le supposer, il s'écria :

— Eh bien, est-ce qu'on ne peut pas s'appeler Perrinet, homme respectable, demanda le soldat, essayant de percer de son regard ardent, l'étoffe grossière du chaperon qui cachait les traits de l'écrivain. Est-ce que c'est le nom d'un païen, d'un musulman, ou d'un idolâtre, enfin pourquoi ce nom vous étonne-t-il ? — Me connaissez-vous ? connaissez-vous mon père, ma mère, ou vous ai-je offensé sans le vouloir ?

L'écrivain, qui pendant ce soliloque semblait avoir pris sur lui la force de plier la lettre, poussa un profond soupir, et reprenant sa voix sourde et basse, pour toute réponse il dit :

— Quelle est l'adresse ?

Le soldat répondit, en baissant la tête pour fouiller dans un boursicot de cuir pendu à son côté : A ma marraine Pernelle, femme de Nicolas Flamel, bourgeois de Paris, écrivain public et libraire juré en l'université de Paris, en sa maison, sise rue Marivaux, au coin de la rue Saint-Jacques la-Boucherie.

Puis relevant la tête, et posant un sou parisis sur la pierre de la croisée, il s'aperçut avec étonnement que, sans avoir entendu aucun bruit, l'écrivain

public, la jolie main, la lettre, tout avait disparu.

Saisi d'effroi à cette disparition si soudaine et si inattendue, le jeune soldat resta un moment comme fasciné à sa place, on l'aurait dit changé en pierre.

— C'est monsieur Satan pour sûr, c'est monsieur Satan, cria-t-il presque.

Et se signant à plusieurs reprises, avec tous les signes d'une profonde dévotion et d'une religieuse croyance, il se mit à courir, se gardant bien de retourner la tête derrière lui, et comme s'il eût eu peur de voir le diable ou d'être poursuivi par lui.

III. La seconde Échoppe.

Si Perrinet, au lieu de fuir, comme un ignorant et un fanatique de ces temps-là, eût regardé dans la seconde échoppe, il aurait vu que l'objet de son effroi s'y était réfugié.

— Oh ! nourrice, nourrice, qu'ai-je entendu, s'écria la personne qui venait de remplir le rôle d'écrivain, en allant tomber toute émue sur un escabeau de bois à côté d'une vieille femme qui filait.

Cette femme portait le costume, d'une paysanne des environs de Paris, costume qu'elle n'avait jamais voulu quitter, bien qu'elle habitât la capitale depuis son enfance ; il se composait d'un chapeau de paille sous lequel une guimpe blanche encadrait une de ces figures de bonne vieille femme, qui se conservent grasses et fraîches en dépit des années, puis d'une robe bleue, sur laquelle un jupon de laine rouge bordé d'un velours brun était relevé.

— Eh bien, quoi ? demanda la nourrice qui croyant que cette personne se trouvait mal, enleva, son chaperon et mit aussitôt au jour une jolie figure de jeune fille, sur laquelle une forêt de cheveux blonds se déroula. — Sainte Vierge, que te voilà pâle !

— As-tu vu ce soldat, Marguerite, c'était Perrinet.

— Perrinet, s'écria la vieille. — Perrinet, le filleul à dame Pernelle, votre mère ; Perrinet, ce grand et beau soldat, lui, qui est parti d'ici, il y a dix ans, pas plus haut que cette table, qui l'aurait supposé, bonne vierge ! — Mais sa mère elle-même, si elle vivait, la pauvre enfant ne l'aurait pas reconnu, Perrinet, Perrinet ; il revient pour t'épouser n'est-ce pas, Gilette ?

— Au contraire, dit Gilette en baissant les yeux.

— Et pourquoi ? t'a-t-il dit pourquoi ?... Puis voyant Gilette garder le silence, la vieille femme pâlit et s'écria : — Il aura donc entendu parler ?...

— De quoi ? mon Dieu ! de quoi ? demanda Gilette en pâlisant.

— Il fallait le retenir, petite, lui dire que ce n'est pas vrai ; si cette lettre parvient à ton père ou à ta mère, ce sera le coup de la mort.

— Oh ! je l'ai cette lettre, dit Gilette, la sortant à demi du corsage de sa robe et la rentrant aussitôt.

— Pourvu qu'il n'aille pas la faire récrire ailleurs.

— Je ne le pense pas, Marguerite, celle-ci lui a donné trop de mal à dicter... Et dire que c'est Perrinet, le fils d'une voisine à ma mère, dont le père et la mère sont morts sans lui rien laisser, un enfant qu'elle a tenu par charité sur les fonts baptismaux, pour qu'il ait un soutien dans cette vie, qui lui fait cet affront.

— Ta mère est trop bonne, Gilette, vois ce qu'elle fait pour sa sœur Isabelle, la femme de Jehan Perrier, tavernier, et pour ses trois fils, Guillaume, Oudin et Colin... des ingrats, Gilette, elle fait des ingrats.

— Non, Marguerite, et puis d'ailleurs cette crainte doit-elle retenir un bon cœur ?

— Oui, mais elle en fait trop, Gilette. C'est comme toi pour tes parents, tu te tues, petite, ton front a déjà perdu sa fleur de jeunesse. A dix sept ans, être pâle comme tu l'es, ce n'est pas naturel.

— Peut-on trop en faire pour une sœur, Marguerite, une sœur n'est-elle point votre sang, votre chair et vos os, et les enfants de cette sœur ne sont ils pas vos propres enfants...

— Un filleul aussi est un enfant, et vois comme se conduit Perrinet.

— Le monde est donc bien méchant, Marguerite, et bien imposteur !

— Bien méchant, oui, petite, et bien imposteur ! et surtout si disposé à accueillir le mal... Ce n'est plus comme moi, Gilette, car malgré tout ce qu'on raconte de mon pauvre maître, je ne puis croire, non... Je ne puis croire qu'il soit un sorcier.

— Et tu as raison, nourrice, dit Gilette avec expression, oh ! quel temps, quel siècle, où, parce qu'un homme en sait plus qu'un autre, on lui suppose pour cela des moyens surnaturels. Ah ! si je n'avais pas eu peur que ce jeune soldat ne crût que c'était par idée de l'épouser, je l'aurais retenu, je l'aurais détrompé... Du reste, j'ai sa lettre, et avant qu'il en ait fait écrire une autre...

— Et le moyen, enfant, reprit la vieille en baissant la voix, le moyen... Sais-tu que dans la paroisse, on raconte sur mon cher maître des choses à faire dresser les cheveux... On dit...

— Marguerite, je n'ai pas besoin de savoir les méchants et sots propos de gens plus sots que méchants encore. — Du reste, à quoi cela servirait-il de détromper Perrinet, il ne veut pas épouser une fille qui sache écrire.

— Écoute, petite ; vois-tu, je suis un peu de l'avis de Perrinet, ce n'est pas naturel de savoir écrire ; tant que tu es jeune peut-être, il n'y a pas de mal ; lui aussi, Nicolas Flamel, il n'y avait pas de mal quand il était jeune, mais c'est quand on vieillit...

— Eh quoi, Marguerite, mon père, bien que vieux, n'est-il pas un saint homme, un pieux chrétien ?

— Un saint homme, un pieux chrétien pour tout ce qui a rapport à madame l'église et aux bonnes œuvres ; tu as raison, ma chère petite, dit Marguerite, reprenant son rouet qu'elle avait laissé reposer depuis un moment, tandis que Gilette restait accablée à sa place. — C'est vrai qu'il a fait construire une arcade des charniers des Saints-Innocents.

— Oui, je sais bien qui a payé les frais, murmura tristement Gilette entre ses dents.

— C'est vrai qu'il a fait construire quelques parties de Sainte-Geneviève, la petite, ajouta Marguerite.

— Qu'il n'avait pas plus payé que l'arcade, murmura encore Gilette.

— Par les mêmes ouvriers que ceux de l'arcade, ma chère fille. Tu as raison, répondit Marguerite, qui croyait avoir entendu cela. Sur laquelle arcade il a fait charbonner et peindre par l'imagier Onain le Amé, un homme tout noir... Oh ! il a fait faire de saintes choses ; c'est encore à lui que nous devons le petit portail de l'église de notre paroisse, au-dessous du clocher, vis-à-vis la rue Marivaux, et quelles saintes et pieuses inscriptions il a imaginé de faire écrire sur ce portail, du côté de l'entrée : *ave maria*, et de l'autre côté : *la vierge Marie soit cy saluée*. Et cette belle maison qu'il fait bâtir rue Marivaux, et dont il n'y a encore qu'une aile achevée.

— Hélas ! je sais bien pourquoi, ne put s'empêcher de soupirer Gilette.

— Une maison très-propre à loger des pensionnaires, et des pensionnaires fils de seigneurs de la cour ; que j'ose dire que ces pensionnaires de grandes maisons y seront à l'aise.

— Surtout si le nombre en diminue comme il le fait tous les jours, dit la jeune fille.

Sans écouter, Marguerite continua :

— Ah ! s'il n'avait pas joint à toutes ses bonnes qualités, le défaut d'être savant...

— Peux-tu appeler cela un défaut, Marguerite, ce qui a fait son bonheur, celui de ma mère, le mien, ce qui fait que j'ai reçu de lui une éducation que n'ont pas quelquefois les hommes de loi ; une éducation qui me met à même de leur payer tout ce que je leur dois depuis ma naissance, et qui fait que mon père peut se reposer, et ma mère prier le bon Dieu et les anges autant que son cœur le désire ! Car tant que ma main pourra tenir une plume, et mes yeux voir ce que ma main trace, ils ne mourront jamais de besoin.

— Ça c'est vrai, que tu pourrais, chère nourrissonne, être écrivain public ou au Châtelet comme ton père, si tu voulais ; si les femmes recevaient des diplômes, répliqua Marguerite, relevant la tête avec orgueil. Mais vois-tu, ce qui fait ma gloire fait aussi ma peine ; voir une jeunesse comme toi se faner clans un ouvroir de cinq pieds de long sur deux de large ; voir ton petit visage blanc et rose se cacher sous la cornette de ton chaperon, et entendre ta douce voix d'ange se grossir pour gronder des écoliers.

— Chut, Marguerite, chut, si on t'entendait de la rue... Il ne faut pas que dans la paroisse on sache que ce n'est pas Nicolas Flamel qui tient son échoppe, mais bien Gillette sa fille ; il ne faut pas qu'on s'en doute !.. Quant à sa classe, si je la tenais aussi bien que l'échoppe, il y aurait plus d'argent au logis qu'il n'y en a.

— Mais il n'en manque pas d'argent, petite, on ne me paie pas mes gages, c'est vrai, mais c'est parce que je ne les demande pas ; on ne paie pas ceux de Maugin ni de Gauthier les deux varlets, parce qu'ils ne les demandent pas non plus. D'ailleurs qu'avons-nous besoin d'argent, ne sommes nous pas logés, chauffés, et nourris depuis le premier jour de l'an jusqu'à la Saint-Sylvestre ; quant aux ouvriers que ton père emploie, on les paie, de quoi se plaignent ils ? N'ai-je pas encore vu hier Jehan Porchier le maçon emporter son boursicaut bien rondelet ; et Jehannette la Flaminge, chandelière de cire à Saint-Jacques, n'a-t-elle pas la semaine dernière reçu de toi trois beaux sols d'argent tout neufs.

Gillette soupira sans répondre.

— Non ce n'est pas l'argent qui manque au logis, Gillette, c'est un chef. Oh ! ma pauvre enfant, si tu avais connu ton père comme moi, avant son

voyage à Compostelle ; surtout avant qu'il eût acheté un livre abominable, une œuvre du démon, quoi ?

— Un livre ! mon père a un livre, et je ne l'ai pas vu, demanda Gillette, se rapprochant toute curieuse de sa nourrice.

— Et que le bon Dieu te garde de jamais le voir, ma fille, car tu perdrais la raison, comme ton père, comme ta mère... Mais tu ne veux pas que je te dise de ces choses-là, donc je me tais.

— Laisse tes comparaisons et tes commentaires aussi désobligeants pour tes maîtres, que désagréables à l'oreille de ton enfant, et réponds simplement, nourrice ; qu'est-ce que ce livre, dont j'entends aujourd'hui parler pour la première fois ?

— Ai-je donc parlé de ce livre ? demanda Marguerite affectant un air hébété.

— Oui, nourrice, tu en as parlé... Un livre ! que ça doit être beau, un livre !... Oh ! bonne sainte Vierge, que je voudrais avoir un livre à ma disposition. On dit que le père de notre roi, Charles V, a rassemblé dans une des tours du Louvre, la tour de la librairie, 900 volumes ; son père Jean ne lui en avait laissé que 20.

Marguerite se signa : — Que la bonne Sainte-Vierge te préserve de rencontrer jamais celui de ton père.

— Encore, Marguerite, tu vois bien qu'il en a un... Je t'en prie, ma nourrice, dis-moi comment c'est fait un livre ?...

— Oh ! quelle histoire !.. Marguerite accompagna ce mot d'un second signe de croix, avec un soupir.

— Conte-la-moi, nourrice, ou je ne te parlerai pas de la journée, dit Gillette avec un geste mutin et boudeur d'un enfant gâté.

— Mauvaise enfant, qui me fait faire ce qu'elle veut, écoute :

Comme Marguerite s'apprêtait à parler, la cloche placée au clocher du petit portail où étaient buttées les deux échoppes, sonna six heures.

— Voilà l'heure de la classe de mon père, dit Gillette en se levant, je vais voir s'il est à son poste ; s'il n'y est pas, je ne reviendrai que dans deux heures. Appelle Maugin ou Gauthier, nourrice, pour qu'il tienne l'échoppe à ma place... Au revoir, et tiens ta promesse, ou garre ! ajouta Gillette en menaçant sa nourrice de son joli doigt, dont la forme élégante et la délicate blancheur avaient tant intrigué le soldat.

Puis elle sortit en courant de l'échoppe ; et ne s'arrêta que devant une maison dont une partie seulement achevée de bâtir avait pour enseigne une

fleur de lis, et dont l'autre à l'image de Saint-Nicolas était encore en construction.

Quelques écoliers se trouvaient devant la porte ; la jeune fille leur sourit, et ouvrant l'huis de la maison, elle y entra avec eux.

IV. Nicolas Flamel et sa femme Pernelle.

Au temps de Nicolas Flamel, l'art de l'écriture, loin d'être un métier peu lucratif, comme de nos jours, où tout le monde sait écrire, était alors fort avantageux ; comme il n'existait pas d'imprimeur, puisque l'imprimerie n'était pas encore inventée, toutes les pièces de la justice, telles que mémoires, requêtes, comptes, se portaient chez les écrivains, qui souvent en rendaient des copies très-multipliées ; ajoutez à cela les autres branches de leur profession, comme lettres, copie de livres, les heures, et les psautiers qui tous se faisaient à la main, et autres écritures pour le grand nombre de particuliers qui ne savaient pas écrire.

On avait tellement besoin de ces artistes, comme vous vous l'imaginez, mes jeunes lecteurs, que, leur profession formant alors ce qu'on appelait un état honorable et distingué, ils faisaient payer fort cher, toujours relativement au temps dont nous parlons, et bien peu, comme Nicolas Flamel, joignaient au métier d'écrivain celui d'instituteur.

Nous avons laissé Gilette entrant en classe avec une douzaine d'écoliers au plus.

— Le maître Nicolas Flamel n'y est donc pas encore aujourd'hui, demandèrent quelques-uns.

— Il va venir, répondit Gilette, et m'a chargée de tenir sa classe en attendant.

Et c'était curieux, je vous assure, de voir cette jeune enfant si mince, si délicatement jolie, assise gravement au milieu d'autres enfants dont le plus âgé n'avait pas douze ans et forçant son doux visage à devenir sévère, les faire épeler devant un grand papier sur lequel les lettres de l'alphabet étaient grossièrement tracées.

Ce jour-là, nous devons à notre véracité d'historien d'avouer que la leçon fut donnée avec assez de négligence et abrégée de beaucoup. Huit heures n'avaient pas sonné au clocher de la paroisse, que Gilette avait congédié ses élèves.

Ayant été alors pour souhaiter le bonjour à ses parents et recevoir le baiser du matin, elle les chercha vainement dans leur chambre, dans le petit oratoire où ils accomplissaient tous les matins à leur lever leurs actes de dévotion ; elle se rappela le bâtiment inachevé, une tourelle où souvent elle avait vu le soir de la lumière et où il était expressément défendu aux gens de la maison de jamais approcher, et pensant que Nicolas et sa femme Pernelle pouvaient y être, elle allait renoncer au désir de les embrasser, lorsqu'en passant devant une galerie qui communiquait d'un bâtiment à l'autre, elle les aperçut se dirigeant vers celui qu'on bâtissait.

Les deux époux marchaient lentement, réglant leurs pas l'un sur l'autre ; une intelligence pleine d'abandon régnait dans leur air, comme dans leur maintien, comme dans le son de leur voix bas et voilé, comme dans les regards qu'ils échangeaient avec une complaisance parfaite ; chacun baissait la tête à mesure que l'autre parlait, comme s'il approuvait d'avance, convaincu que l'un ne pouvait dire que ce que l'autre pensait.

Nicolas Flamel, âgé de cinquante ans à cette époque, était petit et grêle, mais un feu si vif et si brillant éclatait dans ses yeux, que souvent il redonnait à ses traits d'une pâleur et d'une maigreur studieuse, la physionomie de sa première jeunesse. Son costume ajoutait à l'originalité de ses traits. Son bonnet et son mantelet, dont le capuchon retombait sur son front, était jaune, sa chaussure et la bourse qu'il portait à sa ceinture étaient de la même couleur, et tranchait ainsi sur sa robe de drap écarlate.

Pernelle, âgée de dix ans de plus que son mari, ne paraissait pas plus vieille, tant sa taille droite, bien prise et un peu grasse avait conservé de l'élégance de sa jeunesse ; une douce sérénité effaçait les rides de son visage ; c'était de ces femmes bonnes, simples, sans trop d'intelligence, et dont toute la vie est naturellement dévouement et amour ; de ces femmes qui réfléchissent peu et par conséquent croient beaucoup, et qui, se trouvant dominées par un esprit qu'elles reconnaissent supérieur, font pour ainsi dire abnégation d'elles-mêmes, et se laissent conduire sans résistance et sans travail d'imagination jusqu'à la fin de leur carrière.

Le chaperon de Pernelle était en drap, comme le portaient les bourgeois d'alors ; il fallait être épouse de magistrat pour les avoir en velours, de même que le voile attaché à son chaperon ne lui allait que jusqu'aux épaules, tandis que celui des dames nobles descendait souvent jusqu'à terre, suivant le rang qu'elles occupaient dans le monde. Sa cote hardie de drap

brun était relevée de manière à laisser voir la robe de dessous rose et garnie d'une petite fourrure grise.

En apercevant leur fille, que le respect qu'elle portait à ses parents empêchait d'avancer, ils l'appelèrent.

— Gilette, lui dit sa mère, que font nos gens ?

— Marguerite a tout balayé et mis en ordre, dit elle, Mengin et Gauthier sont aux échoppes à copier les actes que maître Harengier, notaire au Châtelet, a envoyés, et moi, j'ai essayé de faire la classe, ajouta-t-elle en baissant les yeux.

— Tu es une bonne et brave fille, répondit Flamel, posant ses lèvres sur le front charmant de Gilette, un peu pâlotte, mais cela vient de ce que tu te lèves trop matin... et pourquoi... je te le demande puisque tu n'as rien à faire. Bientôt ; Gilette, je veux, Dieu aidant, que tu te reposes et te vêtisses comme la fille du plus riche bourgeois de Paris, je veux que tu sois la fille la plus heureuse et la plus brave de la capitale, et bientôt, Gilette, bientôt tu recueilleras les fruits du grand œuvre auquel ton père travaille nuit et jour, aidé comme il l'est par la meilleure et la plus dévouée des femmes.

En disant ces mots, les époux échangèrent un regard qui prouvait la douce intelligence qui unissait ces deux êtres, et Pernelle s'appuyant avec cette familiarité d'une femme aimée sur le bras de son époux, ajouta :

— C'est l'amour que nous te portons, Gilette, qui soutient notre courage.

— Et c'est ta chère confiance qui soutient le mien, Pernelle, dit Nicolas Flamel.

— Dieu en nous unissant ne nous a donné qu'un cœur.

— Et ce cœur est tout entier à notre enfant, ajouta Flamel.

— Comme le mien n'est occupé qu'à vous chérir, à vous respecter, à vous vénérer ! répondit Gilette avec émotion.

— As-tu le livre, ma femme, demanda le libraire juré, à Pernelle.

— Il est où tu sais, répondit Pernelle.

— Encore ce livre ! dit Gilette à part elle ; puis la curiosité forçant son respect, elle reprit. — Quel livre, chère maman ?

— Plus tard, tu le sauras et le verras, Gilette, répondit Flamel en faisant un petit geste amical à sa fille comme pour l'inviter à les laisser.

— Gilette, lui cria sa mère en s'éloignant, il est bientôt dix heures, va t'habiller pour aller à la messe. C'est aujourd'hui le premier jour de Pâques fleuries.

Gilette ayant répondu oui, appela Marguerite pour venir lui peigner ses longs cheveux.

V. Chacun conte à sa manière.

Tout en se laissant peigner et tresser ses beaux cheveux blonds, Gilette dit à sa nourrice.

— Qu'est-ce que ça te ferait, nourrice, de me raconter l'histoire de ce livre... Tu sais ?

— Un jour de fête comme aujourd'hui, nenni da, ma nourrissonne, ça nous porterait malheur.

— Sois donc gentille et aimable, nourrice, et laisse de côté tes superstitions ridicules.

— Je sais ce que je dis, Gilette, je me comprends.

— Tu es la seule, alors, Marguerite, et j'ose dire que c'est bien flatteur pour toi.. Allons, dépêche toi donc, nous avons une demi-heure devant nous !...

— Tu es bien cruelle, Gilette, de me forcer à parler d'une chose à l'endroit de laquelle je m'étais bien promis de retenir ma langue ; écoute donc, mignonne, et ne t'en prends qu'à toi s'il nous arrive quelque sinistre aujourd'hui.

— C'est bon, c'est bon, pas de préambule, commence.

— Chacun conte à sa manière, et je vais, si cela te convient prendre mon récit d'un peu haut : ta mère est née en 1335, sous Philippe VI de Valois.

— M'est avis, chère nourrice, que ce n'est pas d'un peu haut, mais de beaucoup, car, si je calcule bien, tu remontes à soixante ans, fit observer Gilette.

— L'âge de ta mère, petite ; quant à ton père, de dix années plus jeune que sa femme Pernelle, il est venu au monde un jour bien triste pour le pauvre peuple, en 1345, le jour où Philippe VI de Valois établit la gabelle, comme qui dirait tribut ; gabelle est un mot saxon, m'a mille fois répété monsieur ton père, mon maître. Déjà, à ce que j'ai entendu dire dans mon jeune temps, à différentes époques il avait été perçu quelques deniers sur le sel, mais Philippe de Valois fut le premier roi qui força le pauvre peuple à aller prendre le sel dans les greniers et à le payer.

— Mais fais-moi le plaisir de me dire, nourrice, quel rapport le sel a avec le livre merveilleux ? interrompit Gilette, qui fut interrompue à son tour, et dont la bouche fut fermée par l'argument sans réplique que Marguerite adaptait ordinairement à toutes ses divagations.

— Le rapport ?... D'abord, que chacun conte à sa manière, petite, et puis que tout s'enchaîne dans ce monde, que si ton père n'eût pas acheté un livre qui le tient renfermé chez lui des journées entières, et l'empêche de vaquer à ses occupations journalières, il se fût trouvé, au lieu de toi, à son échoppe, et eût cassé les reins de Perrinet pour lui apprendre à ne pas l'appeler sorcier ; que si même Mengin, qui est un paresseux, ou Gauthier, un bavard, au lieu, l'un de dormir, et l'autre d'aller bavarder chez le tavernier du coin, l'un ou l'autre, dis-je, se fussent trouvés à l'échoppe, ton père aurait la lettre à l'heure qu'il est, et un chagrin mortel de se voir traité ainsi par le filleul de sa femme ; au lieu de cela, tu t'y es trouvée, tu as escamoté la lettre, et avant que Perrinet en ait écrit une autre, il coulera encore bien de l'eau sous le petit pont.

— Et puis nous sommes averties, acheva Gilette, et je saurai bien empêcher qu'aucune lettre ne parvienne à mon père, avant de l'avoir examinée... Mais revenons au livre Marguerite, je t'en prie.

— Nous y voici, petite... Donc, ton père avait vingt ans, lorsqu'il vit à l'église ta mère, veuve de son second mari, Jehan, fils de Clément de Hanigues. Elle était vêtue en religieuse, avec une ceinture de corde, comme c'est l'usage pour les veuves de simples particuliers ; mais si blanche et si belle, sous tous ses voiles noirs, que, bien qu'elle eût déjà la trentaine, elle le charma. Ils se marièrent en 1365, Philippe VI était mort depuis cinq ans. Oh ! quel bon temps que celui de ce roi ! petite ; comme on s'amusait ! on ne voyait que jongleurs et farceurs sur les places publiques, des jeux et tournois ; que c'était superbe ! on dansait dans les châteaux, dans les villes, dans les campagnes. Le prince Jean succéda à son père à l'âge de quarante ans ; tu ne l'as pas connu ; il était si bon qu'on l'a surnommé Jean le-Bon. Hélas ! il fut bien malheureux, bien que sous son règne ait vécu le plus grand capitaine du monde, Bertrand Duguesclin, gentilhomme breton. Ah ! je veux te raconter l'histoire de la sœur de ce guerrier célèbre.

— Par pitié, le livre, dit Gilette, prenant néanmoins plaisir aux récits historiques de sa vieille nourrice, qui, semblable à toutes les personnes qui ne savent ni lire ni écrire, ont une mémoire surprenante.

— Chaque chose à son tour, petite ; et puis chacun conte à sa manière. Bertrand Duguesclin avait une sœur que mon mari qui était Breton a connue, elle s'appelait Julienne, et était religieuse ; forcée par la guerre de quitter son couvent, elle s'était retirée auprès de la femme de son frère à Pontorson. Une nuit qu'elle était couchée avec sa belle-sœur dont le mari était absent, elle entend du bruit au pied des remparts ; c'étaient les Anglais qui voulaient forcer cette forteresse ; déjà même ils avaient appliqué des échelles sur les murailles, lorsque la religieuse à qui on vient dire ça, saute à bas du lit, endosse la cotte de mailles de son frère qui était accrochée au mur de l'appartement, court sur les remparts, renverse les échelles et les hommes qui étaient montés dessus déjà, tout près d'atteindre le parapet ; puis elle rassemble la garnison, fait ouvrir les portes, attaque les attaquants, les met en fuite ; et non contente, se met à poursuivre les fuyards. Sur ces entrefaites, son frère qui revenait d'une expédition, les rencontre, et se joignant à Julienne, il bat les échappés de l'escalade et fait le commandant prisonnier... En voilà une femme, hein ! en ferais-tu autant, toi, dis, petite ?...

— Je ne le pense pas, Marguerite, je suis trop peureuse pour faire jamais rien de pareil... Mais revenons au livre, maintenant je t'en prie, car le temps presse...

— Nous y voilà, petite... Mon Dieu que j'aide plaisir à arranger tes beaux cheveux blonds... Où est ton voile et ton petit chaperon ?... Ah ! que je voudrais te voir la femme d'un chevalier, Gilette ; ton voile au lieu de ne te descendre que jusqu'aux épaules, comme celui des simples bourgeoises, irait jusqu'à terre, et si tu étais la femme d'un comte, il traînerait et tu aurais des pages et des dames pour te le porter.

— Laisse donc ces vaines gloires de côté, Marguerite... Mais j'entends ma mère qui m'appelle ; je ne saurai pas encore l'histoire du livre aujourd'hui... Tu n'es guère aimable, nourrice.

Au même instant, madame Pernelle entrait dans la chambre de sa fille.

— Gilette, es-tu prête ? lui dit-elle, madame la reine vient à notre paroisse aujourd'hui entendre la messe, et je voudrais voir passer le cortège.

— Me voici, ma mère, dit Gilette prenant ses gants de fil des mains de sa nourrice et amenant son voile sur son visage.

VI. Le Porche de l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

L'église paroissiale, sous l'invocation de Saint-Jacques-le-Majeur, est une des églises les plus anciennes de Paris ; elle fut bâtie, à ce qu'on croit, sous Lothaire Ier ; et prit plus tard le nom de Boucherie, à cause des bouchers qui vinrent habiter ce faubourg un peu considérable du côté septentrional de Paris. Quant à la paroisse, son ancienneté est si reculée, que la plus grande obscurité règne sur, son origine.

Permettez-moi de m'interrompre, mes jeunes lecteurs, pour vous dire que, de cette église démolie pendant la révolution, il ne reste aujourd'hui qu'une tour très élevée, et qui rivalise pour la hauteur avec celles de Notre-Dame. Elle a 155 pieds de haut ; sur la calotte de l'escalier, s'élevait jadis à une hauteur de 30 pieds au-dessus de la balustrade, la figure de Saint-Jacques, sculptée par un nommé *Rault, tailleur d'images*.

C'est ainsi que dans ce temps-là on appelait les sculpteurs.

On arrivait à l'église par plusieurs petites ruelles ; la rue des Écrivains, celle de la Pierre-au-Lait, celle du Fief ; mais la principale entrée les jours de fête, était celle de la rue du Porche, en face le Porche, au midi de l'église.

Les abords de cette rue, ainsi que la place, appelée *Cour-Pavée*, qui précédait le Porche, étaient jonchés de fleurs et de feuillage ; une foule innombrable de peuple, d'hommes, de femmes et d'enfants s'y pressait avec confusion ; et comme sous Charles VI, à moins d'être de la dernière classe du peuple, il était du dernier ridicule de n'être vêtu que d'une seule couleur, tous ces habits bariolés, qui se remuaient en sens si différents, formaient le spectacle le plus bizarre qui se puisse voir.

Pernelle, accompagnée de Gillette, et suivie de Mengin son jeune clerc, qui portait deux petits bancs de bois, faisait tous ses efforts pour avancer ; mais les flots de la foule qui se pressait pour voir le cortège de la reine, dont on entendait déjà les fanfares, la forçait à reculer à chaque instant. Elle prit le parti d'attendre que cette princesse fut entrée, pour entrer à son tour.

Mengin ayant posé les deux bancs adossés au mur de la maison curiale, Pernelle et sa fille y montèrent, et de cette hauteur dominant la foule, elles se mirent à examiner les costumes.

Car dans ce temps-là, mesdemoiselles, comme dans le nôtre, les femmes déjà s'occupaient de chiffons.

— Noël ! Noël ! madame la reine, cria-t-on à la ronde, et les regards de Gillette, comme ceux de sa mère se tournèrent vers cette reine.

Isabeau de Bavière avait en 1395 (où nous sommes.) vingt-quatre ans, et était dans tout l'éclat de sa beauté ; montée sur une blanche haquenée richement caparaçonnée, elle avançait lentement suivie d'une cour nombreuse ; son costume prouvait son goût excessif pour le luxe, sa coiffure des plus magnifiques, se terminait par une couronne florencée d'une forme singulière et à laquelle pendait un voile ; son collier, sa robe et son manteau étincelaient de pierreries. Quand elle mit pied à terre sous le Porche de l'église, on s'aperçut que ses souliers en bec de canne, étaient aussi brillants et couverts de pierreries.

L'oncle du roi, Jean de France, duc de Berry, lui offrit la main pour descendre de sa haquenée. Il entra alors dans sa cinquante-cinquième année ; son bonnet façonné de velours cramoisi était garni de fourrure brune, les manches de sa robe brune, attachées sur le côté, ne descendaient que jusqu'aux plis du bras.

Louis I^{er} de France, duc d'Orléans, frère du roi, suivait, donnant la main à Valentine de Milan, sa femme, du même âge que la reine, et d'une beauté non moins remarquable ; son costume se composait d'une cotte d'armes au blason de Valois, et d'une armure complète ; son bonnet d'une forme singulière était rebrassé d'écarlate ; il portait sa longue épée en arrière du côté gauche, et son poignard du côté droit.

Valentine avait un an de plus que son mari, bien qu'elle parût beaucoup plus jeune ; simple dans ses goûts comme dans sa parure, il semblait qu'elle eût compris que sa décente beauté n'avait pas besoin d'ornement ; une robe de velours bleu à manches serrée, dessinait sa taille, à laquelle son surcot d'hermine prêtait un charme particulier ; un simple diadème d'or entourait sa tête blonde.

Je ne finirais pas, mesdemoiselles, s'il me fallait vous dépeindre chaque costume de tous ces grands seigneurs et nobles dames qui se pressaient autour de la reine Isabeau. Toutefois je ne veux pas passer sous silence ces grands bonnets en pain de sucre, d'une hauteur prodigieuse, qu'on appelait *hennin*, duquel pendait un voile en gaze très-claire, que pouvaient seules porter les femmes de la suite de la reine Isabeau, et contre lesquels les prédicateurs de cette époque lancèrent tant d'anathèmes, comme vous le pouvez voir dans une petite histoire intitulée *La Quenouille de la Vaudrière*, que je vous ai contée, mesdemoiselles, dans le livre des *Contes à ma sœur Léonie*. Puis d'autres bonnets plus bas de forme, pointus, attachés sous le menton, et qui étaient ornés de plumes ; il y en avait encore en forme de

boisseau, plus ou moins élevés ; du reste la longueur plus ou moins traînante des voiles des dames servait à marquer leur rang ; l'étoffe des bonnets des bourgeoises en faisait distinguer la qualité ; les épouses des magistrats portaient le chaperon de velours, tandis que celles des simples bourgeois ne pouvaient l'avoir qu'en drap.

La reine et sa suite étant alors entrées dans l'église, Pernelle et sa fille descendirent de dessus leurs petits bancs, et s'acheminèrent vers le Porche aussi vite que la foule le leur permit, tenant chacune à la main leur petit banc pour s'y asseoir dans l'église ; car, dans ce temps-là, on n'avait pas encore inventé les loueuses de chaises, et nos pères, plus mortifiés ou moins délicats que nous, ne faisaient pas non plus construire de bancs dans les églises.

Les abords en étaient jonchés de fleurs et d'herbes vertes odoriférantes ; cette verdure, ce doux parfum qui saisissait l'odorat, les belles toilettes que chacun avait faites, et plus que tout cela la solennité de ce jour, donnait à chaque visage un air de fête et de contentement. Toutefois un pieux recueillement en modifiait l'extension ; on ne se saluait que de la main ou d'un clignement d'yeux, un silence religieux planait sur toutes les têtes.

Au moment où Gillette qui se serrait contre sa mère atteignait le bénitier, un jeune soldat qui avait déjà trempé le bout de ses doigts et qui allait se signer, s'empressa de présenter l'eau bénite à ces deux femmes.

Pernelle l'accepta avec une révérence et Gillette en rougissant, puis cette dernière ayant levé les yeux sur le donneur d'eau bénite comme pour le remercier, elle laissa échapper un petit cri et resta clouée à sa place en reconnaissant Perrinet.

VII. Le Coulon blanc et les Oblayes.

L'exclamation de Gillette ayant pour ainsi dire forcé Perrinet à regarder plus attentivement les deux femmes auxquelles il venait d'offrir l'eau bénite, il fut surpris de l'étonnement de la jeune fille, car si vous vous le rappelez, mesdemoiselles, il ne pouvait reconnaître en elle l'écrivain public du matin, puisque de toute sa charmante personne il n'avait vu que le bout des doigts. Mais, si le visage de Gillette n'éveillait en lui aucun souvenir, il n'en était pas de même de celui de sa mère, et la figure de Pernelle lui apparaissait comme un de ces rêves vagues et confus de l'enfance ; il lui

semblait avoir vu jadis ces traits bons et simples, ce sourire bienveillant, ce regard pieux et mystique, et, soit pour éclairer le trouble de son âme, soit qu'il crût son assistance utile, ou que le hasard seul guidât ses pas, soit peut-être aussi que le maintien timide et décent de Gilette l'intéressât et lui fit plaisir à voir, il se mit à suivre ces deux femmes.

Bien lui en prit ; la foule était si grande, si compacte, que, sans, son assistance, ces deux femmes empêtrées qu'elles étaient de leur siège, n'auraient jamais pu se frayer un passage jusqu'à la chapelle de la Sainte-Vierge, où dame Pernelle avait l'habitude de faire ses dévotions.

Avec une courtoisie que motivait la timidité effrayée de ces deux personnes, Perrinet se chargea des deux bancs, et marchant devant, fendant la foule, il les guida jusqu'à l'endroit où elles désiraient être ; puis, posant leurs bancs, et les saluant respectueusement, il allait se retirer lorsqu'un mot dit près de lui et qui éclaircit ses vagues soupçons le fit se glisser derrière ses protégées et ne plus les perdre de vue.

C'étaient deux vieilles femmes qui saluaient dame Pernelle. L'office n'étant pas encore commencé, elles s'approchèrent pour causer.

— Bonne fête, dame Pernelle, disaient-elles, comment va la santé, et celle de Nicolas Flamel votre mari ?... Tu es bien pâle, Gilette !

— Mais fort bien, Maline et Tassine Defresne, et la vôtre ? répondit dame Pernelle, tandis que Gilette saluait poliment les deux vieilles filles.

— Eh, cahin, caha, dame Pernelle, moi, ça va encore assez bien, comme ça ; mais c'est Tassine qui m'inquiète, répondit Maline.

— Et moi, c'est Maline qui m'inquiète, répondit Tassine.

— Savez-vous qui doit prêcher ? demanda dame Pernelle.

Et comme les deux sœurs répondirent « je l'ignore, » Perrinet avança la tête vers le groupe de femmes, et se hasarda à dire :

— C'est maître Jehan Adam, le confesseur du roi, mesdames.

— Merci, messire, lui dit Pernelle en se tournant poliment vers lui ; pardonnez à votre costume de chaperon blanc, si je vous demande des nouvelles de notre bon roi Charles VI que je ne vois pas en compagnie de madame la reine.

— Hélas, madame, renfermé dans son hôtel de Saint-Pol, il est plus faible et plus malade que jamais, répondit Perrinet avec un soupir ; ses courtisans ne savent qu'inventer pour le distraire. Enfin, il y a un homme qui a imaginé... mais vous en avez peut-être entendu parler, madame ?

— Non, dirent les trois femmes à la fois ; Gillette seule n’ouvrait point la bouche, mais, bien qu’elle ne levât pas les yeux sur le jeune soldat, il était facile de lire sur tous ses traits réfléchis l’attention qu’elle apportait à ce qui se disait autour d’elle.

Perrinet reprit, en s’adressant à Pernelle : On a imaginé de petits morceaux de cartes, que Jacquemin Gringonneur, imagier, enlumine de petites figures et de petites images formant des cœurs, des carreaux, des piques et des trèfles, avec lesquelles cartes on forme des jeux ; j’ai vu le dernier qui était enluminé d’or et de diverses couleurs et qui coûtait cinquante six sous parisis.

— Pauvre Charles VI, dit Pernelle en se signant, le voyez-vous quelquefois, messire ?

— Mon service m’oblige à rester à l’hôtel Saint Pol cinq jours sur sept de la semaine, Madame.

— Et il est fou, n’est-il pas vrai, réellement fou, messire ? demanda Tassine Defresne.

Perrinet baissa la tête en signe d’assentiment.

Sa sœur reprit : — Et savez-vous, messire, de quel temps réellement date sa folie ? Moi, j’ai toujours cru que c’était un conte, un roi fou !

— Hélas, madame, répondit Perrinet, j’étais avec lui, lorsqu’il fut frappé des premières atteintes. C’était un jour de vendredi⁷, le 26 juin 1392, le roi partit de la ville du Mans avec sa compagnie, dont je faisais partie ; entre neuf et dix heures du matin, le soleil était clair et chaud ; à cause de la grande chaleur, les princes s’étaient éloignés les uns des autres, qui de ci, qui de là. Comme ils étaient à une lieue du Mans, au détour d’un chemin, entre deux arbres, un homme grand, qui n’avait ni chapeau, ni bonnet, ni chausses, ni souliers, vêtu d’une simple jaquette déchirée, se lança à travers le chemin, se prit aux rênes du cheval que le roi montait et l’arrêta tout coi, en disant : « *Demeure, roi, ne chevauche pas plus avant, retourne d’où tu viens, car tu es trahi.* » Cette parole effraya le roi, qui déjà avait le cerveau un peu faible, dit-on. Nous frappâmes sur cet homme et le mîmes en fuite.

Advint qu’en chevauchant, bientôt après, l’un de ses pages qui portait sa lance, la laissa tomber sur le chapeau d’armes d’un autre page ; le roi, qui rêvait encore à ce que lui avait dit ce pauvre homme inconnu, au bruit, de ce coup tressaillit : il lui sembla avoir tout autour de lui ses ennemis qui couraient sus pour le mettre à mort ; il perdit la connaissance de toute sa compagnie, par quoi tira son épée, et piquant de l’éperon son cheval tant

qu'il put, donna sur ses pages pour les occire croyant que c'étaient ses ennemis. Il courut aussi après le duc d'Orléans qui n'était pas loin de lui, et n'eût été qu'il s'enfuit, et que messieurs ses oncles vinrent à son secours, avec notre compagnie, il eût été occis ; mais encore ne pûmes-nous tant faire que plusieurs ne fussent blessés. Finalement un chevalier de Normandie, nommé Guillaume Martel, son chambellan, sauta de terre sur la croupe du cheval que le roi chevauchait, et par derrière embrassa le roi bien étroitement, puis nous fîmes tant, qu'on lui ôta son épée, et le descendîmes de cheval.

— Et l'homme inconnu ? demanda timidement Gilette.

— Onc depuis on ne le revit, jeune fille, répondit Perrinet, ayant choisi ses inflexions de voix les plus douces.

— Et vous pensez, messire, qu'il y avait là sortilège ou maléfice ? demanda Tassine.

— Aucunement, mesdames, mais bien, que messeigneurs les princes du sang, de concert avec l'oncle de monsieur le roi, monseigneur le duc de Bretagne, pour détourner par cette voie singulière le roi, d'un projet qu'ils désapprouvaient, avaient imaginé cette ruse.

La voix du curé commençant l'office interrompit les conversations éparses dans l'église, chaque assistant s'agenouilla, et le recueillement le plus profond succéda à cette espèce de tumulte qui précède toujours une assemblée quelconque réunie nombreuse dans une même enceinte.

Au moment où le curé entonna le *Veni Creator*, un pigeon blanc qu'on appelait *Coulon* descendit du haut des voûtes sur l'autel, au moyen d'un fil d'archal sans doute que quelqu'un tenait à cet endroit, et, comme si l'action du pigeon eût donné le signal, un millier d'oiseaux se répandirent dans l'église, et quelques étoupes enflammées y furent jetées, qu'on étouffa aussitôt ; puis on fit au peuple une distribution d'*oblayes*, autrement dit oublies, et le service finit au contentement que chacun éprouvait de voir ainsi remuer son imagination par des représentations sensibles et frappantes.

Le silence se rétablit une seconde fois pour écouter le prédicateur qui montait en chaire.

— Mes frères, dit-il, le texte du sermon est celui-ci : « Ne juge jamais sans entendre. »

— Ne juge jamais sans entendre, répéta Gilette à demi-voix et profitant de la préoccupation de sa mère, qui arrangeait sa robe en s'asseyant, pour se

pencher vers la place occupée par le jeune soldat.

Celui-ci resta saisi d'étonnement, et presque de frayeur, car la jeune fille avait repris si vite sa première position que le soldat en vint à douter si c'était elle qui avait parlé ou le mystérieux personnage de l'échoppe de la *rue des Écrivains*.

VIII. Ne juge jamais sans entendre.

Le prédicateur ayant fini son sermon, et étant descendu de la chaire, madame Isabeau songea à se retirer ; elle se mit en marche pour sortir de l'église, et, vu sa nombreuse suite, les bourgeois furent obligés de se rencoigner dans les chapelles, entre les colonnes et d'attendre que le cortège eût défilé pour s'en aller à son tour.

Dans l'intervalle, dame Pernelle, comme surprise par un motif d'intérêt, chercha des yeux le jeune chaperon blanc, et l'apercevant toujours derrière et fixée pour ainsi dire à sa place par cette voix mystérieuse qui lui avait parlé, elle lui fit signe d'approcher.

— Messire, dit-elle, pardonnez la liberté que je prends, mais j'ai dans votre compagnie, ou du moins dans les soldats du roi, un mien filleul dont je serais bien aise d'apprendre des nouvelles ; pourriez-vous m'en donner, je vous prie ? il se nomme Perrinet.

Il fallut que dame Pernelle ne fût pas placée à même de voir la figure de ce jeune homme, autrement elle aurait lu sur chacun de ses traits un signe de confusion.

— En effet... si... je crois... balbutia-t-il.

Gilette vint au-devant de son embarras :

— Peut-on connaître tout le monde à l'armée, ma mère ! dit-elle.

— C'est qu'il y a huit ans qu'il est parti, répliqua dame Pernelle, et que depuis ce temps-là je n'en ai pas eu de nouvelles. Il doit être grossi, grandi, embelli ; d'enfant il sera devenu homme ; je parie que, s'il était devant mes yeux, je ne le reconnaîtrais pas. Le père de son père était mon parrain, il s'appelait Jehan Perrinet comme son petit-fils. Vous en avez peut-être entendu parler, messire ? C'était un soldat aussi, le goût des armes est héréditaire dans cette famille. Mon parrain a été tué à la bataille de Crécy ; à cette bataille où pour la première fois en France on a fait usage de l'artillerie ; les Anglais aussi avaient des canons.

— Oh ! dix pièces seulement, madame, répondit Perrinet, prenant de l'assurance en voyant que sa lettre n'était pas encore parvenue à sa marraine, et six misérables pièces encore, à ce que m'a dit mon capitaine qui était à cette bataille, et qui firent plus de bruit que de mal ; vous allez en juger, madame : ces canons étaient composés de planches de cuivre, assemblées en rond et liées par des cercles de fer ; perfectionnés, ces canons seraient une belle invention.

— Une invention du diable, messire, que monsieur Satan en personne, je parie, a dû souffler à l'oreille du maudit qui l'aura composée, et qui, sans doute à l'heure qu'il est, brûle dans le feu d'enfer, en compagnie d'autres damnés de son espèce, de celui qui depuis peu a inventé la poudre par exemple...

— Celui qui a inventé la poudre, madame, est un religieux bénédictin, reprit Perrinet, se complaisant à parler en voyant la complaisance de celle qui l'écoutait, et que la foule des fidèles qui se pressaient à l'entrée de la porte de l'église pour sortir, empêchait d'avancer ; il s'appelait Berthold Schwartz à ce que m'a encore affirmé mon capitaine. Un jour, ce moine en broyant du soufre et du salpêtre dans un mortier, y laissa tomber une étincelle qui produisit une explosion, et voilà comme la poudre fut inventée. Les Vénitiens sont les premiers qui s'en sont servis, il y a à peu près quinze ans de cela, en 1380, contre les Génois dans le siège de Chioggia, et à la bataille de Rosbec, à laquelle j'ai eu l'honneur d'assister, ajouta Perrinet en se redressant d'un air martial ; nous nous servîmes des six pièces de canons qu'un seigneur Allemand donna avec les boulets et la poudre à notre roi Charles VI.

— N'est-ce point aussi à cette guerre-là que cette machine qui fait tant de bruit et qu'on appelle, je crois, *tambour* fut entendue pour la première fois en France ? Excusez mes questions, messire, mais j'aime à m'instruire.

— C'est à l'entrée d'Edouard III à Paris, madame, en 1347.

— Je vous remercie de tout ce que vous avez eu la bonté de nous dire, messire chaperon blanc, dit dame Pernelle, craignant d'abuser de la complaisance du soldat, mais nous allons, ma fille et moi, essayer de sortir d'ici.

— Si j'osais, je vous conseillerais d'attendre encore un petit moment, madame, repartit le chaperon blanc. Quant aux remerciements, c'est moi qui vous en dois pour votre complaisance à m'écouter.

— Vous êtes aussi poli que pieux, messire, ces deux choses sont rares dans un soldat ; je suis sûre que vous êtes bon fils, puisque vous aimez notre mère spirituelle, madame l'Église, vous devez aimer votre mère temporelle. Avez-vous quelquefois assisté, ici, à Paris, dans cette paroisse, à la fête de Noël.

— Bien petit, madame, si petit que mes souvenirs sur cette cérémonie sont bien confus.

— Ah ! que je vous plains, messire, de ne pas voir comme moi tous les ans de si belles choses, une représentation des saints mystères si remarquable ; c'est le Jour de la naissance de notre seigneur Jésus-Christ : on le voit dans l'étable avec madame sa mère, et tous deux sont vêtus de si beaux habillements ! C'est moi qui les ai faits et les ai donnés, messire, à madame la Vierge et à monseigneur son fils. D'abord une petite custode de toile vermeille, une autre⁸ de toile azurée, deux petits bonnets fourrés de letisse, l'un de velours vert et noir, ouvré et broché d'or, dont chacun a un petit bouton de perles en manière de houe pour servir à l'enfant ; puis une petite robe de damas noir brochée d'or, et ouvrée à fleurettes blanches et vermeilles, fourrée de menu vair, et bordée de letisse pour servir à l'enfant. Il y a encore un coud-tour de soye blanche, brodé d'or et de soye à oiseaux papegaults et autres pour servir à madame la Vierge, et puis encore pour son usage, un autre coud tour de velours vermeil et noir tout autour, et le corps d'autre soye fourrée de menu vair.⁸

Mais Perrinet ne répondit pas ; on voyait même qu'il n'écoutait plus, les yeux fixés sur Gillette, dont toute l'attention aussi paraissait portée ailleurs. Une pensée pénible pesait sur son front, était-ce le souvenir de sa lettre ? la crainte qu'elle ne soit remise ? ou le regret d'avoir refusé d'épouser sans la voir une jeune fille qui paraissait aussi chaste et aussi sage que belle.

Mais alors la foule était un peu écoulée, et la sortie de la porte à peu près libre ; faisant une révérence polie au chaperon-blanc, dame Pernelle prit le bras de sa fille, et allant devant, fendant la presse, elle se faufila jusqu'à la porte ; là, Gillette comme faisant un effort surnaturel, comme domptant une timidité qui perçait même dans une action désespérée retourna furtivement la tête ; Perrinet était derrière elle, la main qu'elle avait de libre s'allongea jusqu'à lui, et glissant dans la main du soldat un papier plié, elle lui répéta vite et à demi-voix les premières paroles du prédicateur :

« *Ne juge pas sans entendre !...* »

Perrinet resta comme frappé de la foudre. C'était sa lettre écrite le matin par le mystérieux écrivain.

IX. Récit, merveilleux d'un livre bien plus merveilleux encore.

Le dîner venait de finir, un dîner frugal, comme le faisaient nos pères, un peu de poisson bouilli dans de l'eau, avec du sel et quelques légumes aussi bouillis ; le tout mangé sur une table de bois sans nappe, dans des écuelles de bois et avec des cuillères de bois, et des couteaux de fer auprès desquels nos *junblettes* de six liards sont des chefs-d'œuvre. Pernelle et Nicolas Flamel s'étaient retirés dans leur laboratoire, et Gilette, après avoir tout remis en ordre et copié plusieurs actes que Mengin et Gauthier n'avaient pu faire, se dirigea vers le bâtiment en construction sur la terrasse duquel Marguerite étendait du linge pour sécher.

— Te voilà enfin, dit Marguerite en apercevant la jeune fille, il y a une heure que je t'attends.

— J'avais à écrire, répondit simplement Gilette.

— Écrire, écrire, dit la vieille nourrice secouant sa tête ; je commence à croire que nos pères ont raison de ne pas faire apprendre à écrire à leurs enfants, et surtout à leurs filles ; l'écriture ne vaut rien à la jeunesse, ça rend pâle, pensif, soucieux. S'il y avait ici un morceau d'étain, je te montrerais combien tu es pâle, ma pauvre petite, à ton âge, à dix-sept ans ! Mais vois les autres jeunes filles de ton âge, vois Jehannette la Paquette, vois Alix Lavaudrière, vois Mahaut la fille du pourpointier, comme c'est, frais, rose, rouge ; de bonnes grosses joues bien rebondies, et regarde-toi... Gilette. Si tu ne veux pas mourir de consommation, laisse tous ces grimoires de Satan, ta pauvre vieille nourrice t'en supplie les mains jointes.

— Ne parle pas des choses auxquelles tu ne comprends rien, nourrice, viens t'asseoir près de moi, et me raconter l'histoire merveilleuse de ce livre bien plus merveilleux encore, comme tu le dis.

— Chacun conte à sa manière, dit Marguerite ramassant son rouet et venant s'asseoir auprès de Gilette, sur une poutre posée sur la terrasse, et moi il faut que je file en parlant... Voyons, récapitulons... Ta mère est née en 1335...

— Par pitié, le livre, interrompit Gilette, frappant du pied avec impatience.

— Chacun conte à sa manière, répondit Marguerite sans s'émouvoir ; — Je poursuis — et ton père en 1345 ; il s'est marié avec ta mère en 1365, ta mère a tenu Perrinet sur les fonts baptismaux en 1372, et c'est le lendemain que ton père a rencontré le livre merveilleux ; je dis rencontré... exprès... Il est parti pour Compostelle quelques jours après, et n'est revenu qu'en 1374, et depuis cette époque, vingt-un ans aujourd'hui, ton père n'est plus le même homme. Ta naissance, qui arriva en 1378, apporta bien quelques changements ; de temps en temps on l'a vu quitter ses caves, où personne ne peut savoir ce qu'il fait, pour s'occuper de ton éducation, t'instruire dans l'art d'écrire, ou tenir sa classe, avant que tu n'aies été en état de le remplacer. Quel siècle ! quel siècle !...

— Le livre, ma chère nourrice, dit Gilette d'un ton câlin.

Marguerite répondit : — C'était en 1372, le premier soir de Pâques-Fleuries, un jour comme aujourd'hui ; la nuit était venue depuis longtemps, nous allions nous coucher, lorsqu'on heurta avec force à la porte de la rue. Dame Pernelle ne voulait pas qu'on allât ouvrir, à ce que m'a dit Mengin, qui était déjà à son service à cette époque ; mais Nicolas Flamel, que rien n'intimide, alla ouvrir, et se trouva face à face avec un inconnu qui se dit juif et se nommer Acham ; mais à coup sûr ce n'était ni un juif, ni Acham ; plutôt le diable comme tu vas le voir par la suite. Il faut d'abord que tu saches, petite, que Charles V venait alors de chasser les juifs de ses États, et que Nicolas Flamel leur avait, à plusieurs, prêté beaucoup d'argent. Or, ce juif, cet Acham, ou plutôt le diable, lui dit avec une grosse voix : « Suis-moi » et Nicolas le suivit, oubliant même de tirer la porte après lui, dit l'histoire. L'homme marchait devant, et Nicolas derrière ; l'homme marchait, marchait, marchait, et Nicolas Flamel suivait, suivait, suivait, tant marchait et tant suivait, que bientôt tous les deux se trouvèrent hors Paris en rase campagne, au milieu d'un cimetière, devant une fosse ouverte. Là, il y eut, dit l'histoire, un combat effroyable entre ces deux personnages : le juif faisait tout ce qu'il pouvait pour jeter ton père dans la fosse, et ton père résistait comme un beau diable. Rompu et moulu, autant de mal que de peur, il allait enfin céder, sous les coups de son adversaire, lorsqu'heureusement il se ressouvint qu'il était chrétien, qu'il avait affaire à un juif ; et au risque de se laisser assommer en lâchant le maudit qu'il tenait au collet, il détacha une de ses mains pour faire le signe de la croix. Au même instant le corps de son adversaire se changea en fumée, puis en une flamme bleuâtre qui monta jusqu'au ciel ; il en sortit une grosse voix qui dit

: Tu m'as vaincu, je t'appartiens ; » et, au grand étonnement de ton père, dans la main dont il s'était signé il trouva un gros livre qu'il rapporta au logis, sans jamais vouloir dire à personne comment et de qui il le tenait.

— Tu me permettras de te faire observer, Marguerite, dit Gilette en souriant, que tout cela me paraît un peu invraisemblable, car si mon père n'a dit à personne d'où il tirait son livre, comment le sais-tu ?

— C'est Mengin qui me l'a affirmé, chère enfant.

— Et comment Mengin le sait-il, à moins qu'il n'ait suivi mon père ?

— Dieu l'a préservé de le suivre, petite ; il tient l'histoire pour vraie de Jehannette la Flaminge, chandelière de cire vendant à Sainte Jacques.

— Qui avait vu le combat ? demanda Gilette.

— Non, mais qui en tenait le récit de Martin, donneur d'eau bénite à l'église.

— Qui avait vu le combat ? demanda encore Gilette.

— Quand tu demanderais jusqu'à demain qui a vu le combat ? Personne ne l'a vu, petite. Il n'y a que les enfants pour faire de ces questions embarrassantes.

— Mais si personne ne l'a vu, comment le sait-on, Marguerite ?

— Parce que... parce que... Une fois pour toutes, Gilette, je suis plus vieille que toi, donc je dois en savoir plus que toi ; la chose est arrivée comme je te le dis. Et puisque Mengin l'a cru, puisque Martin l'a cru, puisque Jehannette la Flaminge l'a cru, puisque je le crois, je ne vois pas pourquoi tu ne le croirais pas, toi.

Et, d'impatience et de mauvaise humeur, la vieille nourrice cassa son fil.

Le jour commençait alors à baisser ; Gilette se leva.

— Sans rancune, Marguerite, dit-elle ; j'ai encore un acte à achever de copier avant la nuit, je te laisse.

— Je fais un paquet de mon linge, et je te suis, répondit Marguerite.

Marchant avec précaution sur les décombres, Gilette atteignit l'escalier ; c'était un escalier en colimaçon dont le haut communiquait à la tourelle de dame Pernelle, et le bas finissait dans des caves dont on ne se servait pas. Avec l'insouciant joyuseté de son âge, la jeune fille saisit la corde, et, s'y suspendant presque, glissa vivement d'une marche à l'autre, les effleurant à peine de son petit pied d'enfant.

Tout en tournant et en descendant, comme elle allait très-vite et sans regarder autour d'elle, Gilette ne s'aperçut qu'à l'obscurité profonde qui

l'environnait qu'elle avait dépassé la ligne du rez-de chaussée et qu'elle descendait dans les caves.

Elle allait remonter lorsque des soupirs et des plaintes la clouèrent à sa place.

X. Les Mystères du caveau de Nicolas Flamel.

Gillette, ayant reconnu dans ces plaintes la voix de sa mère, s'élança vers l'endroit d'où les gémissements partaient ; elle coûtait devant elle, sans réflexion, sans regarder ces lieux si nouveaux pour elle, qu'elle parcourait pour la première fois ; et, guidée seulement par cette voix si chère qu'entremêlaient des sanglots, elle arriva devant une porte entr'ouverte.

Là, un instinct invincible, un pouvoir inconnu, et comme si à ce moment la conscience de son indiscretion se révélait à son âme, elle s'arrêta ; et au lieu d'avancer, se recula, et regarda.

Cet endroit, dans lequel jusqu'à présent aucun œil indiscret n'avait pénétré, était un vaste souterrain. Plusieurs lampes de fer, dans lesquelles brûlait un chiffon trempé dans l'huile, éclairaient des fourneaux, des alambics et autres ustensiles que Gillette voyait pour la première fois, et dont elle ignorait complètement l'usage ; devant un de ces fourneaux, sur les charbons embrasés duquel un vase de terre gisait brisé, Nicolas Flamel et sa femme se désolaient de compagnie.

— Mon Dieu ! disait le mari d'un accent où le désespoir le plus profond se concentrait, après vingt et un ans de recherches savantes, d'études sérieuses, de privations de toutes sortes et de dépenses incroyables, voir tout s'évanouir, tout, richesses, honneur, fortune, et, plus que tout cela... l'espoir !... Pardonne-moi, Pernelle, pardonne-moi, chère femme et amie, de t'avoir entretenue jusqu'à ce jour d'illusions folles, de songes creux... pardonne-moi de t'avoir arrachée à ton ménage, à ta fille, pour t'enfouir avec moi dans les entrailles de la terre... car... je commence à le croire, Pernelle, la pierre philosophale n'existe pas : si elle existait, je l'aurais indubitablement trouvée.

— Hélas ! disait Pernelle à son tour — je ne t'accuse pas, mon bon ami, bien qu'à vrai d'ire, il me semble que c'est réellement un sacrilège de penser que ce que Dieu a enfoui dans les entrailles de la terre et qu'il ne

donne que peu à peu aux hommes, un homme puisse trouver le secret d'en faire tant qu'il le voudrait, et avec tout ce qu'il voudrait.

— Oui, Pernelle, la pierre philosophale n'est que le secret de faire de l'or avec tout, avec ce bâton, comme avec cette pierre...

— N'y pensons plus, Nicolas, je ne me plains de rien, puisque tout ce que j'ai fait a été pour te faire plaisir, et que te faire plaisir est ma vie ; mais, si tu veux me croire et ne pas me trouver trop hardie de te donner un conseil, à toi, à qui tout le monde vient en demander, je te conseillerai, à compter de demain, de retourner à ton échoppe, qui doit aller bien mal, car l'œil du maître y manque depuis long temps, et de te remettre à ta classe ; y a t-il seulement des écoliers ? c'est ce que je n'ose demander à personne, pas même à Gilette... Pauvre petite... Où est la dot que je voulais lui donner ?

Et en disant ce mot dame Pernelle tourna malgré elle ses regards vers le vase de terre brisé qui reposait sur les charbons à demi éteints ; Nicolas reprit d'un air désespéré :

— Je recommencerai...

— Avec quel argent ? dit timidement Pernelle.

— N'en as-tu plus, ma femme ?

— Hélas ! mon mari, c'est ce que je voulais te cacher ; et c'est ce qui me coûte le plus à te dire. Ma sœur Isabelle, dont le mari est ta vernier au coin de la rue, m'a fait prier ce matin, par Oudin, son second fils, de lui prêter huit livres parisis pour acquitter les droits de gabelle et autres droits auxquels les gens de métiers sont astreints, et je n'ai rien répondu...

— Il ne faut pas payer les maisons que j'ai achetées rue Aubry-le-Boucher ; Girard le teinturier attendra, et obliger ta sœur, Pernelle.

— Je suis bien obligée de ne pas payer Girard le teinturier, pour la même cause.

— J'ai trois maisons, rue Pallée : il faut emprunter, de l'argent dessus, ma mie.

— C'est fait, mon ami, l'argent a passé dans ce vase, et je ne sais pas encore comment nous ne sommes pas déjà expropriés.

— Mais j'ai tant de maisons à Paris, ma mie ! j'en ai une à l'image Saint-Etienne en la Cossonnerie ; une rue Chapon ; une à l'enseigne de la Pelle, rue Aumaire ; trois rue Michel-le-Comte... Il faut emprunter de l'argent sur les unes ou les autres, et obliger ta sœur, ma mie.

— Je n'ose pas te dire, mon ami, de ces maisons comme de celles de la rue Pallée.

— Ah ! mon Dieu ! ma femme, je suis donc bien plus coupable que je ne croyais... Et Gilette, ma pauvre Gilette, quel reproche n'est-elle pas en droit d'adresser à son père !...

A ces mots, dont l'accent semblait partir du fond du cœur, Gilette, remuée dans le sien jusqu'aux larmes, allait s'élancer dans le souterrain au risque d'enfreindre l'ordre prescrit par ses parents, lorsque du haut de l'escalier qui l'avait amenée là, la voix de Marguerite se fit entendre :

— Dame Pernelle, criait-elle, venez vite, vite, bonne nouvelle : Perrinet est revenu !

XI. L'Ouvroir.

Gilette se hâta de remonter l'escalier, et gagna sa chambre sans être vue de personne ; puis ouvrant un bahut et y prenant une somme d'argent assez forte, elle se rendit à la cuisine où Marguerite apprêtait le souper.

Prévenant l'exclamation de sa nourrice sur l'arrivée de Perrinet, elle lui dit :

— Nourrice, quitte tout, et va porter cette somme à dame Isabelle, ma tante ; va, tu lui diras que c'est de la part de sa sœur.

— Mais Perrinet est là... Je te dis que Perrinet est là, dit Marguerite prenant l'argent et rabaissant sa cotte qu'elle avait relevée pour faire la cuisine ; va vite, car s'il vient pour se dédire, ta vue l'en empêchera ; tu es si jolie ! un peu pâle, c'est vrai, mais moi qui sais d'où vient ta pâleur...

— Mais va donc, Marguerite, va vite, interrompit Gilette, poussant presque sa bonne hors de la cuisine ; va.

Et s'étant mise au lieu et place de Marguerite, qui s'était enfin décidée à partir, elle ne tarda pas à voir paraître sa mère.

— Oh ! Gilette, quelle aventure ! dit celle-ci de prime abord ; ce jeune soldat, ce chaperon blanc à qui nous avons parlé à l'église ?... c'était Perrinet ! c'était mon filleul ! c'était lui !... Qui l'aurait cru, hein ? et dire que je ne l'ai-pas reconnu !... J'en suis toute saisie, quoi. Eh bien ! ça ne t'étonne pas ? ça ne te fait rien ?.. Il vient cependant pour t'épouser !..

— Quelle idée, maman ! s'empressa de dire Gilette croyant savoir le contraire ; un soldat a autre chose à faire qu'à penser à se marier.

— J'espère bien qu'il vient pour ça, dit dame Pernelle ; j'ai promis à son père mourant d'en faire le mari de ma fille... Toute la paroisse sait qu'il doit

t'épouser ; aucun garçon ne demande ta main à cause de cela. S'il ne t'épousait pas, Gilette, s'il te refusait, ce serait un affront qui souillerait les cheveux blancs de ton père, et qui m'attirerait le blâme universel ; car tout le monde dirait : De quelle manière donc dame Pernelle a-t-elle élevé sa fille, puisqu'un honnête homme la refuse pour femme ?.. J'en mourrais, Gilette.. J'en mourrais...

— Mon Dieu, manière, j'ai dit ça en l'air, reprit Gilette embarrassée et le cœur serré. Allons à l'ouvroir ; mais, je t'en prie, ne parle pas de mariage la première, c'est tout ce que je te demande.

— Ces enfants croient toujours en savoir plus que leur père et mère ! dit dame Pernelle prenant le bras de sa fille et se dirigeant avec elle du côté de l'ouvroir, lieu où les maîtresses de maison se tenaient journellement avec leurs filles et servantes pour coudre, filer, broder. Puis, la regardant tout en marchant et se complaisant dans cet examen, elle disait néanmoins « Tu aurais pu faire un peu plus de toilette, mettre un collier par exemple, et faire paraître un peu plus de tes beaux cheveux blonds ; et puis pourquoi es tu pâle comme cela ? Je remarque que depuis quelque temps tu n'as plus tes belles couleurs ; tu n'es pas souffrante au moins ? » Et comme Gilette remua la tête en signe de négation, la bonne Pernelle reprit : Oh ! si tu te maries, je veux te faire un beau trousseau, et y mettre comme au trousseau de madame la reine Isabeau, ce qui est un bien grand luxe, je le sais, deux chemises de toile de lin... Hein ! savais-tu que madame la reine eût deux chemises de toile ?... deux ! ma chère fille.

— Je l'ai entendu dire, répondit Gilette comme ayant l'air de penser à autre chose ; mais deux, c'est beaucoup, ma mère : elle n'en a peut-être qu'une en toile et l'autre est de serge, ou de laine comme les nôtres.

— Deux en toile et... répéta Pernelle ; mais, comme si une pénible réflexion l'eût saisie soudain, elle s'arrêta net... Mon Dieu, venez à mon secours, dit-elle pieusement en faisant le signe de la croix.

Et, ouvrant la porte de l'ouvroir, les deux femmes se trouvèrent en présence de Nicolas Flamel et de Perrinet.

XII. Histoire véritable du livre appartenant à Nicolas Flamel, extrait de la vie de cet alchimiste mémorable.

— Tu arrives dans un mauvais moment, filleul,

— dit Nicolas Flamel d'un ton à la fois solennel et triste ; — tu viens sans doute réclamer la promesse faite par nous à ton père mourant, mais tant que tu n'as pas parlé, tu es encore à temps de ratifier ou de renier cette promesse... Je veux donc, avant que tu ne t'engages, toi aussi par une demande, te dire quelle est, au juste, ma position, ma fortune, et s'il te convient ou ne te convient pas d'entrer dans ma famille. Écoute, et, quelle que soit ta décision, reçois ici ma parole que je ne t'en voudrai ni ne te ferai pas plus mauvais accueil pour cela.

— Lorsque les juifs furent chassés de France, en 1367, l'un d'eux, Abraham, prêtre, lévite, astrologue et philosophe, à qui j'avais prêté de l'argent, vint chez moi... C'était un soir : il frappa, Mengin lui ouvrit et me l'annonça ; grande fut ma surprise de voir cet homme âgé à une heure aussi avancée de la nuit. Son air était triste, des larmes roulaient dans ses yeux et baignaient son visage et sa barbe vénérable. Je voulus lui faire des politesses, il ne m'en laissa pas le temps. Mais, désirant être seul avec moi, je renvoyai ma femme Pernelle ; alors il commença en ces termes :

— Maître Nicolas Flamel, me dit-il, tu m'as prêté de l'argent, et non-seulement je ne viens pas te le rendre, mais au contraire, je viens te prier de m'en prêter d'autre ; et, pour cette somme déjà avancée et celle que tu m'avanceras, je n'ai qu'un objet à t'offrir en nantissement.

Je voulus refuser le nantissement, Perrinet, mais Abraham reprit :

— Il faut que tu l'acceptes, Flamel, car demain, le soleil en se levant ne trouvera plus aucun de nos frères sur les rives de la Seine, et le Dieu d'Israël sait seul quand l'un de nous pourrait venir te rapporter le prêt que tu me feras.

Puis il sortit de dessous sa longue robe l'objet que voici, ajouta Flamel en tirant de son aumônier un livre qu'il ouvrit et sur lequel Gilette précipita pour ainsi dire ses regards.

C'était un livre couvert de cuivre bien ouvragé ; les feuilles en étaient d'écorces déliées, gravées d'une très-grande industrie et écrites avec une pointe de fer.

Une inscription en grosses lettres dorées contenait la dédicace suivante :

« A la gent des juifs,
Par Abraham le juif, prince, prêtre, lévite,
astrologue et philosophe. »

Trois fois sept feuillets ainsi nombres composaient son tout. Parmi ces feuillets, plusieurs contenaient de belles figures enluminées ; l'écriture était latine, belle, nette et colorée.

Me présentant ce livre et m'en faisant admirer les rares beautés, Abraham le juif ajouta, dit Nicolas Flamel : — Ce livre, qu'avec l'aide du Dieu d'Israël j'ai composé, et qui est le fruit des études de ma vie entière, contient des consolations et des avis pour mes frères les juifs ; il renferme des instructions sur la transmutation métallique, en paroles communes, ou, ce qui revient au même, le moyen de découvrir le secret de faire de l'or. Je ne l'ai pas encore trouvé ce secret, maître Nicolas Flamel, reprit le juif ; et en exil, où je ne pourrais me procurer les matières nécessaires à ce grand œuvre, je le trouverai encore moins. Je ne connais pas d'homme plus savant que toi, Nicolas Flamel. — C'est Abraham qui parle, fit observer modestement le libraire juré. — C'est pour cela que je te donne mon livre ; étudié, calcule, devine, car la science a des secrets auxquels le hasard sert plus souvent que toutes les combinaisons de l'entendement humain ; témoin ce moine qui a découvert la poudre sans y penser. Et sois heureux : ce livre est la clef du bonheur.

Abraham se retira, et, voulant approfondir ces paroles vagues pour mon intelligence, je l'accompagnai jusqu'au quartier des juifs ; mais je n'en tirai rien ; ou il ne voulut pas, ou il n'en savait pas davantage, et je revins chez moi préoccupé de ce singulier présent.

Ayant chez moi ce beau livre, je ne faisais nuit et jour qu'y étudier... Ne sachant point avec quelle matière il fallait commencer, ce qui me causait une grande tristesse, me tenait solitaire, et me faisait soupirer à tout moment... Ma femme Pernelle... laquelle j'avais épousée depuis peu, était tout étonnée de cela, me consolait et me demandait de tout son courage si elle pourrait me délivrer de fâcherie... Aimant cette nouvelle épouse autant que moi-même, je ne pus tenir ma langue qu'elle ne lui dise tout. Je lui montrai le cadeau d'Abraham, et ses yeux en furent frappés ; les belles couvertures, gravures, images et portraits l'éblouirent ; elle en devint autant amoureuse que moi-même. Ma femme me conseilla de le faire voir à de plus savants que moi, et je le fis. Je le montrai à Paris à plusieurs grands clercs... La plupart d'eux se moquèrent de moi et de la bénite pierre philosophale, fors un maître Anseaulme, licencié en médecine, grand étudiant en alchimie, qui, après l'avoir bien examiné, me dit :

— Nos maîtres en instruction sont les prêtres de toutes les religions ; vous tenez ce livre d'un juif ; la gent juive seule peut en résoudre le problème, moi je n'y peux rien... Enfin, Perrinet, ayant perdu espérance de jamais comprendre ces figures, je fis un vœu à Dieu et à monsieur saint Jacques de Galice, pour demander l'interprétation d'icelle à quelque sacerdote juif. Ma femme Pernelle consentit à la séparation, et le voyage fut convenu...

Marguerite étant entrée pour annoncer le souper, Nicolas Flamel l'interrompit pour offrir à Perrinet de partager le repas du soir de la famille, ce que Perrinet accepta.

XIII. Fin de l'histoire véritable du livre d'Abraham le juif.

Après le souper et à la clarté d'un chiffon de linge brûlant dans de l'huile, qu'on venait d'allumer, car la nuit était tout à fait venue, Nicolas Flamel reprit ainsi son histoire :

— Caché sous l'habit d'un pèlerin, je partis, et fis tant que j'arrivai à Mont joie, puis à Saint-Jacques, où, avec grande dévotion, j'accomplis mon vœu ; puis je m'en revins. A mon retour de Compostelle, je rencontrai dans la ville de Léon un médecin juif qui s'était fait chrétien, et, par l'entremise d'un marchand, je me liai avec ce médecin. On l'appelait maître Cauches ; il était fort savant en sciences sublimes. — C'est ce que nous autres médecins nous appelons un livre de chimie, me dit maître Cauches en voyant mon livre. — Je pense qu'à son aide vous pouvez découvrir des secrets merveilleux ; quant à trouver la pierre philosophale, je réfléchirai, et je ferai encore quelques recherches avant de vous répondre que je crois sa découverte impossible. — Maître Cauches étant mort quelques temps après, je revins à Paris en 1774, et la joie rentra dans ma maison avec moi. Quatre ans après, Pernelle mit au jour ma fille, ma Gilette, l'espoir, le bonheur et la consolation de mes vieux ans. La naissance de cette enfant, son éducation, m'occupèrent assez pour me distraire pendant quelque temps de mes recherches philosophiques ; mais depuis qu'elle est grandette, l'ai malheureusement repris le cours de mes occupations ; et aujourd'hui, Perrinet, aujourd'hui depuis vingt-un ans que je cherche ce précieux secret, j'en ai reconnu l'impossibilité ; mes espérances sont détruites, je suis ruiné, perdu de dettes : j'ai fait bâtir des maisons de tous côtés, et je n'ai pas une

obole pour payer les ouvriers. Au lieu de pouvoir donner une dot à ma fille en la mariant, je ne puis pas même obliger d'une faible somme la sœur de ma femme qui en a besoin pour établir son second fils ; il me faut, à mon âge, recommencer à travailler comme si je n'avais que vingt ans !

— Maître Nicolas Flamel, dit Perrinet avec la franchise d'un soldat, je n'étais pas venu chez toi pour épouser ta fille, mais ce que tu me dis me décide ; donne-la-moi pour femme, donne-moi le droit de t'aider de mes deux bras.

— Perrinet, dit Gilette à qui le souvenir de la lettre donna du courage, je te refuse ; j'ai aussi des bras pour travailler, et prie mon père de ne donner à personne le droit que la nature n'a donné qu'à moi : celui de nourrir mon père et ma mère... D'ailleurs ma santé n'est pas bonne, et je ne veux pas me marier.

— C'est vrai que ta santé n'est pas bonne, et que je te trouve bien pâle, répliqua Nicolas en regardant avec une tendresse inquiète le visage décoloré de la jeune fille.

Pernelle prit vivement la main de Gilette, et lui toucha le front.

Perrinet aussi regarda la jeune fille, cherchant à lire dans son beau et chaste regard le motif de sa fierté digne.

— Tu souffres, Gilette, ton front est brûlant, dit Pernelle couvrant sa fille de ses deux yeux.

— Non, ma mère, dit Gilette.

— Alors, si tu ne souffres pas, tu as du chagrin. Tu es affligée de ce que nous n'avons pu obliger ta tante Isabelle ?

Dans ce moment on heurtait à la porte, et la voix d'Isabelle se fit entendre demandant à entrer.

XIV. La Pierre philosophale.

— Oh ! ma sœur ! dit dame Isabelle entrant vivement et se précipitant au cou de dame Pernelle ; elle l'étreignit avec l'ivresse de la reconnaissance.

— Que tu es bonne de ne pas m'en vouloir ! dit Pernelle se dérobant honteuse aux caresses de sa sœur.

— T'en vouloir ? et de quoi, Pernelle ! de ce que peut-être tu te privas pour m'obliger ?

— Certes, je l'aurais fait avec plaisir, ma sœur, mais...

— Est-ce que tu voulais cacher cela à ton mari ? dit Isabelle étonnée des paroles de la femme de Nicolas Flamel.

— Cacher quelque chose à mon mari, Isabelle ! et pourquoi veux-tu que je cache quelque chose à mon mari ? N'est-il pas mon seigneur et maître ? Et depuis que je lui suis unie par les doux liens du mariage, qu'il le dise lui-même si une de mes pensées seulement lui a été dérobée.

— Alors, Pernelle, pourquoi te défends-tu du service que tu viens de me rendre ?

— C'est que j'ignore de quel service tu veux parler, Isabelle.

— Mais de celui des huit livres parisis que Marguerite, vient de me remettre de ta part pour acquitter des droits de gabelle que mon mari devait au fisc.

— Tu peux chercher ailleurs que chez moi, Isabelle, pour y porter ta reconnaissance ; mais huit livres parisis, ma sœur, je ne les possède pas.

— Que dis-tu donc, ma mère ? se hâta de dire Gilette, il y a donc longtemps que tu n'as mis la main au bahut ?

— Le bahut est vide d'argent, ma fille, et nous n'avons que des dettes en place.

— Tu as alors, chère mère, des dettes que je ne connais pas, fit observer naïvement Gilette : car toutes celles que je connais sont payées.

— Hélas ! oui, ma chère fille, dit Nicolas Flamel en soupirant, des dettes que tu ne connais pas... Quand ce ne serait que cette seconde arcade élevée aux charniers des Innocents, dont les hiéroglyphes sont encore à payer.

— Pardon, mon père, c'est payé, dit Gilette.

— Par qui ? demanda Nicolas Flamel.

— Par moi, en ton nom, mon père.

— Et la maison rue Aubry-le-Boucher ?

— J'ai achevé hier de la payer, répondit Gilette.

— Et les trois maisons rue Pallée ? demanda Nicolas regardant sa fille, bouche béante et ne sachant si elle parlait raison ou si c'était une espièglerie de son âge.

— Aussi payées, et depuis longtemps, mon père.

— Et la maison à l'image de Saint-Étienne en la Cossonnerie, et la maison rue Chapon, et l'hôtel à l'enseigne de la Pelle, rue Aumaire ; et les trois maisons rue Michel-le-Comte ?

— Payées, payées, mon cher père !...

— Cette petite va encore me faire croire que c'est moi qui ai envoyé les huit livres parisis à ma belle sœur.

— Certainement, oui, mon père, puisque c'est dans ton trésor que je les ai pris, répondit Gilette sérieusement.

— Ah ça, mais tu veux donc me faire croire que je suis fou, Gilette ?... Où sont les preuves, les preuves de ce que tu avances... As-tu donc trouvé sans chercher, enfant, ce que je cherche depuis vingt et un ans, moi ?... la pierre philosophale !...

Gilette sortit de l'ouvrier sans répondre, et à la stupéfaction générale.

XV. Le seul moyen de trouver la pierre philosophale.

Gilette ne tarda pas à revenir ; elle portait une liasse de papiers ; elle alla s'agenouiller devant son père, et les lui présenta.

— Ce sont les quittances de tes maisons, mon père, dit-elle avec une candeur angélique ; tu travaillais pour moi, disais-tu ; eh bien, moi aussi j'ai travaillé pour toi, et en voici le résultat.

— O merveille !... O merveille ! disait Nicolas Flamel parcourant ses papiers et faisant entendre cette exclamation à chaque signature ; ô merveille !... tout... tout acquitté !... Mais par quel miracle, dis, par quel miracle as-tu payé tout cela ?

— Par aucun miracle, mon père, mais par le moyen le plus simple, dit Gilette étonnée de l'étonnement qu'elle faisait naître autour d'elle ; vous m'avez enseigné à écrire, j'ai écrit et j'ai copié des actes ; vous m'avez enseigné le latin, et j'ai essayé de vous remplacer dans votre classe, auprès de vos : élèves. Les deux échoppes de la rue des Écrivains, Dieu aidant, ont rapporté de bonnes sommes ; vos élèves, au lieu de diminuer, ont augmenté tous les jours, le boursicot en faisait autant, et voilà tout.

— Mais ce qu'elle ne dit pas, s'écria Marguerite qui, depuis l'arrivée de dame Isabelle, faisait de vains efforts pour éteindre la démangeaison de parler qui la saisissait, on aurait dit, à la gorge ; ce qu'elle ne dit pas, répétait-elle comme une machine qui fait explosion, c'est qu'elle travaille plus que ses forces le lui permettent ; c'est qu'elle est levée tous les matins avant le jour, et que, malgré le froid, la pluie ou la chaleur, elle ne quitte l'échoppe que pour la classe, et la classe que pour l'échoppe ; c'est que se refusant tous les plaisirs de son âge, se refusant même le sommeil, je suis obligée de

veiller à ce que le couvre feu sonné, elle éteigne sa lampe devant laquelle elle est encore à se frotter les yeux et à écrire ; c'est que...

— Chut donc, nourrice ! interrompit Gilette avec l'impatience de la modestie.

Se levant de toute sa hauteur, et posant ses mains tremblantes sur le front pudique de sa fille, Nicolas Flamel s'écria la voix brisée par les larmes :

— Relève-toi, mon enfant, et sois bénie par Dieu et par les hommes ! Viens, viens sur mon cœur que ton amour vivifie ; viens, noble fille de la plus vertueuse et de la plus chaste des épouses ! Je vous rends grâce, mon Dieu, de toutes mes peines passées pour être arrivé à cette joie sans pareille.

— Et c'était là, le motif de sa pâleur, dit Pernelle prenant en pleurant Gilette, des bras de son père, pour la presser dans les siens.

— Oh ! je suis bien heureuse ! dit Gilette avec expression.

— Gilette, dit une voix tremblante à l'oreille de la jeune fille, serai-je seul malheureux ?

Et comme Gilette rougissait sans répondre, il reprit, montrant sa lettre dont un bout dépassait du fourreau de sa longue rapière :

« Sois généreuse, et toi aussi ne juge pas sans entendre. »

La jeune fille regarda lentement son père.

— Perrinet demande ta main, accorde-la-lui, Gilette, car il en a fait la demande lorsqu'il croyait venir à notre aide ; donc, il la mérite... Et toi, ma femme, ajouta-t-il en se tournant vers Pernelle, ne cherchons plus la pierre philosophale, elle est trouvée ; Gilette a résolu le problème : c'est le travail et la constance.

FIN.

- 1 Sur cet emplacement est bâti le Palais-de-Justice.
- 2 Lorsque le christianisme eut fait des progrès, un temple chrétien, dédié à saint Étienne, fut élevé à cette place.
- 3 L' île de la Cité.
- 4 Aujourd' hui Sainte-Géneviève.
- 5 Blanche fut cette reine si célèbre dans l' histoire pour sa sagesse, et qui donna le jour à saint Louis.
- 6 Sous Philippe-Auguste, le Palais-de-Justice s' appelait ainsi.
- 7 Jean Boucher ; Annales d' Aquitaine.
- 8 Essai d' une histoire de la paroisse de Saint-Jacques-dela-Boucherie, par M. L** V**.



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

Le Vieux Paris, contes historiques, par Mme Eugénie Foa

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5714896v>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit

est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont

signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr